
Quel accueil pour les réfugiés sur le territoire parisien ? Cadre théorique et définition d'un nouvel espace public au centre d'hébergement d'urgence d'Ivry-sur-Seine

Auteur : Verdon, Thibault

Promoteur(s) : Martineau, Julie

Faculté : Gembloux Agro-Bio Tech (GxABT)

Diplôme : Master architecte paysagiste, à finalité spécialisée

Année académique : 2016-2017

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/3082>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

THIBAUT VERDON
ANNEE ACADEMIQUE 2016-2017



LIÈGE
université



Faculté
d'Architecture
La Cambre Horta

QUEL ACCUEIL POUR LES RÉFUGIÉS SUR LE TERRITOIRE PARISIEN ?

CADRE THÉORIQUE ET DÉFINITION D'UN NOUVEL ESPACE PUBLIC AU CENTRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE D'IVRY-SUR-SEINE

TRAVAIL DE FIN D'ÉTUDES PRÉSENTÉ EN VUE DE L'OBTENTION DU DIPLÔME D'ARCHITECTE PAYSAGISTE



QUEL ACCUEIL POUR LES REFUGIES SUR LE TERRITOIRE PARISIEN ?

CADRE THEORIQUE ET DEFINITION D'UN NOUVEL ESPACE PUBLIC AU CENTRE D'HEBERGEMENT D'URGENCE D'IVRY-SUR-SEINE

THIBAUT VERDON

**TRAVAIL DE FIN D'ETUDES PRESENTE EN VUE DE L'OBTENTION DU DIPLOME DE
MASTER D'ARCHITECTE PAYSAGISTE**

ANNÉE ACADÉMIQUE 2016-2017

PROMOTEUR : JULIE MARTINEAU

«Pour nous tous, en réalité, le savoir ne se construit pas en traversant la route, il se développe en chemin»
Tim Ingold

SOMMAIRE

REMERCIEMENT	5
RÉSUMÉ	6
INTRODUCTION	8
PARTIE I - CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE	9
QU'EST CE QU'UN MIGRANT ?	9
L'ASILE, UNE DIMENSION RÉGLEMENTAIRE FLOUE	10
RÉPARTITION DES RÉFUGIÉS ET DEMANDEURS D'ASILE SUR LE TERRITOIRE	11
LE CENTRE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION, LE CENTRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE, DEUX FIGURES DE L'ACCUEIL	13
PARTIE II - CADRE THÉORIQUE DE L'ACCUEIL	16
LE TERRITOIRE D'ACCUEIL	16
LE SITE D'ACCUEIL	20
LE LIEU D'ACCUEIL	28
L'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS À PARIS, UN ACTE D'HABITER	35
QUESTIONNEMENT DE L'ESPACE PUBLIC	39
L'HOSPITALITÉ, OUTIL DE L'ACCUEIL	45
PARTIE II - DÉMARCHE DE PROJET, DU PRÉFABRIQUÉ À LA FABRIQUE DU LIEU	47
LE PROCESSUS DE FABRICATION, DU LIEU	49
PHASE D'IMMERSION	50
PHASE DE CONCERTATION ET DE COMMUNICATION DU PROJET	62
PHASE DE CO-CONSTRUCTION	67
CONCLUSION	73
BIBLIOGRAPHIE	74
TABLE DES FIGURES	76
ANNEXES	77

UN GRAND MERCI....

À Mme Martineau (promotrice) pour la patience dont elle a fait preuve à mon égard et le soutien qu'elle m'a accordé. Je la remercie pour ses conseils et remarques avisés qui ont été une aide inestimable. Merci à vous de m'avoir fait confiance.

À Valentine Guichardaz et Julien Beller pour leur gentillesse et leur disponibilité. Merci d'avoir pris le temps de partager avec moi vos projets.

À Ali Aguedo et Gabriel de Perval pour m'avoir ouvert les portes du centre d'hébergement, pour leur gentillesse et pour le travail qu'ils fournissent pour rendre le séjour des demandeurs d'asile plus hospitalier.

AU Dr Brengard pour sa disponibilité et pour 'avoir aidé à mieux prendre en compte l'Humain dans ma démarche.

AUX résidents du centre d'hébergement pour m'avoir accueilli; sans leurs récits, ce mémoire n'aurait pas vu le jour.

À Lucie de m'avoir encouragé tout au long de mes études et de s'être montrée d'une patience incroyable durant ces longues heures de travail.

À mes parents sans lesquels je n'aurais pu faire ces études passionnantes. Merci pour toutes les heures de relecture souvent tard le soir et de discussion pour me remonter le moral.

De nombreux réfugiés se retrouvent projetés à Paris à la suite de leur périple. Aboutissement de l'exil, quel accueil est mis en œuvre ? Parmi les réponses proposées, Emmaüs Solidarité, aidé de la mairie de Paris et de l'État ont financé la création des premiers centres d'accueil et d'hébergement destinés aux réfugiés. Figures de l'accueil et de l'hospitalité, parmi les réponses proposées, l'état participe avec le concours de la Mairie de Paris et d'Emmaüs Solidarité à la construction de deux structures. Un centre d'accueil et d'orientation ouvert en novembre 2016 à la porte de la Chapelle (XVII^e arrondissement de Paris) et un centre d'hébergement d'urgence livré en mars 2016 à Ivry-sur-Seine dans la banlieue sud de la capitale. Si ces deux structures offrent un abri d'urgence aux réfugiés et demandeurs d'asile, elles permettent une mise à l'abri des réfugiés et demandeurs d'asile et préfigurent des modèles d'accueil conçus dans ce but.

Pour se saisir de l'«*accueil*» que propose le centre d'hébergement d'urgence d'Ivry-sur-Seine, certains termes comme le territoire, le «*site*» et le «*lieu*» doivent être définis. L'ensemble de ces éléments ne peut être envisagé sans prendre en compte l'«*Habiter*», l'hospitalité, le refuge et la relation qu'entretiennent les personnes victimes de migration forcée avec ces derniers. Les réfugiés et demandeurs d'asile peuvent-ils «*habiter*», le «*lieu*» et le «*territoire*» ? Au regard du traumatisme de l'exil, quel rapport les réfugiés entretiennent-ils au «*territoire*», au «*lieu*», au «*site*» ? Les centres d'accueil et d'orientation forment-ils un «*lieu*», un «*site*», un «*territoire*» ? Alors que de nombreux travaux fleurissent sur les conditions de vie des personnes en mobilité forcée dans les camps auto-construits et éphémères, ne serait-il pas judicieux de s'intéresser aux espaces dont la principale fonction est l'accueil et la mise à l'abri ? Où accueillons-nous si ce n'est sur un «*territoire*» ou dans un «*lieu*», ou «*chez soi*» ? Les migrants arrivent dans un Nouveau Monde, à défaut de connaître exactement les visions de chacun, ne devons-nous pas déjà maîtriser notre propre vision ? Pour accompagner une autre vision du monde, ne faut-il pas être au courant de la sienne, ne devons nous pas commencer à nous intéresser à ce qui fait notre lien au «*lieu*» au «*territoire*» et à nos modes d'«*Habiter*» ?

Au travers des réflexions apportées, un lien à la construction s'impose comme une évidence, mais comment faire d'un centre préfabriqué un lieu ? Alors que la participation est inscrite dans la loi depuis les années 2000, les réfugiés sont absents des réflexions. Malgré ce manque de concertation le centre se transforme en lieu par les marques d'appropriation et l'histoire qui s'y écrit tous les jours. Quelles sont les solutions qui s'offrent à nous pour mettre en œuvre des supports aux lieux répondant aux besoins de l'accueil, à savoir la réception d'un bagage historique, culturel et identitaire ? Il ne s'agit pas de dupliquer ou copier un lieu d'une autre culture le vidant de toute sa charge symbolique. L'objectif de ce mémoire est bien là, savoir comment dessiner, concevoir, contribuer à la création du lieu ? Qui mieux que les résidents, que ceux qui habitent les lieux (même temporairement) pour conseiller et décider de ce qu'il leur faut, de ce dont ils ont besoin. Ce que l'on nomme la «*maîtrise d'usage*» est un élément fondamental qui se révèle dans une vision humaine du paysage et du métier de paysagiste.

Ce mémoire propose donc une méthode de co-construction, de fabrication de l'espace commun du centre s'intégrant dans une démarche d'analyse des usages, d'économie circulaire assurant une justesse des solutions proposées et une multitude d'actions valorisant le savoir-faire de chacun, de ses capacités et de responsabiliser. Ce projet a pour ambition de libérer la parole, de rompre avec le sentiment de dépendance qui s'installe progressivement, de responsabiliser et d'échanger des savoirs autour d'un projet commun de construction. Dans cette dynamique obligatoirement portée par un collectif pluridisciplinaire, l'intérêt ne se trouve pas dans le résultat, mais dans le processus qui conduira à la création d'un lieu hospitalier habité.

Mots clés : Accueil, Hospitalité, territoire, lieu, site, appropriation, co-construction, maîtrise d'usage

Many refugees find themselves in Paris as a result of their journey. What is the reception of exile? Among the proposed responses, Emmaus Solidarity, supported by the Paris City Council and the State, financed the creation of the first reception and accommodation centers for refugees. As a figure of hospitality and hospitality, among the responses proposed, the State participated with the help of the Mairie de Paris and Emmaus Solidarity in the construction of two structures. A reception and orientation center opened in November 2016 at the Porte de la Chapelle (XVIIth arrondissement of Paris) and an emergency accommodation center delivered in March 2016 in Ivry-sur-Seine in the southern suburbs of Paris. capital city. If both structures provide emergency shelter for refugees and asylum seekers. These two structures provide shelter for refugees and asylum-seekers, and prefigure models of reception designed for this purpose.

In order to grasp the «*welcome*» offered by the Ivry-sur-Seine emergency shelter, certain terms such as territory, «*site*» and «*place*» must be defined. All these elements can not be envisaged without taking account of the habitation, hospitality and shelter and the relationship between the victims of forced migration and the latter. Can refugees and asylum seekers 'live', 'place' and 'territory'? With regard to the trauma of exile, what is the relationship between refugees in «*territory*», «*place*» and «*site*»? Are the reception and orientation centers a «*place*», a «*site*», a «*territory*? How are they inhabited? How is hospitality manifested? Whereas many works flourish on the lives of people in forced mobility in self-constructed and ephemeral camps, would it not be wise to take an interest in the spaces whose main function is the reception and sheltering ? Where do we go if not on «*territory*» or «*place*» or «*at home*»? Migrants arrive in a New World, if we do not know exactly the visions of each one, we must already master our own vision. To accompany another view of the world, one must not be aware of one's own, we must not begin to be interested in what makes our link to the «*place*» to the «*territory*» and to our modes of «*Habiter*» ?

Through the reflections, a link to the construction is obvious, but how to make a prefabricated center a place? While participation has been enshrined in

the law since the 2000s, refugees are absent from reflection. In spite of this lack of consultation, the center is transformed into place by the marks of appropriation and the history that is written there every day. What are the solutions available to us to implement supports to the places responding to the needs of the reception, namely the reception of a historical, cultural and identity background? It is not a question of duplicating or copying a place of another culture emptying it of all its symbolic charge. The objective of this thesis is to know how to draw, to conceive, to contribute to the creation of the place? Who better than the residents, what inhabit the premises (even temporarily) to advise and decide what they need, what they need. What is called «*mastery of use*» is a fundamental element that is revealed in a human vision of the landscape and the profession of landscape designer.

This dissertation proposes a method of co-construction, the fabrication of the common space of the center, integrated into a process of analysis of uses, circular economy ensuring a correctness of the solutions proposed and a multitude of actions valorising the Know-how, capacity and accountability. This project aims to free the speech, to break with the sense of dependence that is gradually taking hold, to empower and exchange knowledge around a common project of construction. In this dynamic, mandated by a multidisciplinary collective, interest is not in the result, but in the process that will lead to the creation of a inhabited hospital

Keywords: Hospitality, territory, place, site, appropriation, co-construction, control of use

INTRODUCTION

Considérant que «*Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droit, ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité*»¹ ;

Considérant que «*Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne*»² ;

Considérant que «*Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays*»³ ;

Considérant qu'en 2016 plus de 300 000⁴ personnes ont traversé la Méditerranée pour rejoindre l'Europe ;

Considérant qu'en 2016 plus de 2 000⁵ personnes ont disparu ou péri lors de leur voyage ;

Considérant la gravité de la situation et de la crise humanitaire en cours ;

Considérant que la crise actuelle n'est rien, comparée aux migrations climatiques à venir ;

Considérant que nous ne pouvons rester indifférents face à la gravité de cette situation, l'accueil des personnes migrant est un devoir fondamental.

Considérant que les efforts réalisés par les autorités publiques pour fournir à tous et sans discrimination, les droits et besoins humains fondamentaux sont louables, mais insuffisants ;

Considérant que ce travail ne peut trouver de sens qu'au vu des catastrophes humanitaires en cours et à venir ;

Mon désir profond d'accompagner les réfugiés dans le traumatisme de la migration m'oblige à définir l'accueil et les termes qui le bornent, le territoire, le site et le lieu. Au sein d'espaces planifiés, une vie se développe et se superpose à l'espace public existant. La compréhension et l'analyse des pratiques du lieu au travers de notions clés comme celles du seuil, de la frontière, de l'hospitalité et de l'appropriation, permettent de redéfinir les contours d'une nouvelle vision de l'«*Habiter*» et de l'«*hospitalité*». Se saisir de ces notions est indispensable puisqu'elles

conditionnent, d'une certaine manière, la relation à l'autre, la relation «*accueillant-accueilli*».

Considérant que pour aborder un tel sujet, prendre du recul est indispensable, se tenir loin des revendications est nécessaire. Le sujet n'est pas de prendre une quelconque position politique, bien que la rédaction d'un mémoire de fin d'études sur le sujet soit déjà un acte en soi ;

Considérant qu'entre les villes d'Ivry et de Vitry-sur-Seine un centre d'hébergement d'urgence a récemment vu le jour dans un quartier industriel pour une durée de 4 ans ;

Alors, le choix du centre d'hébergement d'Ivry a été motivé par sa fonction d'hébergement, les temps de séjours pouvant aller jusqu'à plus de 6 mois, l'absence de traitement des espaces communs, la diversité de ses résidents (hommes, femmes, enfants) et la dynamique d'insertion sociale engagée par Emmaüs Solidarité.

1 Déclaration universelle des droits de l'homme, Article 1, 1948

2 Ibidem, Article 2, 1948

3 Ibidem, Article 9, 1948

4 J. CLAYTON, *Situation en Europe*, HCR, 2016 [en ligne]. URL : <http://www.unhcr.org/fr/news/stories/2016/9/57e25433a/300-000-refugies-migrants-traverse-mediterranee-jusqua-present-2016.html>

5 HCR, *Situation en Europe* [en ligne]. URL : <http://www.unhcr.org/fr-fr/urgence-europe.html>

PARTIE I - CADRE RÉGLEMENTAIRE

QU'EST UN MIGRANT ?

9

Ces dernières années, le mot «*migrant*» revient à de nombreuses reprises. Il attise les fantasmes et parfois même les peurs. Il est donc primordial de pouvoir comprendre les différences qui peuvent exister entre le migrant, le réfugié ou l'immigré. Avant même de tenter d'expliquer comment la France tente de gérer la crise humanitaire, nous devons éclaircir quelques points et poser des définitions sur des termes qui seront souvent utilisés dans ce mémoire.

Le migrant est lié par étymologie à la migration. Il serait donc en cours de route. Néanmoins, les personnes rencontrées lors des visites de terrain sont arrêtées. Elles ne cherchent plus à partir, à fuir, mais à s'installer. Ainsi, dans le terme migration se regroupent des milliers de vies arrachées. Alors la migration caractériserait le chemin parcouru et non l'arrivée.

Cette migration est à l'opposée de celle des oiseaux qui retournent inéluctablement vers leur lieu de vie. Ici pas de retour possible mais un désir de rester et de construire sa vie.

«Je veux rester ici, au moins ici, je peux mieux apprendre la vie»

Malgré tout pour définir le terme migrant, il nous faut nous rapprocher des termes qui le bordent.

L'étranger, est «*celui ou celle qui n'est pas d'un pays, d'une nation donnée; qui est d'une autre nationalité ou sans nationalité; plus largement, qui est d'une communauté géographique différente*»⁶ le migrant quant à lui est : «*un individu travaillant dans un autre pays que le sien*»⁷. Il n'y a donc là pas de lien possible avec les migrants dont on entend parler tous les jours.

On entend souvent dire que les migrants sont des réfugiés. Il est vrai que le réfugié est une personne «*qui a trouvé refuge hors de sa région, de son pays d'origine dans lequel il était menacé (par une catastrophe naturelle, une guerre, des persécutions politiques, raciales, etc.)*»⁸. Alors en réalité, le migrant qui a fui son pays est un réfugié qui est venu

s'installer dans un autre pays que le sien. Toutefois, si l'immigré est celui qui «*s'établit dans un autre pays souvent définitivement*»⁹, qui s'installe, la précarité de la situation du réfugié demeure un élément fort qui limite son installation. Baladés de centre en centre, de territoire en territoire, les réfugiés transitent comme des marchandises d'un point à un autre, traversant les mers et les frontières.

6 CNTRL. «Étranger » [en ligne]. URL : <http://www.cnrtl.fr/lexicographie/%C3%A9tranger>

7 CNTRL. «Migrant» [en ligne]. URL : <http://www.cnrtl.fr/definition/Migrant>

8 CNTRL. «Réfugié» [en ligne]. URL : <http://www.cnrtl.fr/definition/r%C3%A9fugi%C3%A9>

9 CNTRL. «Immigré» [en ligne]. URL : <http://www.cnrtl.fr/definition/im-migr%C3%A9>

L'ASILE, UNE DIMENSION RÉGLEMENTAIRE FLOUE

Nous avons vu que les termes pour qualifier les migrants sont multiples et dépendent de chaque situation. Dans certains cas il s'agit de réfugiés, de demandeurs d'asiles, mais dans la majorité des cas il s'agit de personnes cherchant de meilleures perspectives économiques. Comme les mots ont un sens, l'utilisation des termes migrants, réfugiés, dubliné, demandeurs d'asile ou immigrés sont régis par des réglementations cacherait un débat législatif flou.

D'après France Terre d'Asile, « *Un demandeur d'asile est un étranger inscrit dans une procédure visant à obtenir la reconnaissance du statut de réfugié ou de protection subsidiaire. Un réfugié ou un bénéficiaire de la protection subsidiaire est un étranger qui a obtenu une réponse favorable à sa demande d'asile et qui de ce fait est autorisé à séjourner en France. Les demandeurs d'asile et les réfugiés ne sont ni des sans-papiers, ni des migrants économiques.* »¹⁰

Le droit des réfugiés est régi par la convention de Genève de 1951 que la France a ratifiée. Elle stipule que « *Aucun des Etats Contractants n'expulsera ou ne refoulera, de quelque manière que ce soit, un réfugié sur les frontières des territoires où sa vie, ou sa liberté serait menacée en raison de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social, ou de ses opinions politiques* »¹¹

Le statut de réfugié est donc lié à un vécu, et la particularité de chaque situation oblige à une étude individuelle pour mieux comprendre et connaître le projet migratoire. L'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) a cette mission d'écouter les récits des demandeurs d'asile et apatrides pour « *statuer en toute indépendance sur les demandes d'asile et d'apatride qui lui sont soumises* »¹².

Mais aujourd'hui se pose un autre problème, celui des demandeurs d'asile, des personnes qui entrent sur le territoire français pour effectuer



▲ Fig 1. Parcours du demandeur d'asile

Source : <https://www.acafrance.fr/actualite/le-parcours-du-combattant-du-demandeur-d-asile>

¹⁰ France Terre d'asile, Questions-Réponses «Info Migrants» [en ligne]. URL : <http://www.france-terre-asile.org/demandeurs-d-asile-col-280/infos-migrants/demandeurs-d-asile#Q1>

¹¹ Convention de Genève, article 33, 19518 CNTRL. «Réfugié» [en ligne]. URL : <http://www.cnrtl.fr/definition/r%C3%A9fugi%C3%A9>

¹² OFPRA, «Présentation Générale» [en ligne]. URL : <https://www.ofpra.gouv.fr/l-ofpra/presentation-generale>

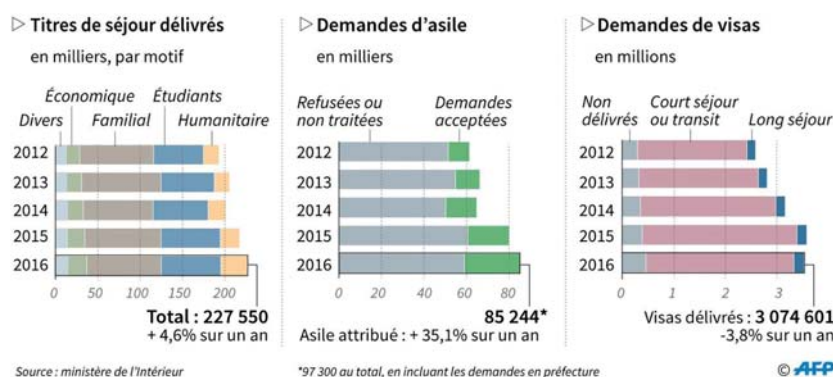
des demande d'asile et qui juridiquement ne sont pas reconnu comme réfugiés Il s'agit de nombreuses personnes qui arrivent aux porte de la France et qui expriment le désir d'effectuer une demande d'asile, de trouver refuge dans un pays. Ainsi, le demandeur d'asile est celui qui a formellement effectué une demande d'asile auprès d'une administration.

En 1999, une convention appelée Dublin a été rédigée par l'Union européenne. Revue en 2001 sous le nom de Dublin II et en 2013 sous le nom de Dublin III. Elle a pour but de simplifier les demandes d'asile et de limiter les abus possibles. Pour limiter les «*réfugiés en orbite*» c'est-à-dire, renvoyés dans un autre pays sans qu'aucun ne se déclare compétent. Le but de

cette convention est qu'il n'y ait plus uniquement un seul état compétent pour l'étude des demandes d'asile. Elle stipule qu'il ne peut y avoir qu'une seule demande d'asile effectuée par un demandeur dans un seul pays membre. Ces accords font donc reposer la prise en charge des migrants et des demandeurs d'asile sur le pays par lequel les réfugiés sont entrés en Europe.

Cette convention se distingue donc de la procédure classique de demande d'asile française. Par exemple, certains réfugiés arrivent d'Italie; si l'un d'eux y a déposé une demande d'asile alors l'État français peut envisager le transfert du réfugié en Italie.

RÉPARTITION DES RÉFUGIÉS ET DEMANDEURS D'ASILES SUR LE TERRITOIRE



▲ Fig 2. Évolution de l'immigration et visas délivrés par la France de 2012 à 2016
Source : <https://www.acafrance.fr/actualite/le-parcours-du-combattant-du-demandeur-d-asile>

En réponse à la dite «*crise des Migrants*» la France a mis en place un plan migrant visant à répondre de façon durable aux objectifs auxquels elle s'est engagée en 2015, «*l'accueil de 31 000 réfugiés en 2017*»¹³ (ce chiffre ne prenant pas en compte les 6700 personnes prises en charge entre 2015 et 2016). L'État français comme la quasi-totalité des états membres se sont divisé l'accueil des réfugiés et des demandeurs d'asile. L'Union Européenne a donc défini des quotas prenant en compte la richesse du pays, le nombre d'habitants et le taux de chômage. A titre de comparaison, l'Allemagne a ouvert ces portes à plus de «*1 million de réfugiés en l'espace de deux ans*»¹⁴ faisant augmenter le nombre de demandeurs d'asile à plus de 400 000 personnes en 2015 contre plus de 200 000 en 2014¹⁵.

En 2016, le nombre de prises en charge est évalué entre mai 2015 et juin 2016 à plus de «*7 000 personnes en Île de France*»¹⁶.

La France s'est munie de différents systèmes de mises à l'abri. Ainsi, au vu de l'importance des flux migratoires, l'État français a programmé la création de 4000 places d'hébergement supplémentaires en 2018 et 3500 en 2019¹⁷.

13 InfoMigrant «Le plan du gouvernement» [en ligne] URL : <http://www.infomigrants.net/fr/post/4125/que-propose-le-plan-migrants-du-gouvernement>

14 La documentation française «Allemagne 2015-2016 : la gestion de la crise des réfugiés»[en ligne] URL : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr>

15 Tous les chiffres sont tirés des statistiques publiées par le ministère fédéral de l'Intérieur, par le Bamf et par l'Office fédéral des statistiques [en ligne] URL : <http://www.bamf.de/EN/Infothek/Statistiken/statistiken-node.html>

16 Préfecture de la région-Île de France «Accueil, hébergement et suivi administratif des migrants à Paris et en Île-de-France» [en ligne] URL: <http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/content/download/21741/150732/file/Fiche%20presse%204%20mai%202016.pdf>

17 Ministère de l'intérieur «Garantir le droit d'asile, mieux maîtriser les flux migratoires» [en ligne] URL : <https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Info-ressources/Actualites/L-actu-immigration/Garantir-le-droit-d-asile-mieux-maitriser-les-flux-migratoires>

Si le nombre de places disponibles actuellement est difficilement quantifiable, près de 800 places sont créées par Emmaüs Solidarité ainsi que les 5000 places gérées par France Terre d'Asile dans toute la France.

Prévu par l'article L.345-2-2 du code de l'action sociale et des familles, «*toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique et sociale [...] doit avoir accès à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence*»¹⁸, c'est ce que l'on nomme l'inconditionnalité de l'accueil. L'État peut aussi fixer les conditions nécessaires sur une période définie pour subvenir aux besoins fondamentaux de ces personnes lorsque «*les conditions matérielles d'accueil prévues [...] n'existent pas dans une certaine zone géographique, et que les capacités de logement normalement disponibles sont temporairement épuisées*».¹⁹

C'est suite au démantèlement de la Jungle de Calais en 2016 que le système de centre d'accueil et d'orientation (CAO) a vu le jour. Son but était de mettre à l'abri et de réorienter les demandeurs d'asile regroupés dans les divers campements «*auto construits*» de la région. Ce schéma représentant la capitale, le centre d'accueil et d'orientation qui se trouve à la Porte de la Chapelle joue le rôle de distributeur qui réoriente les populations vers d'autres structures.

Parmi ces autres structures nous citerons le centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) : c'est un dispositif réparti sur tout le territoire national qui donne la possibilité aux personnes qui ont déposé

une demande d'asile, d'obtenir un lieu d'accueil pour toute la durée de l'étude de leur dossier. Le centre d'hébergement d'urgence (CHU) a pour but l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement des personnes vulnérables comme les femmes isolées, les familles avec enfants et les couples. Il permet une prise en charge qualitative et globale fournissant un suivi administratif, un suivi social, un accès aux soins et la scolarisation des enfants.

Les centres d'hébergement et de réinsertion sociale suivent généralement la prise en charge des familles et des personnes vulnérables en CHU et permettent comme leur nom l'indique, leur accompagnement et leur insertion sociale.

Les espaces de solidarité insertion sont des lieux qui accueillent pour une journée des personnes en précarité permettant un accès à l'hygiène, aux droits, à la santé et aux services sociaux.

L'ensemble de ces outils mis à disposition des personnes en mobilité forcée ne semble cependant pas suffisant et les démantèlements des campements autour du centre d'orientation de la Porte de la Chapelle montrent bien les limites d'un système dont le «*turn over*» n'est pas suffisant.

¹⁸ Code de l'action sociale et des familles, Article L345-2-2 [en ligne]. URL : www.legifrance.gouv.fr

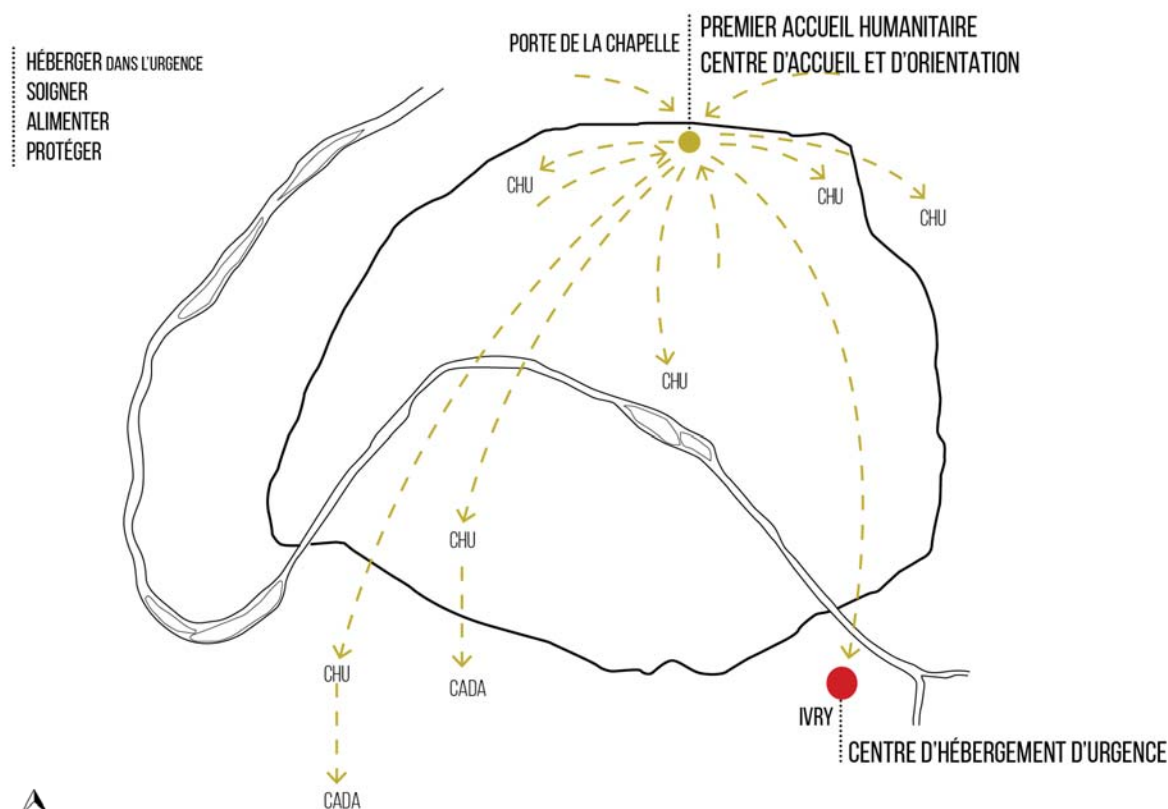
¹⁹ Directive Européenne n°2003-9 du 27 janvier 2003 DU CONSEIL relative à des normes minimales pour l'accueil des demandeurs d'asile dans les Etats membres [en ligne] URL : www.legifrance.gouv.fr



▲ Fig 3. Des tentes à l'entrée du centre d'accueil et d'orientation (Porte de la Chapelle)

Source : Thibault Verdon, Mars 2017

LE CENTRE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION, LE CENTRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE, DEUX FIGURES DE L'ACCUEIL.



▲ Fig 4. Schéma de la répartition des migrants sur le territoire parisien
Source : Emmaüs Solidarité - Atelier RITA

La gestion de ces deux centres se fait par Emmaüs Solidarité. Il s'agit d'une association regroupant plus de 300 adhérents, 269 bénévoles et 500 salariés. L'association fondée en 1954 ne compte pas moins de 61 structures d'hébergement ou de logements adaptés, gère 5 centres d'hébergement d'urgence et le centre d'accueil et d'orientation de la capitale. Il s'agit donc d'une structure importante dans le paysage social d'aide aux populations en exil puisqu'elle a mis en place depuis 2014 une «*maraude migrant*», et participé aux financements de centres dédiés à l'hébergement. Elle propose ainsi, «*un changement de méthode par la création d'un espace dédié qui permette un premier accueil et une orientation de manière à ce que le campement ne soit pas la porte d'entrée vers l'hébergement*»²⁰

Les CHU et CAO ont une même destination, celle de proposer un accueil digne aux «*personnes étrangères, arrivées en situation régulière pour la première fois en France, afin d'y séjourner durablement*»²¹ appelées

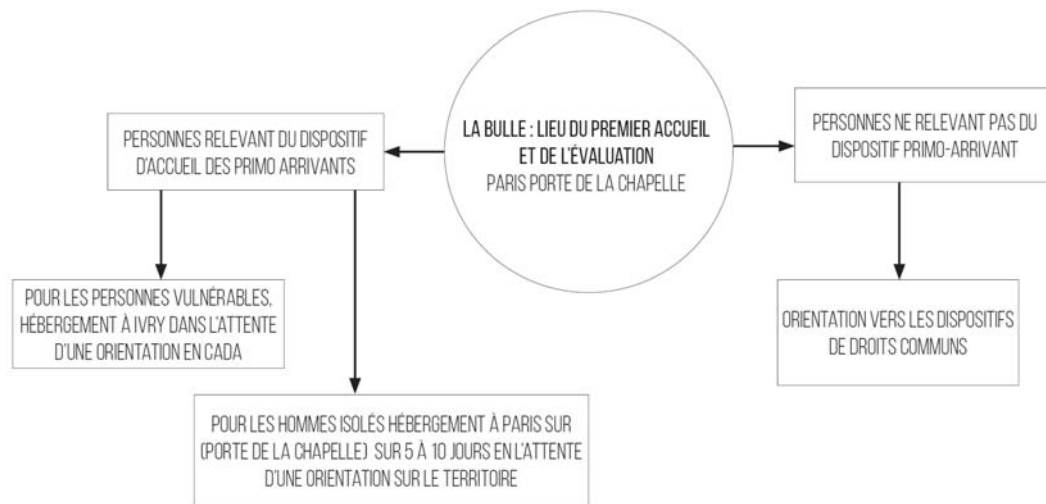
«*primo arrivant*». Les centres d'hébergement font partie d'un projet global ayant pour ambition «*le retour à la vie après la rue*»²². Aussi, ils constituent avec le centre de la Linière à Grande-Synthe (59) les seuls centres Humanitaires d'urgence de France. Cependant leurs conceptions par des architectes en font, pour l'instant les seuls exemples sur le territoire Francilien.

La conception des deux centres diverge, et la fonction d'orientation du CAO de Porte de la Chapelle a abouti à la division de l'espace en deux espaces distincts. «*La bulle*» réalisée par l'artiste Allemand H.W Müller. Cet espace sert de premier accueil et permet aux arrivants d'être pris en charge immédiatement. Cette «*bulle*»

20 A. AGUEDO, Chef de Service Emmaüs Solidarité, entretien du 28 Juillet 2017

21 Emmaüs Solidarité, présentation publique, Ivry-Sur Seine (94), France, Octobre 2016

22 Ibidem.



▲ Fig 5. Projet global d'accueil des réfugiés et demandeurs d'asile
Source : *Emmalis Solidarité*

joue le rôle de marqueur urbain (fig 5.) correspondant au fait que le centre est le lieu d'orientation dans la capitale.

Dans le cas où les primo-arrivants veulent faire une demande d'asile, ils sont accompagnés dans la Halle après un diagnostic médical. Il s'agit d'un ancien entrepôt SNCF de 8000 m² dans lequel se regroupent 8 quartiers autonomes de 50 personnes répartis sur

deux niveaux et organisés autour de rues centrales. Aux seins des quartiers se trouvent un espace d'accueil, des alcôves de rencontre, un réfectoire.

La capacité du centre est actuellement de 400 places et concerne uniquement les hommes isolés. Le temps de séjour est au maximum de 10 jours avant d'être réorienté vers une structure plus adaptée.



▲ Fig 6. «Bulle» ou pôle accueil du centre d'accueil et d'orientation (CAO) de Porte de la Chapelle (Paris XVIII^e arrondissement), un élément marquant du paysage
Source : *Thibault Verdon, Mars 2017*



▲ Fig 7. Ancien hangar SNCF transformé en pôle d'hébergement du centre d'accueil et d'orientation (CAO) de Porte de la Chapelle (Paris XVIII^e arrondissement)
Source : *Thibault Verdon, Mars 2017*

Tout comme le centre d'accueil et d'orientation, le CHU s'implante sur une ancienne friche industrielle et s'organise autour de différents pôles et activités (fig.7). En termes de population le centre se compose de 400 personnes vulnérables divisées en 200 personnes vivant en famille dont 50 personnes issues de campements «Roms» Ivryens, de 130 personnes vivant en couple et de 70 femmes isolées.

Le temps de séjour peut s'étaler sur plusieurs mois, ce qui a influencé différemment la conception d'un centre qui est dessiné comme un village avec ses rues et ses quartiers. Chaque quartier est composé de 6 bâtiments regroupant environ 67 personnes. Les espaces extérieurs sont organisés autour de Yourtes servant de réfectoires correspondant à chaque rue.

Le temps de séjour plus long permet à Emmaüs Solidarité de lancer une dynamique sociale d'accès à l'autonomie des personnes et aux soins de soi qui s'organise autour de six points différents :

«Proposer un lieu qui garantisse la sécurité et les besoins primaires des personnes ;

Sécuriser la situation administrative des personnes et travailler sur l'ouverture des droits individuels et familiaux;

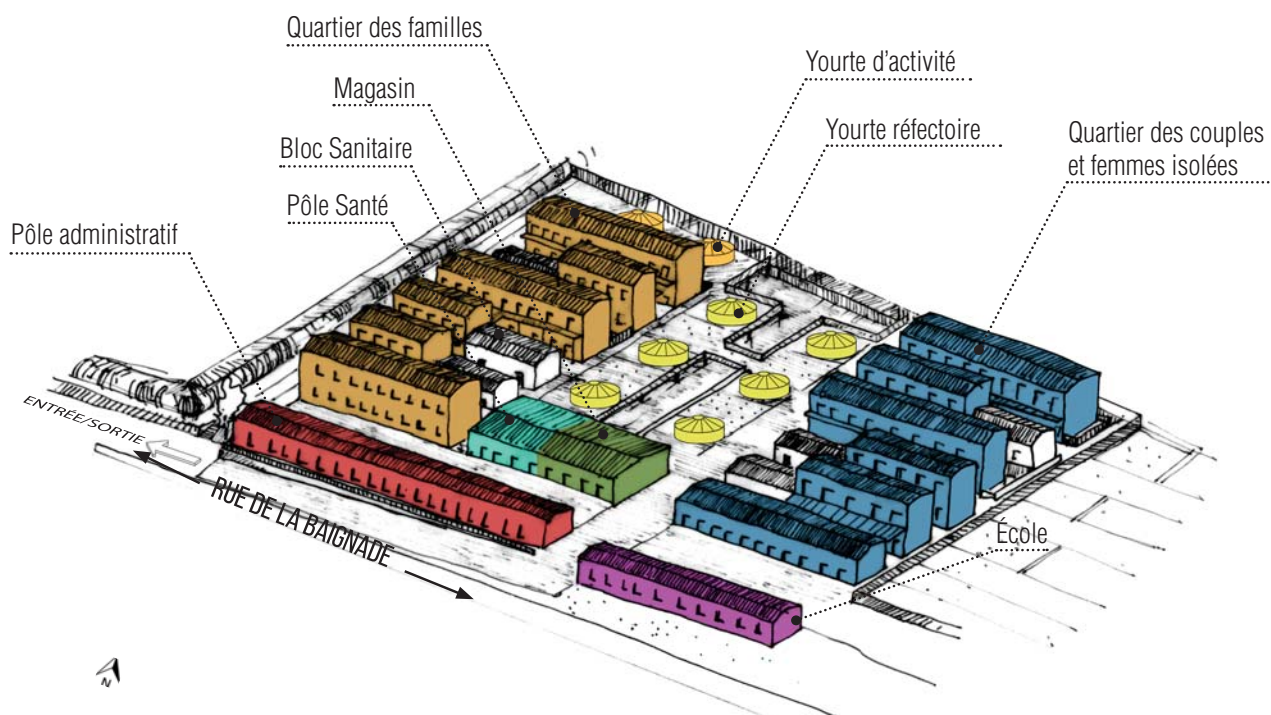
Favoriser le développement et l'acquisition des compétences sociales de base (accès à la langue, connaissance des institutions...);

Permettre l'accès aux soins et à la prévention en matière de santé physique et psychique ;

Travailler sur l'adaptation des fonctionnements individuels et/ou familiaux au contexte de la société française tout en valorisant et préservant la culture d'origine ;

Aider les personnes à trouver ou retrouver des repères dans l'organisation de leur quotidien.»²³

23 Emmaüs Solidarité, présentation publique, Ivry-Sur Seine (94), France, Octobre 2016



▲ Fig 8. Organisation du centre d'hébergement d'urgence d'Ivry-sur-Seine
Source : Thibault Verdon

PARTIE II - CADRE THÉORIQUE DE L'ACCUEIL

16

Pour comprendre l'accueil des réfugiés sur le territoire, il nous est nécessaire de définir certains thèmes comme « *le territoire* », « *le site* » et « *le lieu* ». L'ensemble de ces éléments ne peut être envisagé sans prendre en compte l'« *Habiter* », l'« *hospitalité* » et le « *refuge* » qui composent la définition de l'accueil. Avant d'entamer notre exploration nous devons dans un premier temps définir l'espace comme dénominateur commun. Ainsi, l'espace semble être le socle de la réflexion puisque pour imaginer un aménagement dans un lieu lui-même inscrit dans un site qui répond lui aussi à une logique territoriale, il nous faut saisir les nuances qui le constituent. En guise de propos introductif, nous observerons l'espace sous l'angle de la géographie et de l'anthropologie. Alors, nous pourrions entretenir un discours cohérent organisé autour du même point de vue, le paysage se trouve à cheval entre l'anthropologie et la géographie. L'espace est lié au temps, cette affirmation évidente ne retire rien à la complexité du sujet. Bon nombre de philosophes ou géographes se sont attelés à sa définition. A. Berque, M. Decerteau, E. T. Hall et bien d'autres ont fait de

ce terme un élément incontournable de la réflexion sur de nombreux domaines comme la sociologie, l'anthropologie, la politique et même le paysage. La combinaison des facteurs physiques, économiques et sociaux traduit à un moment donné et sur un espace donné une organisation particulière que l'on nommera spatialité. Cette spatialité physique résulte directement de l'homme et de ses actions. De la construction et de l'implantation d'un habitat particulier, de l'adoption et de la maîtrise de son milieu, de l'échange et de la communication aboutissent la production d'un paysage singulier.

23 Augustin Berque est un géographe français et enseignant à l'École des hautes études en sciences sociales, auteur de nombreux ouvrages sur la question du paysage dont « *Médiance* » en 1990, « *Écoumène* » en 2000 et plus récemment « *La pensée paysagère* » en 2008.

24 Michel de Certeau (1925-1986) était un philosophe et historien français du XXe siècle. Il est l'auteur de différents ouvrages traitant de la pratique de la ville et des lieux dont « *Le Lieu de l'autre. Histoire religieuse et mystique* » publié en 2005 et *L'invention du quotidien, I : Arts de faire en 1990*.

25 Edward Twitchell (1914-2009) Hall est un anthropologue et sociologue américain s'intéressant à la perception de l'espace social et personnel perçu par les hommes. Il publie un ouvrage majeur en 1971 « *La Dimension cachée* ».

LE TERRITOIRE D'ACCUEIL

DÉFINITION DU TERRITOIRE

La notion de territoire est polysémique et multiscalaire. Dans l'ouvrage de P. DONADIEU ²⁶ « *La Société paysagiste* », « *la mise en territoire* » de l'espace par le paysagiste, il introduit son propos par la définition du territoire qu'ont certains anthropologues. « *Pour les anthropologues, le territoire ne se confond pas avec l'environnement comme le paysagiste pourrait l'entendre, c'est par analogie avec l'espace des sociétés animales, que le terme désigne aujourd'hui les lieux de vie et des individus* » ²⁷. Cette définition permet de constater que le territoire se définit, d'une certaine manière par rapport à ses limites, à ses frontières, comme espace à protéger. Une définition plus géographique met en avant « *l'ensemble des lieux pratiqués par un habitant ou un groupe social regroupant des lieux centraux, périphériques et frontières, pouvant s'appréhender à plusieurs échelles, dont les logiques des acteurs*

(publics et privés) et les dynamiques culturelles, économiques et sociales le recomposent et le font évoluer en permanence » ²⁸. D'après P. DONADIEU le territoire peut être vu comme « *l'espace soumis à un pouvoir individuel ou collectif, local (la commune) ou national (Etat)* » ²⁹.

Le territoire n'est pas le paysage et souvent, on parle « *du paysage d'un territoire* » ou « *du territoire d'un paysage* ». Sans doute, le territoire se transforme en paysage par sa mise en récit. Alors le paysage dépasse les territoires. Mais comme le paysage,

26 Pierre DONADIEU est docteur en géographie, agronome, écologue et écrivain sur de nombreux domaines dont les sciences du Paysage qu'il a enseignées à l'École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles. 27 P. DONADIEU, *La Société paysagiste*, Actes Sud, ENSP, 2002

28 J.D. URBAIN. « *La trace et le territoire* », Actes Sémiotiques, 2014, n° 117 [en ligne] URL : <http://epublications.unilim.fr/revues/as/5277>

29 P. DONADIEU, *La Société paysagiste*, Arles, Actes Sud, ENSP, 2002

l'observation du territoire se nourrit des variations d'échelle qui influent sur sa perception.

La société contemporaine est résolument tournée vers la communication qui, a depuis une décennie déjà remis en question le rapport de l'homme au monde. La communication est un élément qui nous permettra de repositionner le territoire des personnes en mobilité forcée dans un contexte houleux, où les notions de frontières, d'identité et d'intégration apparaissent en filigrane sur un débat de société cristallisé par une absence de discernement.

Récemment, les migrants font l'objet d'une grande attention de la part des médias, des associations et des organes décisionnels de l'État. Ces derniers se sont emparés de la dite «*crise des migrants*» pour mettre en évidence son caractère «*malsain*». Mais cette caricature est sans doute le résultat d'une vision absolue dont le vécu ne serait pas pris en considération.

Si le thème de la migration fait l'objet d'une communication importante, les migrants font tout autant partie de ce territoire de la communication. Il est d'ailleurs triste de voir qu'ils se tiennent informés et suivent pour certains avec attention les articles qui décrivent leur situation. Si la migration n'est pas chose écrite, il paraît évident qu'ils connaissent les «*chemins qui mènent à Rome*». On ne peut que supposer qu'un échange de savoir est en train de se faire. Les parcours et les itinéraires doivent être communiqués. Sur ces

entrefaites, la sphère communicationnelle serait donc très développée et si l'on parle en permanence des territoires visibles, il en existe un autre bien moins perceptible celui des communications. Il n'est pas rare de croiser un réfugié armé des dernières technologies de télécommunication. Assurément, ils restent connectés au monde et conservent une proximité à leur territoire d'origine. L'exilé construit et partage sa vision du territoire, en fait la conquête, par ses traversées, il redéfinit ses itinéraires, ses chemins et ses passages, d'espace en espace, de territoire en territoire, de site en site et de lieu en lieu.

Dans les centre d'hébergement d'urgences (CHU) ou d'Accueil et d'Orientation (CAO), la communication nourrit les relations à l'extérieur comme à l'intérieur. La dimension touristique et communicationnelle de ces derniers est particulièrement exacerbée. Il suffit d'observer la sphère médiatique qui s'est construite autour des centres. Ainsi, chaque visite du centre d'hébergement d'urgence ou du centre d'accueil et d'orientation est accompagnée de journalistes ou de chargés de communication de multinationales qui ont participé au financement d'un de ces sites. Aussi, l'accès au CHU par des personnes extérieures se fait exclusivement par l'intermédiaire du service communication d'Emmaüs Solidarité. L'image qui en est communiquée est alors contrôlée et permet d'une certaine manière de favoriser la perception d'un territoire positif que représente l'ensemble des structures d'hébergement présentes en France.

CONTEXTE DU TERRITOIRE

En France, Le territoire a été accaparé et/ou approprié par les différents organes décisionnels de l'État aux collectivités territoriales. C'est par exemple le cas pour l'implantation des centres d'accueil dans la capitale qui incarne un réel projet de territoire où se mêlent des intérêts privés et publics divers (P. DONADIEU, 2002). Comme la publicité réalisée par certaines banques ou promoteur finançant ces actions humanitaires ou sous le couvert de l'intérêt général se targue de libérer le territoire parisien des campements. Ils répondent par la même occasion à un intérêt privé, celui de ne pas vouloir de campement en bas de «*chez-soi*».

La répartition des migrants sur le territoire national répond donc à la fois à la nécessité de cadrer et de rendre «*acceptable*» pour les populations locale la présence de réfugiés mais aussi de désengorger

un système qui montre déjà ses limites. Le territoire est donc l'endroit d'application des politiques et de production d'une certaine image de la société à la fois nationale ou internationale. D'ailleurs, les résidents du centre d'hébergement d'urgence ne sont pas arrivés en France par hasard.

« On est venus en France parce que c'est le pays des droits de l'homme, mais aussi parce que c'est un pays riche dans lequel on vit bien » M. (Soudan)

« Nous on ne veut pas rentrer, on veut simplement rester ici et travailler »

H. (Afghanistan)

Alors, ces nomades forcés à l'exil ont une certaine conscience du territoire dans lequel ils évoluent. Capables de situer la France ou Paris sur une carte, ils espèrent faire partie de la France, rester sur son territoire.

Ainsi, pour que le territoire puisse prendre forme, il est indispensable que l'observateur en ait conscience (JP THIBAUT, 2009). Alors, on pourrait considérer que le territoire n'existe que par celui ou ceux qui revendiquent de lui appartenir, c'est à dire d'en faire partie (JD. Urbain, 2005). Parler du territoire nous renvoie à la définition de l'étranger, de ce qui fait

que l'autre devient un étranger, en comparaison à un modèle établi qui voit de nouvelles populations arriver sur ce qu'il appelle «*son territoire*». Mais si ses prétendants disparaissaient, est-ce que le territoire ou le paysage disparaîtraient avec eux ? Il apparaît que le territoire comme le paysage soit né de l'interprétation qu'en font les hommes et sans doute le territoire ne pourrait perdurer s'il n'entretenait plus de relation à l'homme et à ses pratique. Le paysage naît de l'interprétation de l'homme et est construit par son regard

LA MIGRATION UNE AUTRE VISION DU TERRITOIRE



▲ Fig 9. Campement sous le boulevard périphérique, boulevard Ney, Porte de la Chapelle (Paris XVIIe arrondissement de Paris)
Source : Yann Foreix

Si notre société occidentale a, depuis 60 ans, posé les bases d'une vision commune des territoires grâce à la formation de la Communauté Economique Européenne, qu'en est-il pour les personnes victimes d'un nomadisme éphémère imposé ?

Aujourd'hui, nous faisons face à des populations arrachées de leur paysage avec ce qu'ils ont de plus précieux : la famille, la culture et le savoir. Ces populations doivent trouver leurs repères dans un Nouveau Monde. S'adapter à un Nouveau Monde concourt à s'adapter à un nouvel espace-temps auquel les réfugiés ne correspondent pas. Ainsi la violence du centre d'hébergement d'urgence réside sans doute dans cette adaptation à une nouvelle temporalité. Comme le dit Ali AGUERDO (Chef de Service

d'Emmaüs Solidarité du CHU) «*pour certains, ils viennent de la rue, ils étaient libre de leurs mouvements, dans les centres on leur dit quand manger, quand laver leur linge et certaines personnes ne le supportent pas ...*»

Si nos modes de vivre l'espace ne sont pas identiques ou si notre langue n'est pas la même, il pourrait être possible de conserver certains repères dans un territoire différent. Par exemple, dans un pays voisin. Nous pouvons aisément imaginer que le degré de changement du territoire est fonction de la distance parcourue. Ainsi, le changement complet d'organisation peut engendrer une déstabilisation totale, conduisant inexorablement aux bords de notre société. Les migrants peuvent être situés, comme

ont pu le faire différents auteurs dont J.M BESSE³⁰ «*en marge de la société*»³¹ mais aussi en marge des territoires. Souvent, ils évoluent dans les interstices des villes et des paysages, là où la place est laissée libre. Nous ne pouvons qu'imaginer que le périple qui les a menés jusqu'ici est ponctué d'occupations temporaires d'espaces laissés vacants en marge de la société. Les nécessités d'un lieu commun où le temps, les cultures et les gens se rejoignent est bien là, fournir la possibilité aux réfugiés de rejoindre le territoire politique, social, économique et urbain. Ainsi, dans le «*Territorium Urbis*»³² qui répond à des normes urbaines séculaires de définition et d'attribution du territoire comme le cadastre, ils ne disposent a priori d'aucune place. Les «*nomades de*

l'urgence» font face à des paysages inconnus. Des murs, des barrières, des clôtures autant d'obstacles, autant de retenues qu'il est difficile d'appréhender. Les indigents s'abritent, en attendant de pouvoir entrer dans le CAO, dans les anfractuosités de la ville, dans les espaces non bâtis, dans les blancs de la carte, sous les ponts, dans les friches ou encore sur les accotements, des camps de fortunes se montent (fg 8.).

30 J.M BESSE est philosophe, historien, directeur de recherche au CNRS et codirecteur de la revue Les Carnet du paysage.

31 J.M BESSE, «*Habiter, Un monde à mon image*», Flammarion, Paris 2013

32 L. PHILIPPE, «*Territorium urbis, Le territoire de la cité romaine et ses divisions : du vocabulaire aux réalités administratives*», Revue des Études Anciennes, Tome 95, n°3-4. 1993 [en ligne] URL : www.persee.fr/doc/rea_0035-2004_1993_num_95_3_4546

UN RAPPORT AU DÉPLACEMENT

Ceux que l'on appelle «*les migrants*» ne sont pas à proprement parler des nomades, ils n'entretiennent donc pas la même relation au territoire. En effet, les horizons qui se succèdent tout au long de leurs voyages ne sont pas chargés du même sens ou de la même territorialité. Lorsque «*l'itinérant avance avec le temps*»³⁴, le migrant avance contre le temps. Néanmoins, le migrant, qui avance avec le temps se construit lui aussi dans le déplacement. Il fait face à des obstacles humains et territoriaux pouvant mettre en danger son intégrité physique et morale. On pensera particulièrement aux populations devant traverser des pays et des mers à l'aide de réseaux de passeurs dans des conditions humaines désastreuses.

La territorialité des migrants est difficile à caractériser. Leur mobilité et la fluidité dont ils font preuve dans leur déplacement, ne s'arrêtent pas avec l'accueil de quelques-uns d'entre eux dans les divers centres d'hébergement ou d'orientation. Ce jour du 09 mai 2017, les campements qui s'étaient montés aux abords du centre de la porte de la Chapelle ont été démantelés et ses 3000 occupants dispersés sur le territoire français. Mais cela vaut aussi pour les individus qui se trouvent pris en charge, car l'objectif premier du CAO, est d'orienter les populations vers d'autres territoires d'accueil.

« On est parti de la Libye parce que c'était dangereux, on se faisait agresser... Dans le bateau qui nous a emmenés en France il y a 12 personnes qui sont mortes ». H (Tchad)

La différence est là, entre le choix et l'obligation. Les populations itinérantes ne sont pas liées par la même

relation au mouvement. Et ce voyage qui les amène jusqu'à nous s'est en partie construit dans les trajets qui les conduisent jusqu'à nous.

« D'Afghanistan, je suis allé en Iran puis en Turquie, en Bulgarie, en Serbie, en Autriche en Allemagne et en France » H. (Afghanistan)

Le voyage se construit dans les trajets. Souvent, le paysage se dévoile sur les longs trajets qui nous amènent à un lieu choisi. Le voyageur s'empare de cette période de transit pour contempler, s'immerger et faire partie d'un présent. A bien des égards, le nomadisme se construit de la même manière. Toutefois, la «*migration forcée*» ne pouvant être considérée comme un «*nomadisme séculaire*», est pénalisée par l'urgence de la situation et par conséquent le manque de disponibilité à la contemplation faisant du cheminement une épreuve. A l'inverse, dès que l'urgence se tarit, il n'est pas rare de voir de jeunes gens, assis sur un banc du CHU adossés à une yourte regardant à travers les grillages, la friche.

Est-ce que les habitants fixes sont les seuls à produire du territoire ? Les personnes en transit n'en produisent-elles pas, elles aussi, à leur propre mesure ? A l'échelle internationale se redéfinit un nouveau territoire élargi, celui des «*couloirs de migrations*», matérialisés par les pérégrinations des migrants à travers des pays et des frontières jusqu'au centre d'hébergement. A une échelle plus locale, l'appropriation de la ville pourrait aboutir à la production d'un territoire de proximité fait

34 T. INGOLD, *Une brève histoire des lignes*, Zones Sensibles, Paris, 2011

d'habitudes. Pour que des habitudes se créent il faut du temps et les temps de séjours sont très différents entre le centre d'accueil et d'orientation (entre 2 et 6 jours) et le centre d'hébergement d'urgence (entre 4 et 6 mois). A la porte de la Chapelle se trouve le quartier Soudanais de Paris. Les migrants vont ainsi dans «*l'épicerie aux Délices du Soudan*» acheter de quoi manger. Néanmoins, il s'agit de populations qui évoluent dans les campements aux abords du CAO présents pendant plus longtemps.

Au centre d'accueil et d'orientation, le temps de séjour est de 6 jours maximum. De ce fait, les nombreuses installations présentes dans le centre restent vides.

Le centre étant fermé, il ne permet pas aux personnes présentes d'entretenir une relation conventionnelle au territoire leur permettant de se l'approprier normalement. Dans le centre d'hébergement d'urgence le temps de séjour est de 1 à 6 mois et les résidents sont libres de sortir, toutes les conditions temporelles semblent réunies pour que les réfugiés puissent s'approprier le territoire des villes d'Ivry et de Vitry. Néanmoins, nous verrons que d'un point de vue spatial, les choses sont différentes et les possibilités d'appropriation de la ville sont réduites.

LE SITE D'ACCUEIL

DÉFINITION DU SITE

Le «*site*», tout comme le «*lieu*», le «*territoire*» ou l'«*espace*» est devenu au cours du temps un mot «*valise*» utilisé sans conscience du sens qu'il porte. Dérivé du grec «*sinere*» étymologiquement «*poser, installer*»,³⁵ «*l'essence même de site s'oppose à la fragilité*».³⁶ Le site est aussi associé à la mesure d'un terrain, pour être traduit à l'échelle qu'il convient sur un plan ou sur une carte. Il rime donc avec arpenteur. «*Le site est défini par des experts qui usent de mesures universelles et d'espaces métriques*»³⁷. Il est alors défini par un périmètre souvent abstrait sur une carte, un plan, ou parfois concrètement, comme cela peut être le cas pour les centres d'accueils ou d'hébergements qui sont limités par une clôture, un mur ou un bâtiment. De l'ordre scientifique et de représentation universelle, «*le site comme la carte comportent des limites dans lesquelles il se réalise et se dessine*».³⁸

La France peut être caractérisée par son penchant à la protection, voire à la surprotection de certains paysages, l'image de Paris devenu une ville-musée en est un bon exemple. Dans cette tentative de définition nous avons peut-être omis de reconnaître que le site a un statut réglementaire. Par exemple, la politique des opérations grands sites (OGS) borne le terme site et en propose une définition. Pour lui, «*un site est un espace porteur d'une caractéristique commune qui peut être géomorphologique, historique, sociale, voir technique. Le plus souvent, ces caractéristiques se combinent entre elles dans une entité alliant originalité, spécificité et qualité esthétique, qui en fait la réputation*»³⁹. Le site est un terme plus technique, le site est le «*terrain de jeu*» des politiciens

planificateurs et aménageurs et artistes aussi dans le cas du Land art.

À bien des égards, le site regardé au travers de l'aménageur est un espace qui a ou va subir une modification.

35 CNTRL. «*Site*» [en ligne]. URL : <http://www.cnrtl.fr/definition/site>

36 A. COQUELIN, *Le site et le paysage*, Presses Universitaires De France, Paris, 2007

37 J.M BESSE, «*Habiter, Un monde à mon image*», Paris, Flammarion, 2013

38 T. INGOLD, *Une brève histoire des lignes*, Zones Sensibles, Paris, 2011

39 J.P THIBAUT et al., *Petit traité des Grands Sites Réfléchir et agir sur les hauts lieux de notre patrimoine*, Icomos France /Actes Sud, Arles, 2009

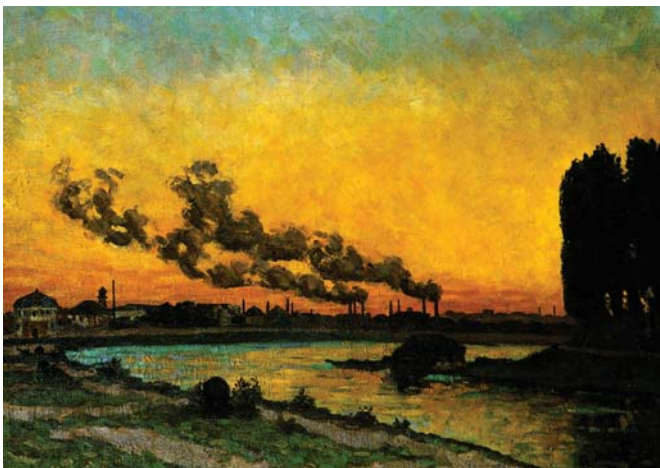
SITE ET SITUATION

Le site est en partie issu des artistes, l'interprétation qu'ils ont fait d'un paysage donné dont les caractéristiques étaient remarquables à un moment donné. Ces caractéristiques font de l'endroit en question, un élément à part du paysage méritant d'être représenté. Tout comme le CHU d'Ivry sur Seine, qui n'existe que par son opposition à autre chose. Le centre d'hébergement prend place sur une friche industrielle qui était auparavant l'ancienne usine des eaux potables de Paris, aujourd'hui fermée. Il subsiste des traces de ce passé industriel; par exemple, les bassins de décantation ou le bâtiment de D. PERRAUT. L'opposition entre le décaissé des bassins de décantations et la surépaisseur des bâtiments du centre, mais aussi entre la façade en verre du bâtiment de D. PERRAUT et le bardage en bois du centre participent à l'opposition du site à son environnement. Cette configuration est mise en contraste à travers l'homme (fig 10.). Le site n'existerait que par rapport à l'homme et au travers

de son regard vécu (JP THIBAUT, 2009). Comme l'a illustré A. GUILLAUMIN en choisissant la beauté des berges de la Seine à Ivry-sur-Seine au XIX^e siècle (Soleil couchant à IVRY, 1873) dévoilant ainsi un contexte industriel encore présent (fig 11.). Le site est donc le résultat d'une interprétation du paysage par l'homme qui en a conscience. Le site est donc défini par les hommes pour des intérêts spécifiques de conservation patrimoniale (Site Unesco ou archéologique), le site de développement urbanistique ou site touristique etc. A ce titre le CHU semble marquer la superposition de ces projections de l'homme, il est à la fois un site d'accueil des migrants mais aussi un site de développement urbanistique. En effet, le quartier où se trouve le centre fait l'objet d'un projet de renouvellement urbain appelé «*Ivry-Confluence*» de plus de 100 ha. Les sites peuvent donc être temporaires, à l'image du CHU qui ne peut compter que sur une durée de vie de 4 années.



◀ Fig 10. Espace central du centre d'hébergement d'urgence d'Ivry-sur-Seine sur pilotis. En arrière plan bâtiment de D. Perrault (1987-1990)
Source : Thibault Verdon, Mai 2017



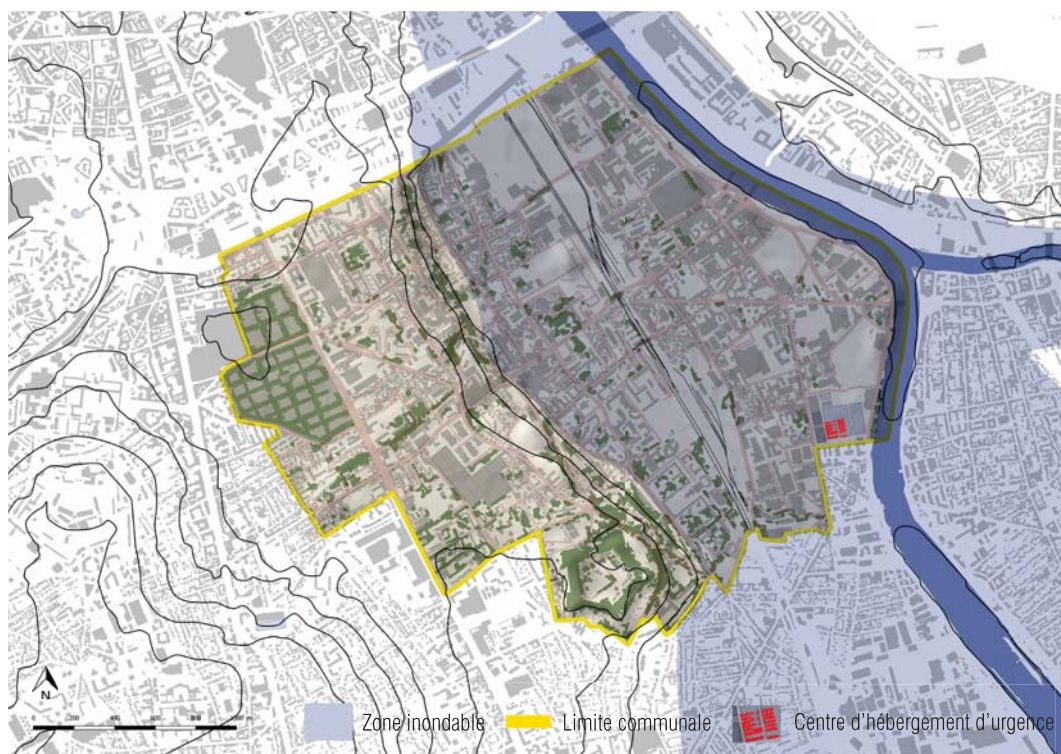
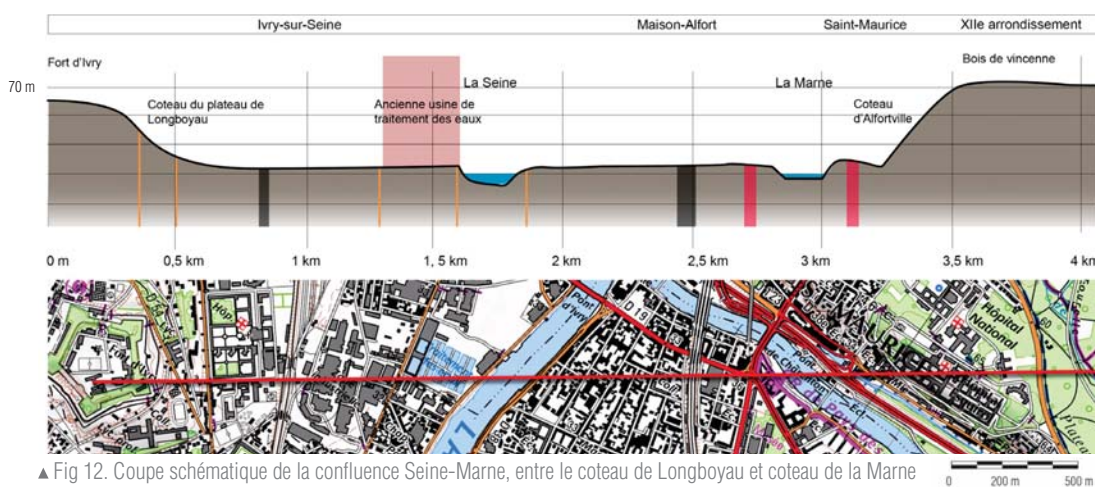
◀ Fig 11. Peinture d'Armand GUILLAUMIN, Soleil couchant à Ivry, 1873
Source : <http://www.musee-orsay.fr>

LE SITE DU CHU, UN RAPPORT PARTICULIER AU TERRITOIRE

Le centre d'hébergement d'urgence, au travers du site qu'il représente fait référence à la situation. Cette situation se réfère à une position établie dans l'espace et dans le temps. Pour comprendre son contexte d'implantation un site doit être mis en relation avec son contexte géographique et urbain. De ce fait, le CHU s'inscrit dans un contexte géographique pérenne et le statut qu'il entretient avec son environnement «lui donne le statut d'objet géographique».⁴⁰

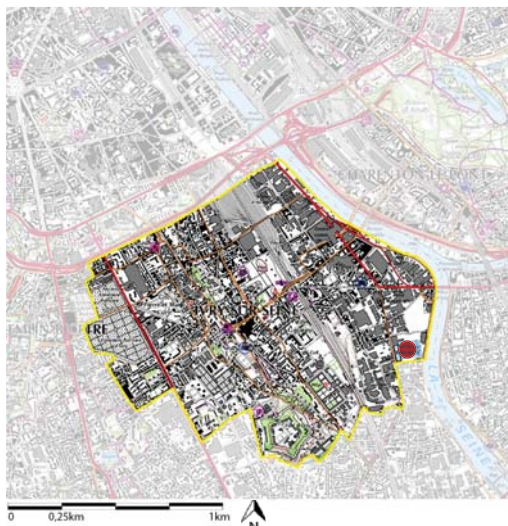
La morphologie particulière de son paysage à la confluence de la Marne et de la Seine correspond à un paysage entre plaine et plateau. Soumis aux risques d'inondations, le territoire a directement influencé l'aspect du site. Les modules d'habitations mais aussi tous les espaces extérieurs sont perchés hors de toutes eaux sur des pilotis reprenant le niveau Haut des anciens bassins de filtrations.

40 A. COQUELIN, *Le site et le paysage*, Presses Universitaires De France, Paris, 2007

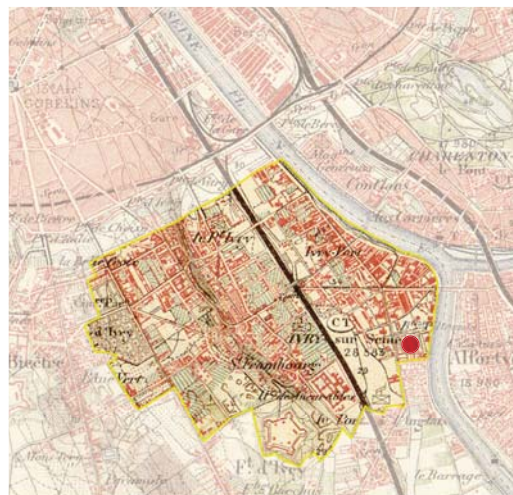


Sonder les différentes échelles. La ville peut être entrevue comme formant un site, à l'exemple de Paris qui par son architecture et son urbanisme hérité procure une cohérence d'ensemble. A l'inverse de la capitale, Ivry-sur-Seine témoigne d'une certaine incohérence urbaine qui semble être liée au territoire. La situation particulière de la ville a eu pour effet

de créer deux entités urbaines distinctes. Avant l'urbanisation (XVII^e-XVIII^e siècles) la ville profitait de son implantation sur le coteau exposé à l'Est du plateau de Longboyseau. La ville ressemble alors à un bourg dont l'activité principale demeure l'agriculture et le vignoble. La ville n'est alors pas encore aux portes de Paris.



▲ Fig 14. Carte de la ville d'Ivry-sur-Seine
Source : IGN, 2010



▲ Fig 15. Carte des environs de Paris dressée par le Service Géographique de l'Armée, XIX^e
Source : <http://www.iau-idf.fr>

Durant la période Industrielle (Au cours du XIX^e siècle) l'accroissement de la capitale par l'extension de ses murailles qui préfigureront l'emplacement de l'actuel périphérique est concomitant à l'arrivée du chemin de fer. Le quartier d'Ivry Port naît ainsi, enclavé entre la Seine et la voie de chemin de fer. Le caractère industriel du site a mis à profit la planéité du fond de vallée pour acheminer une voie ferrée et la Seine comme moyen de transport. Ces deux infrastructures de transports ont séparé le quartier d'Ivry-Port du reste de la ville. Néanmoins, le quartier n'est pas pour autant autonome mais n'a jusqu'alors fait l'objet d'aucune attention urbaine particulière. Aujourd'hui cette portion de territoire délimité est reconquise par la ville d'Ivry-sur-Seine. Dans le site industriel faisant référence au quartier d'Ivry-Port, se dessinent de nouveaux sites plus petits prenant en compte les friches industrielles éparses. Ces dernières offrent un potentiel immobilier d'importance et face aux objectifs urbain du «Grands Paris» la ville reconsidère ce morceau de ville pour créer une nouvelle entité urbaine appelée «Ivry-Confluence». La carte ci-après témoigne de la dynamique urbaine importante en termes de renouvellement urbain.

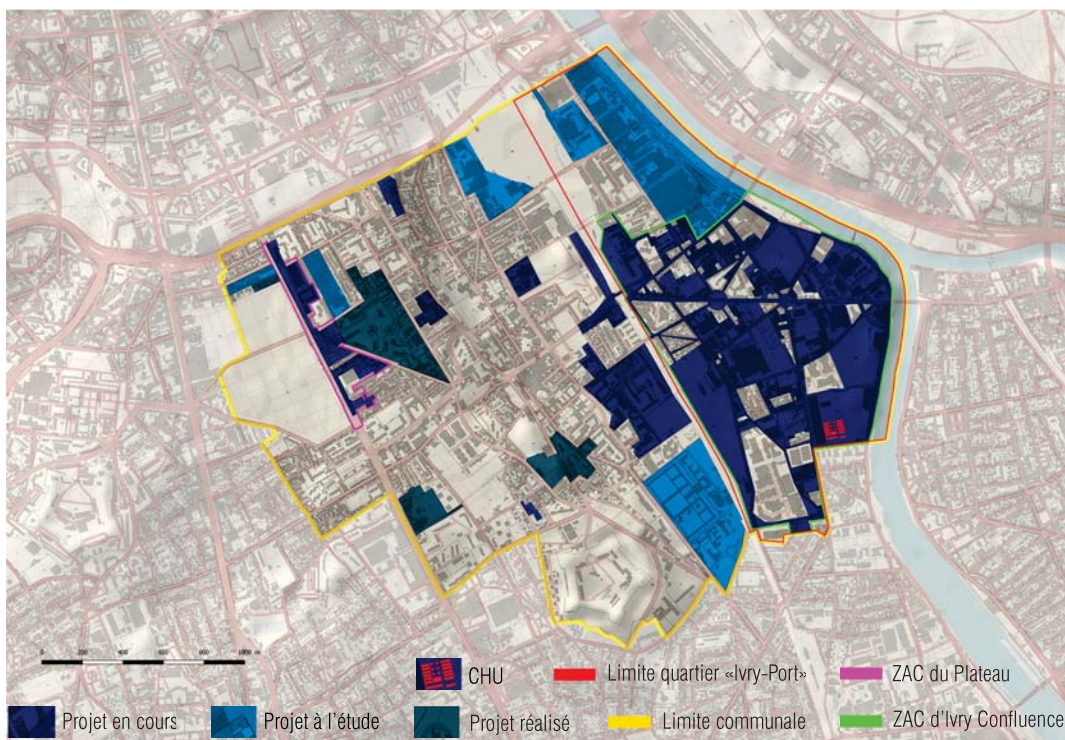
Alors, Le centre d'hébergement d'urgence s'est établi à l'emplacement de l'ancienne usine de traitement des



▲ Fig 16. «Environ de Paris» levé par l'Abbé de la Grive, XVIII^e
Source : <http://www.iau-idf.fr>

eaux potables de Paris. Le CHU représente un site à part entière qui évolue dans un site urbain mutation passant de site industriel à un «site mixte».

Le site, par le regard et la position du corps dans l'espace, côtoie le territoire. Comme le lieu, il figure un rapport différent au paysage qu'il montre, donne à voir et facilite sa compréhension, sa lecture. En ce sens, la conservation des vides lors de l'activité de traitement des eaux à Ivry, permet de relier ce site à un



▲ Fig 17. Carte des projets urbains de la commune d'Ivry-sur-Seine

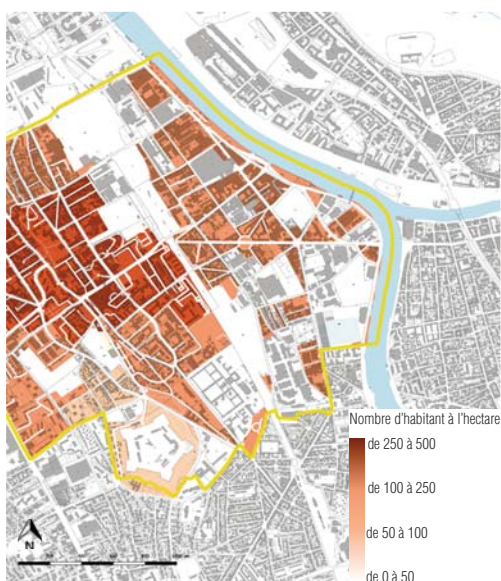
Source : APUR, IGN (Scan IGN25, BdTopo)

contexte social ouvrier et géographique (la proximité de la Seine) particulier.

Sur le site dessiné par le quartier d'Ivry-Port, les points de vue peuvent être multiples. On peut en observer l'intérieur, en se positionnant sur le pourtour ou depuis les hauteurs.

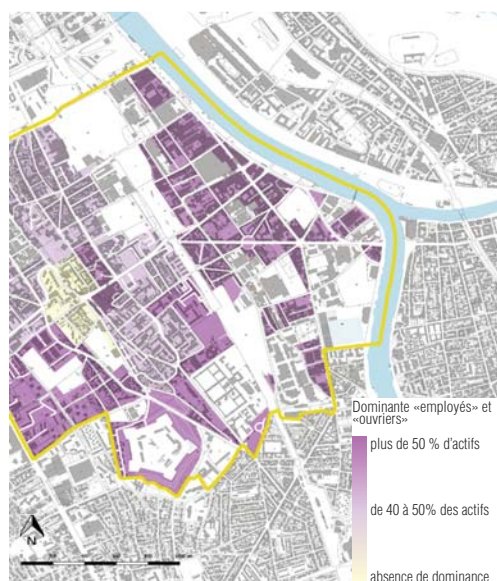
Souvent clos, délimité par le parcellaire cadastral, l'activité principale régit son organisation spatiale. Il peut s'agir des sites industriels qui ont subi des

modifications, sur la totalité ou sur une partie de leur superficie. Le CHU entre dans cette catégorie de sites nommés à la fois par rapport à leur situation dans un territoire (Site d'hébergement d'urgence Paris-Ivry) et pour la catégorie d'activité qu'ils matérialisent (les sites d'hébergement). Le site du centre d'hébergement prend donc place dans une dynamique urbaine particulière où l'activité industrielle a eu un impact fort sur une densité résidentielle et une population encore modeste.



▲ Fig 18. Carte de densité de population

Source : IGN (Scan IGN25), Insee, 2006



▲ Fig 19. Carte de la population active

Source : IGN (Scan IGN25, BdTopo), Insee, 2006

UN SITE EN RETRAIT DE LA VILLE

Contrairement au «*contours flou*» du paysage le CHU géolocalisé devient un site, un point dans le paysage aux contours bien délimités dans lequel peut se dérouler une action vécue. Les résidents du CHU par leurs allées et venus, leurs activités impliquent une action, celle de situer un geste ou une décision. A l'échelle du site, le quartier d'Ivry-Port et ses hautes cheminées de l'usine d'incinération (SYPECMA) et de la compagnie parisienne de chauffage urbain (CPCU) donnent à voir des marqueurs qui le distinguent des caractéristiques des autres sites rendant ce territoire industriel unique.

Pour mieux comprendre la position du CHU dans le quartier d'Ivry-Port, il nous est nécessaire de relever des éléments nécessaires. Si le site relève plutôt de l'observation, sa configuration influencera directement le site vécu c'est-à-dire le lieu. Comme il a été énoncé précédemment, le quartier d'Ivry-Port est enclavé entre la Seine et la voie ferrée marquant le quartier d'Ivry-Port par des parcelles industrielles

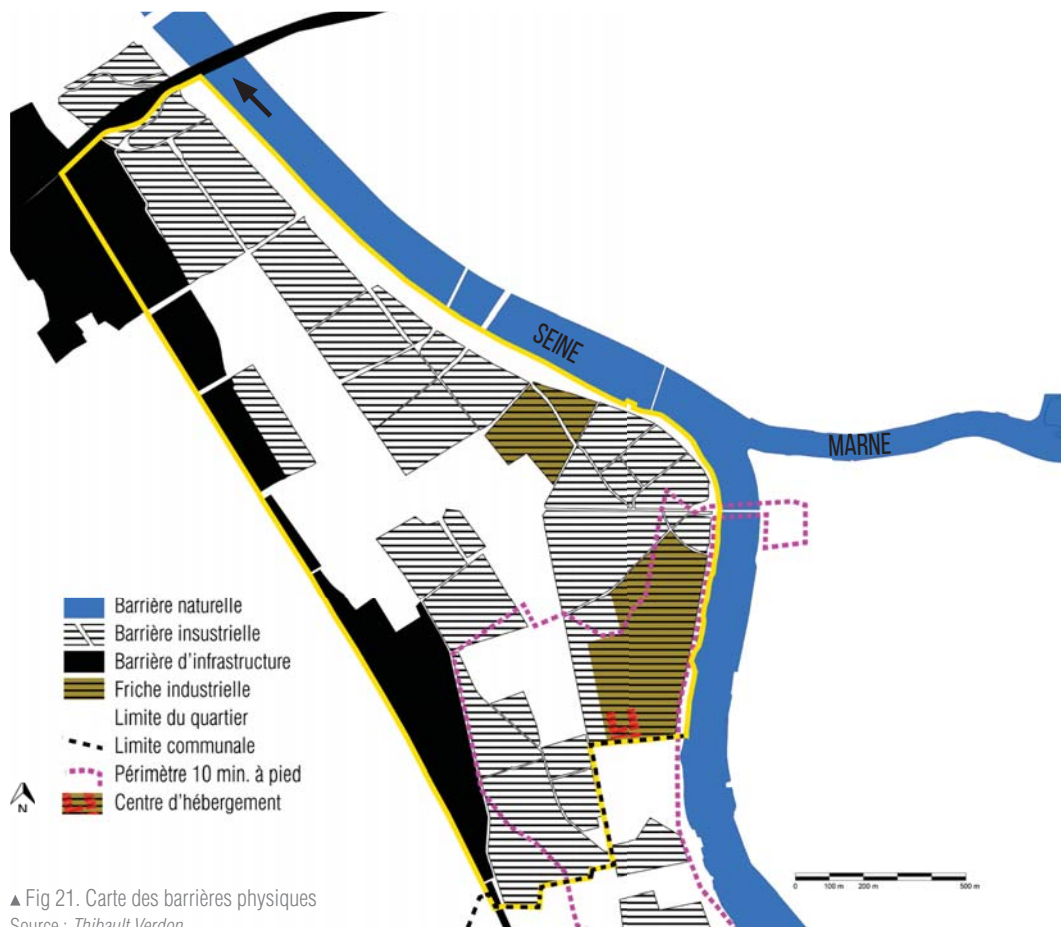


▲ Fig 20. Vue sur la cheminée de la compagnie parisienne de chauffage urbain

Source : Thibault Verdon, Mai 2017

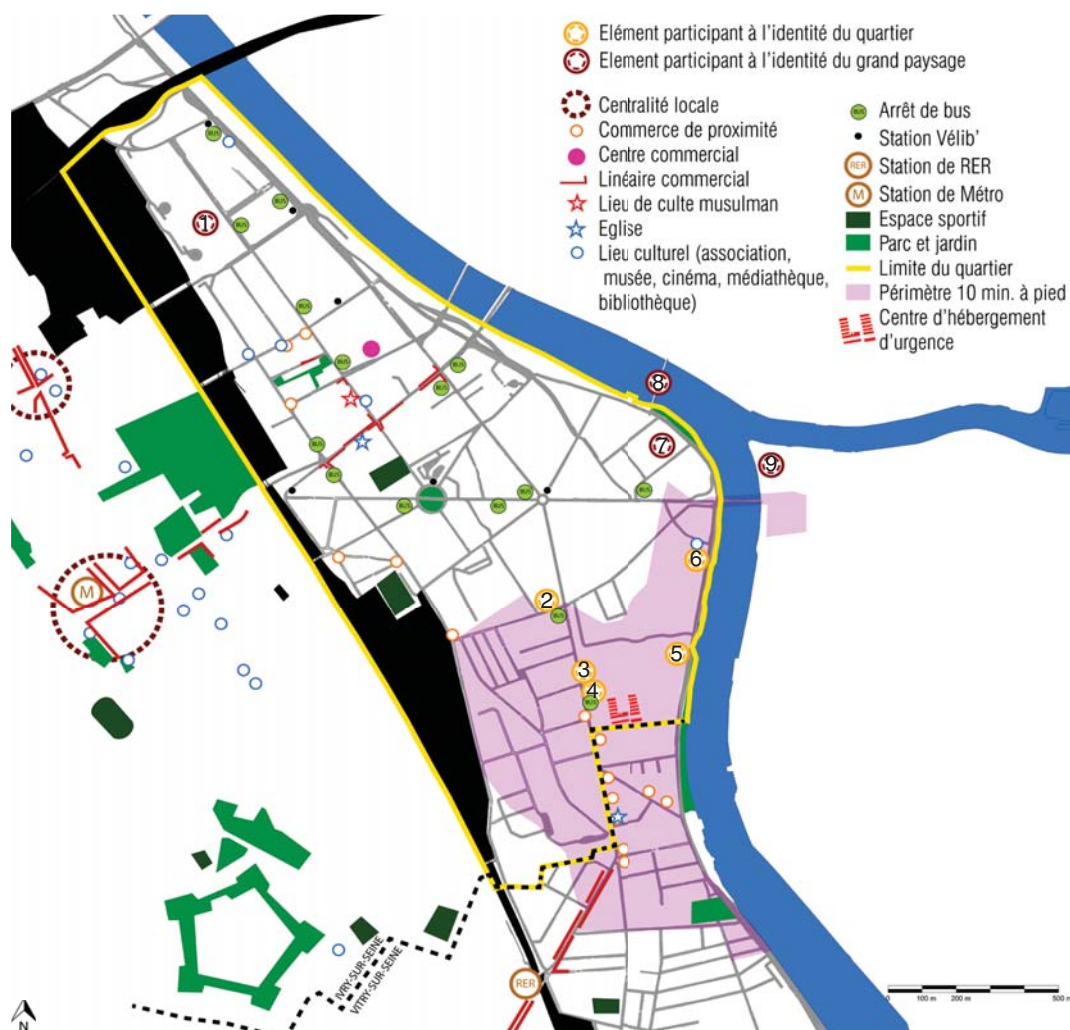
25

de grande ampleur. Ces grandes emprises foncières nécessaires à l'activité industrielle forment aujourd'hui des barrières physiques et visuelles importantes. La carte ci-après montre l'importance de ces emprises.



▲ Fig 21. Carte des barrières physiques

Source : Thibault Verdon



▲ Fig 22. Carte des centralités du quartier d'Ivry Port
Source : Thibault Verdon

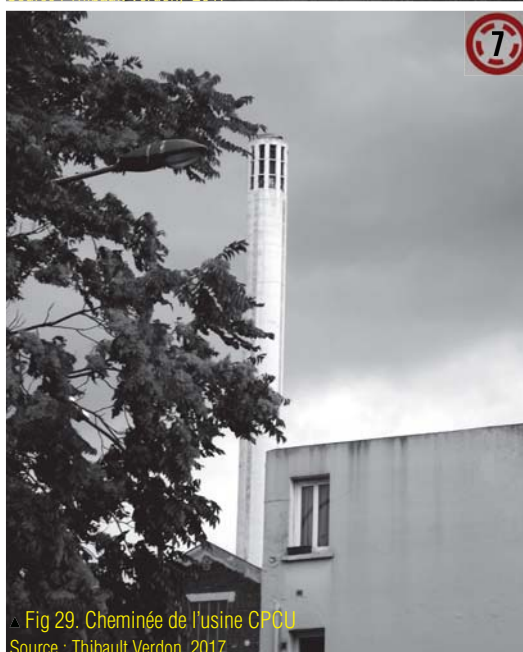
Le centre d'hébergement d'urgence prend donc place dans un contexte urbain particulier influençant l'évolution des demandeurs d'asile dans la ville. La carte ci-dessus nous montre que les zones accessibles en 10 minutes à pieds ne sont pas nombreuses. Les centralités qui se sont constituées au fil des années ne sont pas accessibles.

Le site s'inscrit dans un quartier industriel marqué par l'isolement et la faiblesse du réseau de transport. L'isolement actuel du quartier d'Ivry-Port et par conséquent du centre d'hébergement pousse les résidents du centre d'hébergement d'urgence (CHU) à aller à Vitry où les commerces de proximité sont plus proches.

Toutefois, la ville industrielle recèle de nombreux marqueurs paysagers. Le renouvellement urbain en cours offre des situations intéressantes où le patrimoine industriel est mis en valeur et conservée. Par exemple l'ancienne cheminée de l'usine Philipe devient le totem d'un passé industriel.



▲ Fig 23. Cheminée en brique des anciennes usines BHV
Source : Thibault Verdon, Mai 2017



DÉFINITION DU LIEU

28

Le centre d'hébergement d'urgence est un espace déterminé par les activités qui s'y trouvent et les événements qui s'y produisent. Le CHU est donc un lieu habité et incarné. M. AGIER, auteur de nombreux ouvrages sur l'anthropologie de la ville et des camps, définit le «*lieu anthropologique*» comme prenant en référence «*la symbolique de la mémoire laissée par les relations et l'identité attachée à un espace*»⁴¹ forgeant le lieu. Par exemple, les fêtes à laquelle Emmaüs fait participer les habitants de la ville d'Ivry et les résidents. Alors il devient le support d'une idée et permet de questionner l'attachement des hommes à un espace local «*producteur de localité*».⁴² Le «*lieu*» pourrait se définir par les interactions sociales qui s'y produisent. L'homme est alors remis au centre de la définition. Majoritairement absent du «*site*» dans lequel il tenait le rôle d'intermédiaire visuel, il intervient pleinement dans le «*lieu*» par les événements qu'il contribue à produire. Comme le site, «*le lieu est une relation par laquelle un objet se positionne par rapport à un autre*».⁴³

De territoire en territoire, de lignes en lignes, le centre d'hébergement d'urgence apparaît comme une destination, un point sur une carte, une sorte de localisation construite qui offre un endroit où s'établir, habiter et se réfugier. Il est d'ailleurs important de remarquer que «*les populations nomades n'occupent pas mais habitent les lieux*»⁴⁴ qu'elles ont amené à faire évoluer par leur passage répété. Comme les populations qui sont durant un temps dans le CHU, nomades forcés, ils habitent le lieu. Par leur passage répété en utilisant les grilles comme étendoirs ou l'espace central (situé à un niveau plus bas) comme poubelle sont des formes d'appropriation qui se répètent et font évoluer le lieu : «*Nul lieu ne fait lieu si dans l'espace comme dans le temps, il n'offre des relations aux autres démultipliées*».⁴⁵

Le lieu est animé par la question de l'intime, et sa quête dans l'espace programmé de la ville, nous pousse à réfléchir sur la question de l'échelle. Nous serions même tentés d'affirmer qu'un «*lieu*» devrait être petit pour correspondre à notre envie d'intimité (A. COQUELIN, 2002). L'intimité s'opposant par nature à l'échelle de la ville, il serait donc nécessaire pour saisir les subtilités du centre d'hébergement de se plonger dans le paysage de la ville d'Ivry-sur-Seine, d'effectuer une sorte d'agrandissement mettant

à jour les détails de l'aménagement. Le CHU se trouve donc là, à l'échelle de la rue de la Baignade et de l'avenue Jean Jaurès, du quartier d'Ivry-Port ou de l'habitation, dans les interstices du paysage. Ainsi, des lieux peuvent émerger d'autres lieux. Pour s'en rendre compte, un focus est nécessaire. Le CHU d'Ivry-sur-Seine est un lieu à l'échelle du quartier, La friche sur laquelle elle c'est installé en est un autre, tout les deux sont englobés dans le quartier d'Ivry-Port qui est aussi un lieu à l'échelle de l'agglomération parisienne. Nous pourrions même aller jusqu'à dire que les yourtes et les rues à l'échelle du centre en sont d'autres (fig 34.).

S'il est de l'ordre de la contiguïté, il est compliqué de se rendre compte ou d'approcher une configuration qui permette le chevauchement de deux lieux. Le lieu serait alors exclusif, c'est particulièrement le cas pour le centre d'hébergement d'urgence qui annule par sa présence la friche sur laquelle il s'est installé. Cependant, ce cas particulier ne peut être généralisable. Dans le quartier d'Ivry-Port, des lieux industriels se mêlent à des lieux d'habitation pour donner d'autres lieux mixtes et d'organisation plus anarchiques.

41 M. AGIER, *Anthropologie de la ville*, Presses Universitaires de France, Paris, 2015

42 Ibidem

43 J.P THIBAUT et al., *Petit traité des Grands Sites Réfléchir et agir sur les hauts lieux de notre patrimoine*, Icomos France /Actes Sud, Arles, 2009

44 T. INGOLD, *Une brève histoire des lignes*, Zones Sensibles, Paris, 2011

45 M. LUSSAULT et P. BOUCHAIN à l'occasion du festival «*La Saveur de l'Autre*», Calais, 2017

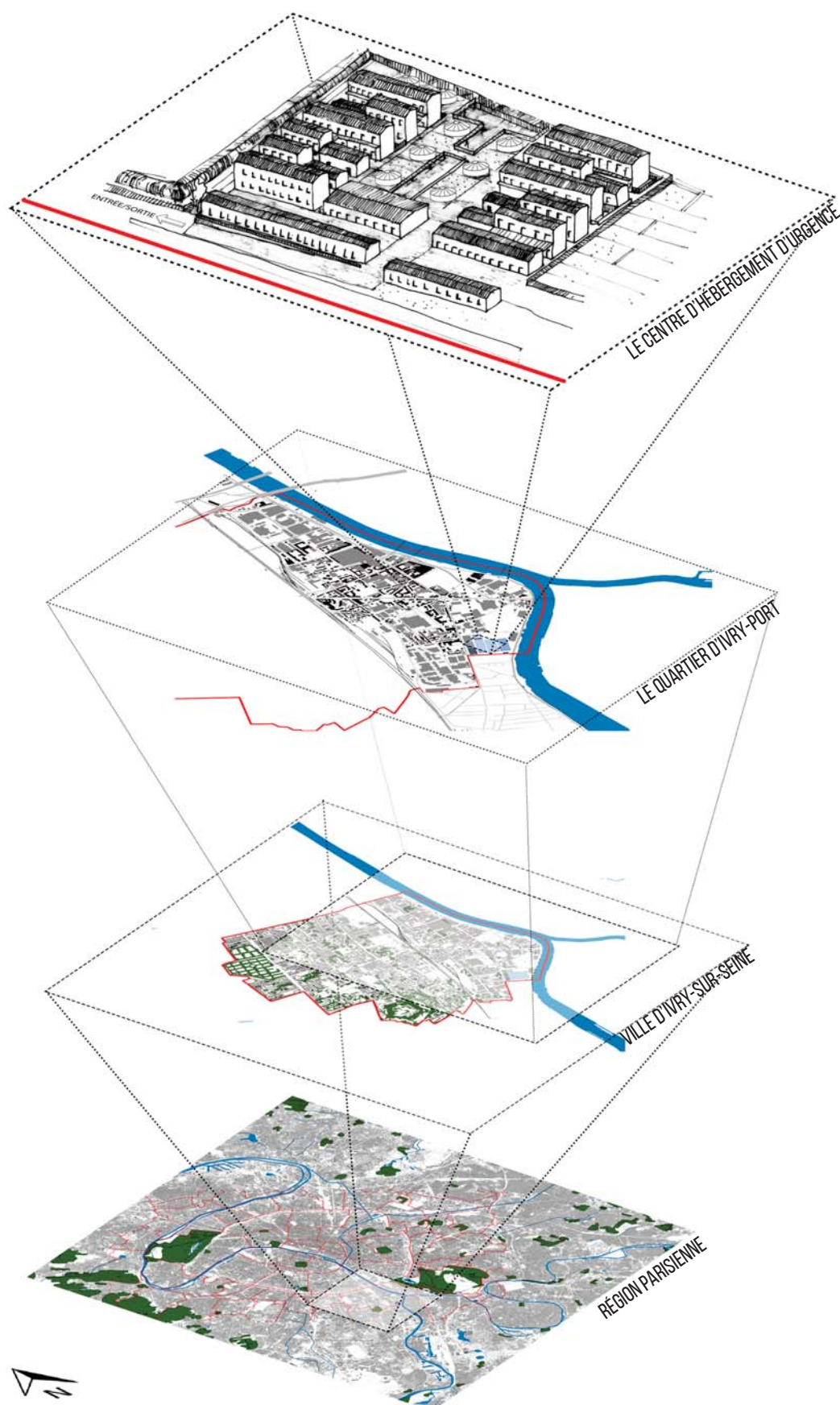


◀ Fig 32. Vide et bâtis dense et organisé en centre ville
Source : Géoportail.fr

Fig 33. Un paysage urbain peu structuré et marqué par l'industrie ▶
Source : Géoportail.fr

0 100 200m





▲ Fig 34. Empilement des échelles, du territoire au lieu
Source : IGN (Scan IGN25, BdTopo)

Entendons-nous sur cela, la valeur d'un lieu, d'un site ou d'un territoire ne va pas sans considérer le contexte dans lequel nous évoluons. Alors que la mondialisation tendrait à uniformiser, à lisser, les lieux sont marqués à vif par la circulation exacerbée des hommes et des marchandises qui pousse à toujours plus d'anonymat et à moins se tourner vers le passé. Le quartier d'Ivry Port et le projet d'aménagement d'Ivry-Confluence entrent dans cette démarche de modernisation où le passé industriel ne semble pas être la considération première. Si des éléments comme les cheminées en brique sont sauvegardées, le lieu du CHU ne sera pas conservé et sans doute, aucune trace ne sera laissée. Néanmoins, on notera une certaine considération pour la sauvegarde de la trame des bassins de l'ancienne usine des eaux et on déplorera l'implantation du voiries sur la parcelle qui accueille aujourd'hui le CHU, défigurant ainsi un élément marquant du paysage Ivryen (fig 36). La reconquête de cette portion de ville ne se fera pas sans dommage: pour accéder à la modernité, plus de 400 habitants du quartier d'Ivry-Port ont été expropriés. Il semble donc que la recherche du lieu soit une affaire commune et que les moyens pour y arriver soient diverse. Que ce soit pour certains lieu d'Ivry-Port ou pour le CHU, le lieu reflète l'image des

activités humaines à un moment donné. Toutefois, la figure du centre d'hébergement dépend directement de l'histoire du territoire à laquelle il participe. En transposant les écritures de l'homme et la mémoire, les lieux comme les territoires ou les sites sont des symboles géographiques intimement liés au paysage. Le lieu est donc marqué par l'homme, ce que nous appelons communément un «*lieu de mémoire*» ne peut nous empêcher de le rattacher à une histoire matérialisée et rendue visible par l'homme. Ainsi, le lieu qu'incarne le centre d'hébergement se transforme en «*lieu de mémoire*», à partir du moment où il y impose, organise et met en place une spatialité héritée d'un sentiment, d'une intention. Ainsi par son action de conception, V. GUICHARDAZ (architecte) a transformé le lieu en territoire à mi-chemin entre le bidonville et l'hôtel, entre le bidonville ou le village (JD. Urbain, 2005). Le CHU n'est pas uniquement le résultat des différentes formes d'appropriation qui participent à transformer le lieu mais est aussi l'image du processus qui a abouti à sa création. Les caractéristiques particulières (dimension, forme et matérialité) qui en résultent le différencient d'un autre lieu que l'on pourrait croiser dans la ville.



▲ Fig 35. Le centre d'hébergement, une emprise particulière
Source : IGN (Scan IGN25)



▲ Fig 36. Plan du projet «Ivry-Confluence»
Source : SADEV 94

Néanmoins, les activités anthropiques ont, ensemble et de façon intime, mis à disposition de nouveaux moyens pour que le lieu «*CHU*» se développe et puisse aboutir à la formation d'un nexus. Dans l'ouvrage «*Une brève histoire des lignes*» Tim Ingold⁴⁶ définit le lieu comme «*un nexus où sont contenues toutes les formes de vie, de croissance, d'activité*»⁴⁷. Il s'agit donc de ce qui a été nommé un nœud, un croisement à un endroit spécifique d'une géographie particulière où concourent des phénomènes qui vont au-delà du simple mouvement. Alors, l'ensemble des moyens mis à disposition par Emmaüs, que ce soit les ateliers de peintures pour les enfants, ou la mise en place de concert, de projection de film, ou la disposition de chaises ou de bancs ont ensemble et de façon intime, participé au développement du lieu. C'est dans cette continuité que nous essaierons de nous inscrire, pour participer à la création du lieu.

Quelles peuvent être les conséquences de l'altération du paysage sur le lieu ? Ce que l'on pourrait nommer le «*paysage maternel*» qui par définition «*constitue le paysage dans lequel naît une culture et une langue particulières issues de son évolution*»⁴⁸, a au fil des siècles, modifié les caractéristiques naturelles du lieu, faisant naître des spécificités identitaires. S'inscrire dans le lieu, c'est s'inscrire dans une

continuité historique et culturelle sur laquelle une identité peut se constituer. Le CAO s'est construit sur des friches industrielles. En attente de sens, la friche incarne sans doute la neutralité nécessaire au support de la médiation et d'un lieu à venir

Quelles sont les solutions qui s'offrent à nous pour mettre en œuvre des supports de lieux répondant aux besoins de l'accueil, à savoir la réception d'un bagage historique, culturel et identitaire ? Dans notre optique de conciliation et d'accompagnement, il est primordial de ne pas faire de copie d'espace ou de territoire qui favoriserait l'amnésie des lieux. Le lieu n'est pas déplaçable ni copiable. Il ne s'agit pas simplement de calquer la morphologie d'un espace en pensant que les usages suivront, mais bien de transposer les charges symboliques qu'il propose. Pour permettre l'agrégation et l'apport volontaire de différentes cultures, l'implication des résidents et des usagers dans le processus de construction du lieu semble inévitable.

46 Tim INGOLD est professeur d'anthropologie sociale à l'université d'Aberdeen (UK). Il est également l'auteur de *Marcher avec les dragons* publié en 2013.

47 T. INGOLD, *Une brève histoire des lignes*, Paris, Zones Sensibles, 2011

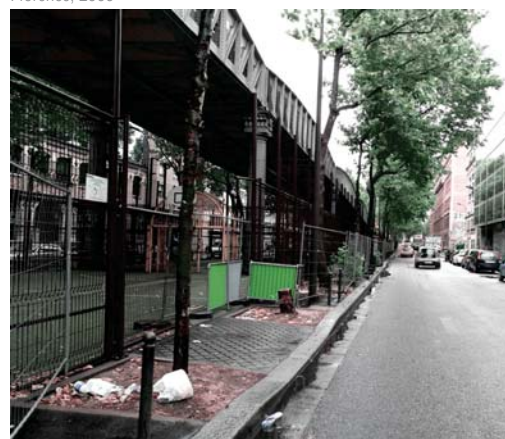
48 L. BONESIO, «*Paysage et sens du lieu*», *Éléments* [en ligne] n°100, 2001 URL : <http://grece-fr.com/?p=3923>

LE CENTRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE, UN LIEU VÉCU

Pour mieux saisir la dimension vécue du lieu, il nous faut faire un lien avec le territoire et le paysage. Empruntons ces quelques mots à la définition du paysage donnée par l'Europe, à savoir, «*une portion de territoire tel que perçu par les populations*»⁴⁹ et nous pourrions ajouter, «*tel que vécu par les populations*». Alors, nul doute ne plane sur l'épaisseur du CHU ou des campements, au sein desquels l'habitant ressent le lieu comme une part de son histoire. Le lieu qui en est produit devient un paysage imprégné des mémoires vécues de chacun. Le lieu s'inscrit donc dans une dynamique paysagère particulière et laisse derrière lui parfois un paysage complexe. Après le passage répété des forces de l'ordre le 30 mars, le 2 mai, le 17 août, le 16 septembre et le 4 novembre 2016, le camp de Stalingrad a été définitivement démantelé et laisse derrière lui un paysage de barrières. Aux abords du quartier Pujol de la Porte de la Chapelle, le camp qui regroupait plus de 1000 personnes a été détruit le 8 mai 2017. Des tentes, des habits et des déchets sont ramassés à la pelleuse, les trottoirs sont nettoyés au «*jet d'eau*», des blocs de pierres sont installés sous les ponts (fig 32.) Il semble que

même un lieu temporaire laisse des traces visibles. Sans doute les lieux auront été bouleversés et les empreintes laissées ne seront que les témoins d'un passé constamment rappelé.

49 Conseil de l'Europe, *Convention européenne du paysage*, Article 1, Florence, 2000



▲ Fig 37. Barrières et grillages disposés par la mairie de Paris sous le pont du métro. (En direction de la Station Jaurès Ligne N°2)

Source : Thibault Verdon, Juin 2017

Dans «*l'Invention du quotidien – Arts de faire*», publié en 1980, l'anthropologue M. DE CERTEAU a réalisé une analyse précurseur du lieu comme l'endroit droit de l'expression de la sensibilité des hommes. Ainsi, il pense la ville comme un récit sur lequel les habitants rajoutent, par leur propre histoire et leur appropriation, des lignes à sa construction. Aussi, il définit l'espace comme le «*lieu pratiqué*»⁴⁹ donc un espace lié au mouvement, dépendant «*des vecteurs de direction, des quantités, de vitesse et de variable de temps*»⁵⁰. Déjà, cette première réflexion, montre l'espace comme liant des lieux entre eux, comme des lieux organisés par les objets qui le composent. Toutefois, la dimension pratiquée de l'espace par laquelle il se transforme en lieu demeure l'information majeure. Le lieu se doit-il d'être habité pour exister ? A Ivry, les berges de la Seine ne sont pas à proprement parlé habitées, mais les usages qui s'y déroulent et les marques d'appropriations qui en résultent (déchets, feu...) font de cet espace encore non aménagé un lieu. Tout comme les friches industrielles témoignent d'un passé et sont donc des lieux à part entière. La friche de l'ancienne usine des eaux sur laquelle se trouve le CHU était déjà un lieu avant d'accueillir le CHU et le sera encore après son départ.

L'attachement à un lieu est nécessaire pour une communauté qui est née ou qui est tout juste arrivée dans un territoire. Aussi, Le besoin de se reconnaître dans des normes sociales (dont le lieu s'imprègne à différentes échelles et à différents degrés) aide à la constitution de l'identité de ses habitants/occupants (M. AGER, 2015). L'utilisation du lieu par les enfants ou la présence majoritaire des femmes à proximité du logement, font partie de la reproduction des normes sociales présentes dans leurs pays d'origine et les liens sociaux en train de se faire entre des personnes issues de mêmes communautés, ou parlant la même langue, participent à la création d'une identité. L'identité de ces habitants ne peut se faire qu'en comparaison d'autre chose : c'est parce qu'ils peuvent sortir du centre et revenir «*chez-eux*» dans un espace devenu familier qu'une identité se crée. Néanmoins, la notion d'identité reste toute relative dans notre cas car il s'agit d'un espace éphémère.

Tout comme l'itinérant, le migrant ou le voyageur, ne ressortent jamais indemnes du périple qu'ils entreprennent, des lieux qu'ils traversent. Les lieux comme le dit M. DE CERTEAU sont des livres sur lesquels les habitants, les usagers de l'espace écrivent une histoire. Ce «*récit*» ne se construit pas uniquement dans un seul sens, bien au contraire, il

imprègne les gens. C'est pourquoi, les itinérants, comme les migrants ou les voyageurs ne sont jamais les mêmes à l'arrivée et au départ (Tim Ingold, 2013). Ainsi, un membre du personnel du centre me rapportaient la difficulté et l'attachement qui se fait à la fois pour le lieu et entre les personnes, rendant difficile le départ. Dans toute approche de projet ou de création qui vise à toucher des humains dont le passé est encore présent, la prise en compte du traumatisme doit être une étape importante. Alors que «*les camps spontanés restent hors du monde et de ses réseaux*»⁵¹, le centre d'accueil et d'orientation rassemble les moyens humains et les infrastructures qu'on espère nécessaires à la pose d'un premier pas sur le long chemin de l'insertion.

Néanmoins, Le lieu accompagnera les résidents au travers des souvenirs, de la lumière aveuglante reflétée par le sol en béton désactivé et les yourtes blanches, par les cris des enfants qui s'amusent, par le bruit des pas sur le sol métallique, par les silences à l'heure du repas et les odeurs des lessive qui sèchent sur les grilles, par les rencontres qui ont lieu entre les résidents mais aussi entre le personnel encadrant d'Emmaüs Solidarité.

La mémoire du lieu va donc au-delà de la qualité et de l'ambiance de l'espace mais perdure par l'homme. Mais «*l'esprit du lieu*» n'est pas uniquement régi par les aspects sensibles mais aussi par la qualité de l'accueil qu'il participe à créer. La qualité du cadre de vie et des espaces publics, le caractère festif, les manifestations culturelles et l'organisation de l'espace du centre d'hébergement sont autant d'éléments qui peuvent participer à la constitution d'un accueil digne (M.PRATS, JP. THIBAUT, 2003).



▲ Fig 38. Rue centrale du centre d'hébergement d'urgence depuis l'entrée

Source : Thibault Verdon, Mai 2017

LE CENTRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE UN LIEU? UN NON LIEU ?

Si nous analysons le lieu au travers de la somme des faits sociaux qui le constituent, nous admettons que le camp ou le CHU, peu importe sa structure spatiale et les processus à l'œuvre dans sa constitution (réglementaire ou ex nihilo), ne peut être considéré comme un «non-lieu» à savoir, tel que le définit M. AUGÉ⁵² : «un espace qui ne peut se définir ni comme identitaire, ni comme relationnel, ni comme historique définira un non-lieu»⁵³, puisque les parts d'«identitaire» et de «relationnel» sont important dans les cas étudiés. Seul le caractère «non-historique» des camps rejoindrait le concept de «non-lieu». En effet, produit de l'urgence, il ne tient pas ou peu compte de l'histoire d'un site, mais est toutefois, associé à une réalité politique et réglementaire. À l'inverse, les centres d'accueil semblent plus ancrés dans le paysage, au sens premier, faisant appel à des fondations et à la construction. Si nous devons extrapoler les propos de M. AUGÉ, les non-lieux seraient globalement tous identiques, lisses et par conséquent imperméables à toute forme d'appropriation, c'est-à-dire «inhabités», à l'inverse des camps, des centres d'accueil et d'hébergement. Dans leurs architectures, les centres d'accueil empruntent le vocabulaire singulier et ingénieux caractéristique du campement précaire et construisent une nouvelle forme d'urbanité. Tout comme les campements de fortune ou les maisons, en s'exprimant de façons différentes à chaque fois, les

centres d'accueil et d'hébergement «se défendent de l'imposition des non-lieux»⁵⁴.

La précarité semble être le maître mot des campements en tout genre. Qu'ils soient Ex nihilo ou nés d'une réflexion d'experts, c'est le temps limité de résidence qui reste le dénominateur commun aux campements de fortune et aux centres aménagés par des architectes. Toutefois, offrir une garantie temporelle, ne pas remettre en question le lendemain, permet une plus grande quiétude. Là où l'attente règne, procurer un présent, si éphémère soit-il, devient un enjeu majeur. Le temps plus long de séjours dans le CHU d'Ivry-sur-Seine (1 à 6 mois) permet une disponibilité au temps, à la constitution d'une mémoire. Néanmoins, Le caractère éphémère des deux structures (campement de fortune et centre d'accueil) demeure une marque de précarité et influencera fortement notre définition du projet qui ne peut alors être vu comme un élément à long terme.

52 Marc AUGÉ est anthropologue et ethnologue, il est aussi l'ancien directeur de l'Ecole des hautes études sociales. Il durant sa carrière de chercheur et d'écrivain développé une anthropologie du quotidien avec des ouvrages comme un Ethnologue dans le métro en 1986 et plus récemment, le métro revisité, 2008.

53 M. AUGÉ, *Le non-lieu, introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Le Seuil, 1992

54 M. AGIER, *Anthropologie de la ville*, Presses Universitaires de France, Paris, 2015

LE CENTRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE UN ABRI, UN REFUGE

L'abri a une étymologie révélatrice, «*abrier*» au X^e siècle prend le sens de «*exposé au soleil*»⁵⁵. Puis au cours du moyen âge l'abri devient le lieu où l'on s'abrite, où l'on se protège des intempéries, alors l'abri se transforme en refuge. Le centre d'hébergement est lié au même objectif de «*préserver de quelque mal et d'offrir une protection*»⁵⁶ face au danger de l'exil et de l'exode.

L'abri interroge l'«*Habiter*» et les formes diverses d'habitat lié aux différentes cultures, par exemple, les tentes en Afghanistan ou les huttes africaines si elles sont souvent liées aux sites par les matériaux. Il apparaît que le CHU soit de ce point de vue, déconnecté d'une certaine réalité territoriale. Néanmoins, la yourte est une habitation qui fait référence à l'abri et au refuge des peuples nomades. Mais l'abri est aussi lié aux loisirs, à l'abri de pêche, le repos, les endroits où se réunissent la famille. Cette notion d'abri et de refuge

est universelle et si les yourtes peuvent apparaître comme un abri dans le refuge, elles ne fournissent pas un abri pour tous. Leurs dimensions et leurs positions dans le centre (à chaque yourte correspond une rue) les rendent exclusives. Gabriel De Perval (chargé des affaires culturelles du centre), témoignait de l'exclusivité de certaines yourtes durant la période du Ramadan. Ainsi, en face de la rue des femmes isolées correspond une yourte dans laquelle les hommes étaient proscrits. Pourtant cette exclusivité pourrait entrer dans la définition de l'abri qui est dans certains cas à lier aux loisirs (G. RAVENEAU et O. SIROST, 2011). Ainsi deux yourtes situées au Nord Est du centre sont dédiées aux activités des enfants leur fournissant ainsi un abri, le temps d'un atelier.

55 CNTRL. «*Abri*» [en ligne]. URL : <http://www.cnrtl.fr/definition/abri>

56 LAROUSSE «*Abri*» [en ligne]. URL : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/abri/221>

Nous pouvons dresser trois typologies d'abris :

L'abri physique : Par définition il met l'homme à l'abri des intempéries et des menaces qu'il peut encourir. La chambre, les yourtes et certaines rues à l'abri du soleil sont à mettre dans cette catégorie. A une autre échelle, le centre d'hébergement d'urgence procure pour les personnes sensibles en situation précaire un abri physique «à l'abri de la rue» et de ses dangers.

L'abri spirituel : En l'absence de lieu de culte, nous pourrions penser que l'abri spirituel est absent du centre. Toutefois la spiritualité va bien au-delà de la religion, le réconfort et la certaine sérénité que procure le CHU peut en faire un abri spirituel.

L'abri social : Il devrait par définition permettre d'établir des relations sociales nécessaires à l'épanouissement de l'homme. Alors, le lieu (CHU) devrait permettre de fournir les conditions nécessaires à la création d'une sociabilité. A savoir, l'ensemble des associations et des animateurs socio-culturels, psychologue etc. qui permettent de trouver un certains repos affectif et social. De reconsidérer le traumatisme engendré par la migration. L'abri se révèle dans la solidarité entre les êtres humains et les signes sont nombreux.

«Ici (le CHU) c'est très bien, on est à l'abri, on s'occupe de nous, on nous aide dans nos démarches, on nous donne de la nourriture, on a des lits où dormir, c'est mieux que la rue

» H. (Afghanistan)

Le centre d'hébergement d'urgence (CHU) forme des abris dans l'abri et on retiendra qu'il est parfois, toujours lié à la fabrication. Le CHU est construit comme un abri en retrait de la rue. Tout comme le lieu l'abri est lié à l'intimité et à l'échelle qui ont une importance fondamentale dans la constitution de l'abri. Néanmoins, il s'agit souvent d'un élément auto-construit qui permet de s'abriter sur un temps donné parfois court. Le centre d'hébergement est à échelle humaine et confiné. De ce fait, il incarne un lieu de tranquillité. La construction semble être un élément majeur puisqu'il devrait permettre de mettre à l'abri les siens et se sentir en partie chez-soi. De ce point de vue, le CHU n'a pas été construit par les résidents. Ainsi, on pourrait penser que les aider à construire certains éléments du centre devrait participer à la matérialisation de l'abri, à l'appropriation du refuge.

Explorer la notion d'abri nous montre bien l'importance de penser et de créer un lieu refuge même à l'intérieur de ce qui pourrait apparaître comme un premier refuge. A partir du moment où l'homme est exposé à un danger, en l'occurrence le retour à la rue, le concept d'abri devait être explicité.



▲ Fig 39. Entrée du centre d'hébergement d'urgence en retrait par rapport à la rue, au premier plan la «Nef» dessinée par D. PERRAULT
Source : Thibault Verdon, Juillet 2017

DÉFINITION DE L'HABITER

L'ouvrage «*À la découverte du paysage vernaculaire*» de John BRINCKERHOFF JACKSON⁵⁷ va dans ce sens et montre bien comment le paysage est devenu le résultat des actions de l'homme en lien direct avec son environnement géographique et social. Le verbe to dwell (habiter) a une signification particulière. Autrefois il signifiait «*hésiter*», «*traîner*», «*s'attarder*», comme quand on dit, «*il s'attarde trop sur cette question secondaire*»⁵⁸. Il insiste aussi sur le fait que le domicile «*signifie s'arrêter, rester quelque temps immobile ; il implique que l'on va bouger de nouveau. Alors, le lieu d'habitation devrait peut-être apparaître comme temporaire*»⁵⁹. Dans notre cas, ces quelques mots sont importants, car si le centre d'hébergement d'urgence (CHU) est lié au sol par ses fondations, la temporalité qui le définit est liée à l'éphémère. Alors si «*Habiter*» n'est pas lié à l'immobilité, rien ne devrait empêcher les résidents d'y habiter.

Comme l'explique J.M BESSE, «*Habiter*» est intimement lié au lieu car il peut être vu comme «*l'ensemble des lieux dans lesquels nous avons vécu, vivons, et vivrons peut être*»⁶⁰. Aussi, d'après la définition du CNRTL (Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales), «*Habiter*» peut être vu comme avoir des relations avec un lieu, la société ou une personne en particulier dans un même lieu où les habitudes fabriquent l'appartenance et l'appropriation. «*Habiter*» engendre inexorablement des relations. La conception du CHU et la proximité des logements desservis par des rues communes permet de mettre en scène le rapport à l'autre. Les relations de voisinage qui s'y développent permettent d'asseoir

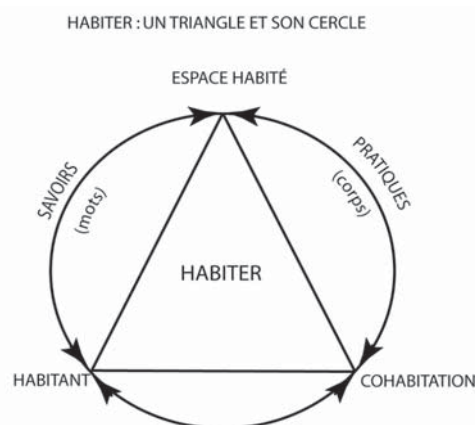
la position des réfugiés et demandeurs d'asiles dans une nouvelle société quand le «*chez-soi*» assure un retrait de la vie publique, un abri ou un refuge. Pour ainsi dire, l'«*Habiter*» doit être vu comme un processus complexe mettant en relation le langage, les normes sociales et les pratiques aux relations de voisinage et aux habitants (Lazzarotti, 2006).

57 John BRINCKERHOFF JACKSON (1909-1996) est un historien et théoricien du paysage américain. Il est aussi une figure majeure de la pensée paysagère contemporaine.

58 J. BRINCKERHOFF JACKSON, *À la découverte du paysage vernaculaire*, Arles, Actes Sud/ENSP, 2003

59 Ibidem

60 J.M BESSE, «*Habiter, Un monde à mon image*», Paris, Flammarion, 2013



▲ Fig 40. L'habiter comme processus par LAZZAROTTI, 2006
Source : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr>

LE CENTRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE UN ESPACE APPROPRIABLE ?

En 1976 A. FREMONT développe le concept «*d'espace vécu phénoménologique*»⁶¹, en mettant en évidence les interactions entre l'individu, le paysage, et son milieu sur un temps donné. L'environnement, l'espace et sa spatialité sont modifiés par les actions de l'homme définissant alors l'espace appropriable.

Le lieu est un endroit d'échange et de communication, le langage devrait y tenir une place particulière tant l'esprit des lieux ne peut prendre sa forme qu'une fois communiqué (M. PRATS, J.P THIBAUT, 2003).

A ce titre, M. DE CERTEAU, établit lui aussi un lien avec le langage en montrant que c'est par le discours et les récits que les usagers laissent derrière eux que le lieu se construit. Or, où se trouve le centre d'hébergement d'urgence dans cette logique où les langues parlées sont différentes? Au sein du CHU d'Ivry-sur Seine, la langue ne semble pas être un frein à l'échange, au débat qui, parfois, se tient en place publique. La pudeur dont font preuve les habitants, ne limite pas pour autant les possibilités de récits. Alors, «*l'esprit des lieux*» ne se trouverait-il pas dans les

traces laissées par les habitants, dans les marques de leurs récits, dans leurs histoires respectives et dans leurs périple figurés et matérialisés ? La capacité qu'ont en effet les populations à définir l'organisation de l'espace suivant des normes et des valeurs différentes, n'y est pas manifeste mais des marques d'appropriation sont visibles.

Pour qu'un lieu puisse se construire et s'habiter, un lien doit s'établir avec la construction, le temps et les activités qui s'y déroulent. Le commerce qui, dans certains camps d'Afrique présenté par M. AGER, s'organise autour d'une rue marchande, des échoppes tirent profit de la vente de surplus de rations et de légumes au détail. Ces espaces, qu'ils se situent en Afrique ou dans la jungle de Calais, se subdivisent en un ensemble de lieux de plus en plus intimes allant jusqu'à l'habitation, faisant de l'habitation le pendant exacerbé de l'intimité (M. AGER, 2015). Si ce n'est pas le même contexte, le CHU se rapproche de cet exemple. Les espaces entre les bâtiments sont devenus les extensions de l'habitation et « *les rues* » comme elles sont nommées, sont devenues les éléments les plus appropriés car personne d'autre n'y intervient, les rendant de ce fait appropriable.

Aussi, l'« *Habiter* » ne peut s'observer uniquement sous l'angle de la fabrique spatiale (architecturale ou urbanistique). En effet, dans le CHU, le vécu compte, l'expérience, les souvenirs, les habitudes et les traces

laissées participent à l'enrichissement du rapport à ce nouveau monde et à ce nouvel espace. Parmi celles-ci, le lien qui s'installe avec les aides sociales et le personnel d'Emmaüs est particulièrement intéressant. Les psychiatres et le personnel permettent la prise en compte du traumatisme mais aussi d'entamer une phase d'acceptation lui permettant de se rendre disponible de quitter la survie pour s'ouvrir à l'autre, à l'étranger. C'est dans cette distance aux choses que le sentiment d'appartenance trouve ou non toute sa substance. H. Arendt⁶² disait très justement que c'est dans l'espace qui se trouve entre les gens que se constitue la politique (H. Arendt, 1995). En ce sens, l'espace-temps « *forge le sentiment d'habiter* »⁶³. L'opposition qui s'est créée entre les différents modes d'« *Habiter* » (nomadisme forcé et sédentarité) ont produits des « *marques de richesse et de diversité* »⁶⁴. La multitude des nationalités et des langues, les enfants qui jouent ensemble, des personnes faisant fi des nationalités dans un espace et un territoire commun sont une belle image de ce que la diversité peut apporter.

61 A FRÉMONT, *La Région, espace vécue*, Paris, Flammarion, 1999

62 Hannah ARENDT (1907-1975) est une philosophe spécialiste de la théorie politique. Ses théories sur le totalitarisme et la culture moderne ont renouvelées la philosophie politique.

63 J.M BESSE, « *Habiter, Un monde à mon image* », Paris, Flammarion, 2013

64 Ibidem

LES CONDITIONS POUR HABITER LE LIEU

Quelles sont les conditions nécessaires au sentiment d'« *Habiter* » un lieu?

Dans l'inconscient collectif occidental contemporain, « *Habiter* » se lie intimement au domicile. Cette notion émet l'obligation d'un arrêt dans le déplacement. Ce que l'on appellera « *la maison* » (le « chez soi ») peu importe sa forme et sa matérialité se construit avec l'espace et le temps. « *Habiter étant bien plus que se loger* »⁶⁵ elle peut se construire dans les haltes de nos trajectoires de vie. À ce titre, le Centre d'hébergement d'urgence comme lieu de sociabilité est un bon exemple. Comme le dit l'anthropologue Tim Ingold dans son livre « *Une brève histoire des lignes* », l'ensemble des trajets humains peut représenter des lignes invisibles qui se rejoignent en un point commun, sorte de nœud qui forme une halte qu'il appelle « *le retour à la maison* »⁶⁶. Mais les résidents ne poursuivent pas tous ce but et le centre incarne cet espoir de halte, que l'on aimerait appeler « *arrivée à la maison* ».

« Nous ne voulons pas partir de la France, nous voulons rester ici et faire notre vie ici, chez nous on ne peut pas faire notre vie. »

M (Soudan)

N. LEROUX et J.M BESSE posent la question, à juste titre, « *les migrants doivent-ils réapprendre à habiter?* »⁶⁷ La réponse à cette question peut sans doute se trouver dans le donner et le recevoir réciproque, dans l'échange de culture autour de projets communs. Si cette réflexion dépasse sans doute le présent mémoire, la solution du « *faire avec* » doit rester présente et peut être, elle permettra de donner autant que l'on reçoit.

65 M. LUSSAUT et J.M BESSE, *Actualité philosophique: habiter le monde au XXIème siècle*, Conférence France Culture, [en ligne] 2014 URL : <https://www.franceculture.fr>

66 T. INGOLD, *Une brève histoire des lignes*, Paris, Zones Sensibles, 2011

67 N. LEROUX « *Qu'est-ce qu'habiter ? Les enjeux de l'habiter pour la réinsertion* », Vie sociale et traitements [en ligne] 2008, n° 9 URL : <http://www.cairn.info/revue-vie-sociale-et-traitements-2008-1-page-14.htm>

Si «*l'on peut se faire une vie là où je suis, tout porte à croire que l'on peut habiter sans avoir de lien au sol*»⁶⁸. Dans ces quelques mots, JM BESSE pose l'«*Habiter*» comme potentiellement indépendant du lien au sol, du lien au paysage, du lien à la mémoire personnelle et collective que ces paysages et ce sol suscitent. En effet, que ce soit à l'extérieur du centre d'accueil et d'orientation de porte de La Chapelle, où se sont construits des campements éphémères, ou à l'intérieur de ce dernier, les différentes formes d'habitations (tentes ou préfabriqués) semblent «*hors sol*». Il s'agit des lieux d'échanges sociaux dynamiques qui remettraient en cause une définition conventionnelle de l'«*Habiter*» liée à l'appartenance,

à l'ancrage au sol et au paysage. Cependant, le centre d'hébergement d'urgence prévu pour durer quatre années (à l'instar du CAO de porte de la Chapelle d'une durée de vie de un an), a fait le choix d'ancrer un habitat, un vécu et une mémoire dans un lieu. Les modules d'habitations ne sont pas posés mais soutenus par des fondations. Tout comme la plante qui a besoin du sol pour s'enraciner, il semble que l'humain soit fondamentalement lié à quelque chose de beaucoup plus grand. Alors, le paysage et l'espace, assurent un substrat au domaine de l'«*Habiter*».

68 J.M BESSE, «*Habiter, Un monde à mon image*», Paris, Flammarion, 2013



▲ Fig 41. Construction du centre d'hébergement d'urgence, vue sur les pilotis de fondations
Source : R.LESCURIEUX, 2016

LA POSITION DU CORPS DANS L'ESPACE

Le géographe M. LUSSAULT dans son ouvrage «*De la lutte des classes à la lutte des places*» analyse les faits sociaux qui dictent nos comportements et nos déplacements dans l'espace public. S'il traite de l'occupation au pied des cités HLM, la stratégie de l'évitement et son regard sur le stationnement dans l'espace public peuvent quand même nourrir notre réflexion. Le stationnement dont il fait l'analyse n'est pas toléré ni accepté sur l'espace public français. En comparaison, bon nombre de dispositifs ont été mis en œuvre pour empêcher les gens de rester aux

abords du CAO. Ainsi, le système d'encampement s'oppose dans le stationnement, à la vision collective de l'espace public où la mobilité ne peut être entravée. Les temps et les occupations de l'espace se répètent sans cesse et s'échelonnent alors entre montage, construction et destruction. Entraînant un sentiment d'exclusion et donc de crainte (depuis le 7 juillet 2017 cela fera la troisième fois que le camp de la Porte de la Chapelle est démantelé).

L'absence de choix et la contrainte sont des éléments primordiaux qui conditionnent leurs relations à l'espace. À l'échelle du territoire, les migrants s'installent toujours sur des lieux stratégiques comme les frontières par exemple. Puisque leur comportement est dicté, d'une certaine manière par l'urgence et le territoire, «ils ne disposent pas de leurs limites librement»⁶⁹. Présents par nécessité et non par choix, sur un temps court, leur immobilité contraste avec les usagers de l'espace public venus prendre le tramway situé en face du centre d'accueil de Porte de la Chapelle. Au premier abord, une sorte d'indifférence s'est installée affirmant le vivre-séparé au détriment du vivre ensemble l'espace (M. LUSSAUT, 2009). La stratégie de l'évitement n'est donc pas un outil disponible aux réfugiés. Sans pouvoir s'éviter, ils sont forcés de partager l'espace avec d'autres. Généralement, ils évoluent en groupe avec un but commun, celui de continuer son chemin. D'ailleurs, le soutien et l'entraide qui règnent aux abords du centre d'accueil et d'orientation (CAO) de la porte de la Chapelle, n'existent pas ou peu chez les personnes sans domicile fixe. D'ailleurs, la peur qui régit leur vie est aussi différente. L'un a peur de se faire dérober ses biens, (il n'est pas rare de les voir dormir sur leurs affaires), tandis que l'autre a peur de retourner dans son pays où sa vie est menacée par la guerre, la famine ou encore des conditions de vie dictatoriales. En guise de premières protections, ils s'installent dos aux grilles du centre d'accueil et d'orientation de porte de La Chapelle ou sous les ponts. Entre les dispositifs «anti-site»⁷⁰, ils utilisent le mobilier urbain pour se constituer un abri de fortune ou usent de tentes pour s'abriter des regards indiscrets.

Le centre d'hébergement d'urgence ou le centre d'accueil et d'orientation offre la possibilité du choix. Dans un respect de la proximité, les personnes peuvent décider de se fréquenter ou non. Ils s'entendent et se voient, mais l'abri construit leur laisse l'alternative de l'évitement. Des chambres isolées soit par couples ou par famille sont mises à disposition. Il n'est pas rare de voir une personne seule adossée à une yourte tournant le dos à l'espace, la musique dans les oreilles, seule avec ses pensées.

Malgré des temps de séjours courts (1 à 6 mois), essayer de «tisser avec d'autres une nouvelle histoire»⁷¹ paraît essentiel dans la construction d'un accueil digne.

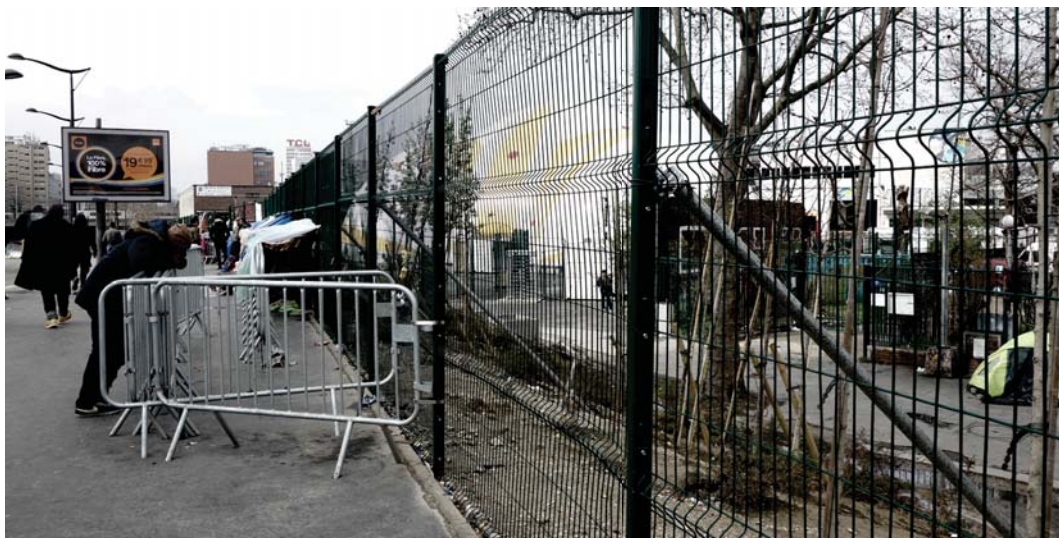
69 M. LUSSAUT, *De la lutte des classes à la lutte de places*, Paris, Grasset & Fasquelle, 2009

70 Les «Anti-sites» sont des excroissances urbaines qui ont pour but de repousser et les démunis vers d'autres situations. Il peut s'agir d'initiative privée, public ou collectives. Le terme a été donné par le «Survivalgroup» qui les photographies et les érige en œuvre d'art.

71 B. SALIGNON, *Qu'est-ce qu'habiter*, Paris, Ed. La Villette, 2010



▲ Fig 42. Blocs de pierres disposés sous le pont du périphérique disposés par la mairie de Paris (Porte de la Chapelle)
Source : AFP/Eric FEFERBERG 2017



▲ Fig 43. Vue sur les grilles du centre d'accueil et d'orientation et les abris auto-construits par les demandeurs d'asile
Source : Thibault Verdon, Mars 2017

Comment pourrions-nous expliquer l'«*Habiter*» sans aborder le regard avant-gardiste de M. HEIDEGGER⁷² sur le sujet. Il apparaît qu'au travers de la conférence «*Bâtir, Habiter, Penser*» tenue en 1951, il pose comme base de réflexion que l'«*Habiter*» s'organise autour du «*faire*». Faire avec l'espace et les individus, mais surtout construire, ainsi, bâtir aurait pour finalité l'«*Habiter*». D'après HEIDEGGER, BÂTIR ou «*Habiter*» se lie à l'être dans la construction des habitudes et dans le rapport de l'homme à l'espace. Nous dirons alors que la construction de l'«*Habiter*» passe par la construction de sa place dans la société et tout cela se lie à l'aménagement de l'espace ou de la maison qu'elle soit éphémère ou pérenne. J. BRINCKERHOFF JACKSON quant à lui soutient que l'on ne peut habiter tant que l'habitat lui-même est en construction. Mais est-ce réellement lorsque la construction est terminée que l'on commence à «*Habiter*» ? Les «*habitants*» des camps, si d'habitants il s'agit, par leurs rapports aux autres et à l'espace, ne sont-ils pas déjà dans l'«*Habiter*» ? Le centre d'hébergement n'est pas réellement terminé car les relations sont encore en train de se faire, des amitiés se créent et tous les jours des marques d'appropriation naissent. Parce que Emmaüs Solidarité apporte des modifications à l'espace, fait des tests. Parce que l'on habite aussi

à l'extérieur, alors on peut habiter alors que notre «*chez-soi est en construction*»⁷³.

Ainsi, comme le dit Mathis Stock⁷⁴ dans le texte de recherche «*Théorie de l'habiter. Questionnement*» «*L'Homme n'agit pas sur, mais avec l'espace*»⁷⁵, et c'est ce «*faire avec l'espace*» qui bouleverse nos préconçus, que la relation à l'autre, au monde et que les stratégies spatiales employées par les populations habitantes peuvent germer. Les résidents qui arrivent soit en famille, en couple ou seuls (s'il s'agit de femmes) réussissent par l'appropriation comme étendre le linge, déjeuner sur les bancs, à regarder la télé etc. à créer de nouvelles relations. Certaines personnes, se prêtent des objets participant à la création de relations à l'extérieur de l'habitation en «*faisant avec l'espace*»⁷⁶

72 Martin HEIDEGGER (1889-1976) est un philosophe allemand du XX^e siècle. Son œuvre majeure est «*Être et temps*» publié en 1927.

73 J.M BESSE, «*Habiter, Un monde à mon image*», Paris, Flammarion, 2013

74 Mathis Stock est professeur ordinaire à l'Institut de Géographie et Durabilité et est responsable du groupe de recherche Cultures et natures du tourisme

75 Mathis Stock et al. *Théorie de l'habiter. Questionnements. Habiter, le propre de l'humain*, La Découverte, [en ligne] 2007 URL: <https://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-00716844>

QUESTIONNEMENT DE L'ESPACE PUBLIC

En perspective de notre cas d'études du CAO porte de la chapelle et CHU Ivry, la notion d'«*espace public*» paraît la plus appropriée pour cristalliser et articuler les notions que nous avons étudiées précédemment. Nous en aborderons ici ses dimensions multiples, théoriques et physiques.

Nous avons vu que les centres hébergements et les camps dans leur pluralité sont potentiellement des lieux habités, des sites pensés et des espaces vécus. Ce mémoire cherche à identifier des composants qui nous permettront de mieux anticiper la contribution/l'apport de l'architecte du paysage au travers d'un aménagement, de prescriptions ou d'une réflexion méthodologique sur les espaces extérieurs du CHU (centre d'hébergement d'urgence) d'Ivry-sur-Seine, le travail du paysagiste étant de voir au-delà des préconçus et aller plus loin que le désir de projection, de dessin d'un espace ouvert à tous. La question de l'appropriation va devenir charnière tant elle pose

question sur un site se défendant d'une quelconque privatisation du sol.

La question n'est pas de revoir la qualité intrinsèque du modèle d'hébergement, mais d'émettre des hypothèses, sur ce qui conviendrait d'être présent dans l'espace pour rendre disponible les réfugiés ou demandeurs d'asiles. Avant donc d'envisager l'aspect programmatique, il nous faudra définir et éclaircir quelques interrogations. S'agit-il d'un espace public, d'un espace commun, d'un espace semi-public, d'un lieu public ou d'un lieu commun ? Existe-t-il une véritable différence ?

Questionner l'espace public pourrait nous permettre de comprendre comment il est possible qu'un nouveau lieu prenne forme sur ce site.

La notion conceptuelle d'espace public a été pour la première fois définie dans les années 60.

Nous distinguerons comme l'a fait le philosophe T. PAQUOT⁷⁶, l'«*espace public*» employé au singulier (relevant de la pensée, de la théorie et de la politique) et «*les espaces publics*» dont «*le réseau accessible au public qu'ils constituent procure un support technique et pratique à la réglementation et aux projets de toutes sortes*»⁷⁷.

Les utilisations des espaces publics en occident se sont construites sur plusieurs siècles. Le regroupement des populations à un endroit déterminé de la ville remonte à l'antiquité. En Grèce, les citoyens se regroupent et débattent d'abord dans un espace non aménagé de la ville. Ce que l'on nomme l'«*agora*» a ensuite pris la forme d'une place dont l'accès était contrôlé. Il s'agit du lieu où l'on se rassemble et où les affaires politiques étaient mises en débat (J.Y TOUSSAINT et al., 2001). Autour de l'«*agora*» et plus tard du «*forum*» Romain, les rues avaient pour seule fonction la circulation. La séparation entre la sphère privée et l'extérieur se réalisait au travers des maisons. De multiples pièces permettaient de sélectionner, de filtrer les entrées en fonction du degré de familiarité de l'invité (T. PAQUOT, 2009). Dans l'empire Romain, la rue montrait déjà des formes d'appropriations «*la rue est encombrée non seulement par les passants mais aussi par les artisans, et les boutiquiers qui utilisent, sans gêne, un emplacement de la chaussée pour leurs activités*»⁷⁸.

De l'Antiquité au Moyen-Age, les espaces extérieurs ont entretenu une relation particulière à la religion. La différence entre l'extérieur et l'intérieur était guidée

par les croyances et une dimension théologique. Ainsi, certaines divinités «*protectrices de la rue*»⁷⁹ antiques ou romaines étaient directement liées à l'espace extérieur (T.PAQUOT, 2009)

J. HABERMAS⁸⁰, pose pour la première fois (dans les années 60) le principe d'espace public dans une thèse intitulée, l'«*espace public*». Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise du XVIII^e siècle de la philosophie et des lumières. Il s'inscrit dans la continuité des écrits d'E. KANT. Ce dernier incarne pour HABERMAS la «*figure achevée de l'espace public*»⁸¹ dans une réponse à la question posée par Kant au XVIII^e «*Qu'est ce que les Lumières ?*». Si J. HABERMAS n'utilise pas directement le terme d' «*espace public*», il défend l'espace de la publicité qui désigne le fait de rendre publics une parole, un acte, une opinion. Ces réflexions prennent forme dans une société monarchique du XVIII^e siècle, où la liberté d'opinion n'est pas permise et la délation chose commune. La publicité permet alors «*de surveiller les débats*»⁸². L'analyse de la «*sphère bourgeoise*» s'appuie sur différents supports comme l'écriture des journaux et la dimension orale qui s'exécute dans des lieux de sociabilité.

76 Thierry PAQUOT est un philosophe de l'urbain. Il est professeur à Institut d'urbanisme de Paris, Paris XII-Val-de-Marne.

77 T. PAQUOT, *L'espace public*, Paris, La Découverte, 2009

78 Ibidem

79 Ibidem

80 Jürgen HABERMAS est un docteur en philosophie Allemand. En 1961, il soutient sa thèse qui sera traduite en 1978 sous le titre de «*L'espace public : Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*»

81 T. PAQUOT, *L'espace public*, Paris, La Découverte, 2009

82 J. HABERMAS, *L'espace public : Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1978

VERS L'URBANITÉ ?

La conception du CHU d'Ivry sur Seine a été réalisée par un architecte Français dont les références sont marquées par une culture de l'espace public qui s'est construite pendant près de 200 ans. Si au moyen âge, les espaces extérieurs sont organisés suivant des logiques d'usage, durant la période industrielle, le tracé de la ville tend à se rigidifier par le tracé de grand axes, boulevards et avenues rectilignes. Dès le XIX^e siècle et l'apparition des parcs et des boulevards, l'espace public se nourrit de nouvelles fonctions compartimentées. La circulation des véhicules est séparée de la déambulation et l'apparition de parcs

figure des espaces de loisirs bien identifiés. Si depuis quelques années déjà la conception des espaces publics semble tendre à un mélange de la fonction et des sphères publique et privée, sa conception n'en reste pas moins liée à des concepts. Comme le disait Valentine Guichardaz (architecte du centre), «*nous avons voulu créer un village avec ces rues et ces places*». Sans doute que l'idée du «*village*» permet de conserver cette notion d'intimité et d'autonomie, de lieu où l'on se retrouve et l'on partage au sein d'un même espace abrité.

Les espaces extérieurs du centre d'hébergement

sont des espaces de débats, les résidents parlent entre eux, s'exposent. Si au XIX^e siècle en France la rue devient le lieu d'apparat (D. DELBAERE, 2010), l'utilisation plus pudique de l'espace montre bien une autre relation à l'espace public plus utilitaire et contemplative. L'utilisation de l'espace semble alors être liée au besoin de regroupement et d'extérieur. Aujourd'hui, l'espace public fait partie intégrante de la ville. D'ailleurs, la qualité d'une ville est jugée par ses habitants et ses visiteurs à la qualité des espaces publics qu'elle propose. Toutefois le CHU fonctionne en vase clos, de ce fait, il ne participe pas à la qualité de la ville. Cependant, les résidents ont accès librement à la ville et à ses espaces publics.

« Des fois avec mon père on va dehors et on se promène dehors ». M. (Soudan)

Si la destination reste floue toutefois, les espaces publics du quartier d'Ivry-Port peuvent se résumer par ce que l'on nomme le « *tout à la voiture* ». L'absence de place, de lieux d'échanges, de trottoirs confortables et les emprises des industries formant de véritables barrières font du quartier d'Ivry-Port un quartier, un espace qui frôle l'inhospitalité (fig 44, 45, 46) Pourtant ce manque de considération pour le piéton n'empêche pas les résidents de sortir, aller chercher des fruits et des légumes croiser des habitants de la ville de Vitry rentrant chez eux avec leurs enfants. La notion d'espace public n'est donc pas liée au mobilier (totalement absent) mais aux activités qui s'y sont développées. Par exemple les espaces extérieurs du CHU sont au fil des jours et des heures, empruntés de manière plus ou moins intense, comme les enfants qui vont et viennent sur leurs trottinettes et leurs vélos, en rentrant de l'école. Ils jouent et rigolent faisant des espaces du CHU un lieu d'aventure et d'évolution, un espace de sociabilité.



▲ Fig 44. Espace public aux abords du centre d'hébergement d'urgence
Source : Thibault Verdon, Juillet 2017



Fig 45. Espace public rue Jean Jaurès ▲

Fig 46. Placette rue Jean Jaurès ▼



Le CHU est donc dans une dynamique paradoxale à mi-chemin entre l'espace public et autre chose. « *L'espace public est accessible par tous sans distinction de leur statut social* »⁸³. Cette phrase relève d'un idéal où l'Homme serait libre de tout accès et mouvement dans un espace public, dans lequel l'urbanité serait chose innée (D. DELBAERE, 2010). Mais, Comme pour l'espace public tout le monde n'a pas accès au CHU, comme l'espace public, le centre a en plus d'une valeur juridique une valeur politique, qui aboutit à une sélection des individus devant être en situation de précarité et demandeurs d'asile. De plus, l'espace peut devenir une propriété, une marque d'identification pour les résidents qui exercent de ce fait une pression même involontaire sur l'étranger. Tout comme dans certaines rues privatisée, les marques d'appropriations comme le linge étendu ou les chaussures au pas de la porte, font ressentir l'impression d'être étranger.

⁸³ Hypergeo «Espace public» [en ligne] URL : <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article482>

L'urbanité pourrait être interprétée comme l'image que se font les politiques, les aménageurs et les habitants de la ville. Néanmoins, «*L'urbanité ne se restreint pas à l'art des bonnes manières, mais s'étend aujourd'hui à toutes les pratiques sociales qui réunissent les hommes dans l'espace public ou privé*»⁸⁴. Si nous considérons l'espace comme géré et pensé, alors l'urbanité ne peut-elle être stimulée ou produite par pratiques sociales qui réunissent les hommes? Alors nous pouvons penser que la création d'une activité régulière tenue en place public dont le but est commun, co-construire son lieu de vie (bien que temporaire), pourrait par la même occasion créer du lien social.

Toutefois, la majeure partie des espaces proposés

par le centre d'hébergement que sont les rues et les placettes «*sont appropriées donc appropriables*»⁸⁵ de façon temporaire et sous contrôle. Néanmoins, notre manière occidentale de vivre l'espace est régie par les marques d'un passé dont aujourd'hui, il semble que nous nous défassions. «*Ce que le domaine public et le domaine privé étaient au moyen âge n'a rien à voir avec ce qu'ils sont aujourd'hui*»⁸⁶. Les codes sociaux se sont généralisés en normes, faisant de l'espace public un lieu où tout n'est pas permis. D'un point de vue culturel ces normes varient.

84 P. DONADIEU, *La Société paysagiste*, Arles, Actes Sud, ENSP, 2002

85 D. DELABAERE, *La fabrique de l'espace public, Ville, paysage et démocratie*, Paris, Ellipse, 2010

86 T. PAQUOT, *L'espace public*, Paris, La Découverte, 2009

LE CENTRE D'HÉBERGEMENT, UN ESPACE COMMUN ? UN ESPACE PUBLIC ? SEMI-PUBLIC OU SEMI-PRIVÉ ?

J. HABERMAS parlait de l'espace public dans sa dimension immatérielle, dans les années 60 le terme est récupéré par le domaine de l'urbanisme et donc utilisé dans sa dimension spatiale. Dans les années 2000 politiques, planificateurs et citoyens utilisent ce terme comme une réponse automatique aux problèmes urbains. Aujourd'hui on parle même d'espace public pour parler des espaces que le public fréquente comme des lieux privés ouverts au public, comme les centres commerciaux par exemple. En fonction du domaine d'activité la définition peut changer, en sociologie urbaine, il s'agit «*d'un espace de rencontres socialement organisé, par des rituels d'exposition et d'évitement*»⁸⁷. «*Le lieu*» même naissant, au sein du CHU, pourrait correspondre à cette définition, mais du point de vue des urbanistes et architectes, il s'agit «*d'un espace physique regroupant tous les lieux qui appartiennent au domaine public, qui sont librement et gratuitement accessibles et qui de surcroît, sont aménagés et entretenus à cette fin*»⁸⁸.

De ce point de vue, on ne peut considérer les espaces extérieurs du centre d'hébergement d'urgence comme des espaces publics. En effet, si leur accès est gratuit, ils ne sont pas accessibles à tous. Les entrées sont contrôlées par du personnel d'Emmaüs Solidarité. Néanmoins, les résidents ont des «*passes*» qui leur permettent de circuler librement, d'aller et venir comme bon leur semble. Quel peut être le statut de ces espaces qui ne sont ni ouverts au public ni appartenant à leurs usagers ? On préfère ici utiliser le terme d'espace commun qui d'après M. LUSSAULT est «*un agencement qui permet la co-présence des acteurs sociaux, sortis de leurs cadre domestique*»⁸⁹. Donc, le lien entre le domaine privé de «*l'habitat*» et la

sphère publique est encore au cœur de la réflexion. La notion d'espace commun se caractérise par la même difficulté de définition. Toutefois, l'accent est mis sur l'appropriation (l'usage qui en est fait), la propriété (à qui appartiennent le sol et les murs) et l'accès (qui est autorisé à y accéder). Le CHU d'Ivry repose sur un sol appartenant à la ville de Paris (propriété privée de la ville, c'est-à-dire d'une collectivité locale, donc publique) et a été financé. La structure est gérée par Emmaüs Solidarité qui en est le maître d'ouvrage

Prenons l'exemple d'une copropriété qui est commune pour les résidents. C'est-à-dire que toute personne faisant partie des habitants de la dite «*copropriété*» peut jouir de l'espace comme bon lui semble. Bien entendu, des différentes règles recueillies dont le «*règlement de la copropriété*» fait office de cahier des charges limitant les usages de l'espace jusque-là considéré ou commun. Cependant, aucune personne étrangère à la copropriété n'a le droit de pénétrer ou d'utiliser les espaces alors perçus comme privés pour une partie de la population. Nous avons donc là une autre typologie d'espace commun que l'on nommera «*espace semi-privatif*» puisque d'un point de vue juridique l'espace n'a jamais été considéré comme public.

88 Hypergeo «Espace public» [en ligne] URL : <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article482>

89 M. AGIER, *Anthropologie de la ville*, Presses Universitaires de France, Paris, 201

90 M. LUSSAULT, *De la lutte des classes à la lutte des places*, Paris, Grasset & Fasquelle, 2009

L'espace semi-public serait encore différent, il pourrait s'agir d'un site appartenant au domaine public et dont la gestion ou la jouissance exclusive est attribuée pour une durée déterminée. Le CHU fait partie de cette dernière catégorie. Cela a pour effet de déposséder le citoyen d'une partie de l'espace public vis-à-vis duquel il devient un étranger. Dans le quartier de La Porte de la Chapelle, l'appropriation extrême a abouti à l'exclusion d'une partie de la population. C'est ce que ressentent certains habitants du quartier, «*Il y a les trafics qui s'enracinent: êtres humains, drogues, cigarettes, vente à la sauvette, ou encore faux documents. Les employés de ces trafics nous signifient chaque jour que nous sommes indésirables, nous et nos enfants*»⁹¹. L'espace public est donc régi par de multiples occupations et usages qui font que ces lieux «*se reconfigurent constamment*»⁹².

Les usages et la conquête de l'espace peuvent être conditionnés, encouragés ou limités par le mobilier. Des barrières de sécurité, des glissières aux potelets anti-stationnement, le mobilier urbain peut diviser

plus qu'il ne rassemble (LANVANDINHO, 2008). Dans l'espace public moderne, il «*semble que l'avènement de la clôture marque d'une certaine façon la fin de l'espace public à proprement parler*»⁹³. Dans l'espace public occidental la clôture est utilisée de bien des manières, pour marquer sa propriété, différencier les usages, pour canaliser les flux ou encore comme protection. Par exemple le nombre de barrières et grillages qui entourent les centres d'accueil servant à la fois de limite physique et de protection contre d'éventuels franchissements. Dans un sens, la clôture est à la fois un marqueur occidental de la propriété qui pourrait favoriser la création d'un «chez-soi» et à la fois un interdit. La clôture pourrait donc avoir ce double effet de séparation des usages et d'identification du domaine communautaire. Les CHU et CAO utilisent l'entrée comme le passage progressif d'un lieu à un autre.

91 Extrait de la pétition lancée par les habitants du quartier La Chapelle-Pajol en mai 2017 [en ligne] URL : <http://www.sos-lachapelle.fr/>

92 Hypergeo «Espace public» [en ligne] URL : <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article482>

93 D. DELABAERE, *La fabrique de l'espace public, Ville, paysage et démocratie*, Paris, Ellipse, 2010



▲ Fig 47. Allée d'entrée du centre d'hébergement d'urgence d'Ivry-sur-Seine
Source : Thibault Verdon, Juillet 2017

Dans cette partie, nous devons faire une grande différence entre le centre d'accueil et d'orientation de porte de la Chapelle et le CHU d'Ivry-sur-Seine. Dans la ville, les migrants se trouvent dans les interstices que la ville a laissés libres. Ils sont par conséquent, en marge de l'espace public, dans les blancs de la carte.

De ce point de vue, le centre d'accueil et d'orientation se trouve aussi en marge de la ville. Refermé sur lui-même, il ne permet pas d'échange avec l'espace public et donc ne les considère plus réellement.



▲ Fig 48. Esplanade d'entrée du centre d'accueil et d'orientation de porte de la Chapelle
Source : Thibault Verdon, Mars 2017

Néanmoins, une considération pour la limite a été développée. Les entrées sont aménagées, des talus sont plantés et mettent en scène l'entrée. Cependant, l'imperméabilité physique du site demeure une image de la fracture sociale en place. Conscient que la sécurité des personnes prises en charge est indispensable, l'ouverture complète sur les espaces publics de la ville n'est pas une solution pérenne. A ce titre, le centre d'hébergement aborde les choses différemment. Comme son nom l'indique le centre d'hébergement a été construit pour héberger et mettre à l'abri les familles en l'attente de demande d'asile. Les temps de séjours sont donc plus longs passant de quelques jours à plusieurs mois. Le site est semi-perméable c'est-à-dire que les personnes extérieures ne peuvent rentrer dans le centre mais les résidents peuvent circuler librement. La division de l'espace public est un enjeu important puisqu'il encourage le vivre séparé. Mais le fait que le centre d'hébergement demeure lié à la rue, permet sans doute de limiter les risques d'une «mise sous cloche».

Dans le périmètre délimité par des clôtures du CHU, un gradient de privatisation est facilement identifiable. Force est de constater que le manque de considération des espaces extérieurs au sein du CHU est un frein à l'appropriation, les réfugiés utilisant néanmoins ces espaces libres. Les réfugiés pratiquent du sport, se réunissent pour parler adossés au garde corps, téléphonent, passent et traversent. Toutefois, au niveau des coursives et des allées, qui distribuent les logements, l'intimité est plus grande. En retrait de l'espace central ouvert, les regards se font plus soutenus envers l'éventuel visiteur inconnu, le linge étendu, sur les grilles, d'un bâtiment à un autre et flottant au gré du vent.



▲ Fig 49. Coursive du quartier des couples
Source : Thibault Verdon, Juillet 2017

L'HOSPITALITÉ, OUTIL DE L'ACCUEIL

DÉFINITION DE L'HOSPITALITÉ

Paradoxalement, l'hostilité et l'hospitalité proviennent de la même origine. «*Hostis*» qui provient du mot latin «*host*» désignant l'étranger, vu comme un adversaire envers lequel s'est développée une «*hostilité*»⁹⁴. À l'inverse, l'étranger peut, et c'est cela qui nous concerne, être accueilli. Dans ce cas, il fait l'objet d'une attention particulière. L'«*hostis*» se meut en «*hospes*» à l'origine du mot hospice.

asile, logement, refuge, amabilité autant de mots que l'on sait liés à un devoir fondamental et séculaire.

Celui de recevoir dignement son hôte. Si nous offrons l'hospitalité, nous dessinons plus ou moins consciemment les contours fragiles d'un accueil habité. Poser la question de l'hospitalité est décisif dans la réflexion des espaces de transits où se croisent de nouvelles populations puisqu'elle conditionne directement la façon dont on habite le lieu

94 CNTRL. «Hospitalité» [en ligne]. URL : <http://www.cnrtl.fr/definition/hospitalit%C3%A9>

L'HOSPITALITÉ SPATIALE

Pour admettre la dimension spatiale de l'accueil, il faut se saisir de la limite. Le seuil permet de pressentir ce que l'accueil a de plus riche. Il permet la rencontre entre l'extérieur et l'intérieur, entre l'accueillant et l'accueilli. Au centre d'hébergement d'urgence d'Ivry, la limite s'exprime de différentes façons. Limite épaisse entre l'habitation et l'espace commun étalée

par les marques d'appropriations, limite physique franche d'utilisation entre la friche et le centre, entre les espaces accessibles et inaccessibles du centre marqués par une barrière ou un garde corps, Frontière entre l'intérieur et l'extérieur marquée par un poste de sécurité. Ces limites contraignent l'espace et les usagers.

A l'intérieur, la sphère privée et publique est particulièrement difficile à définir. Toutefois, R. DEBRAY⁹⁵ dans son «*Éloge des frontières*» relate l'importance et le «*besoin de frontières*»⁹⁶. Si dans le CHU les limites physiques sont nombreuses il ne s'agit pas de frontières mais plutôt de seuils, celui des chambres et des lieux les plus intimes sont difficiles à franchir. Pour passer il est nécessaire de demander une autorisation.

Pour qu'un lien s'établisse entre l'intime et le public, un aller et retour doit s'établir. Si l'intime est une composante essentielle dans la construction du «*chez-soi*», un seuil doit s'établir avec le plus de finesse possible pour amorcer les prémices d'une projection, d'une appropriation. En l'absence de seuils on ne peut définir la limite entre l'espace à l'abri de l'autre, l'espace intime et l'espace public. Dans un certain sens, la limite attise la notion de danger puisqu'elle sépare et protège ce qui peut être dangereux pour les autres et leur nombre ne ferait qu'accroître ce sentiment. Cependant, la limite doit être vue comme un élément qui protège les réfugiés «*tout ce qui vit a besoin d'être circonscrit*»⁹⁷. D'ailleurs, J. BELLER (Architecte du CAO de Porte de la Chapelle) signale justement la volonté politique de disposer des barrières autour du centre d'accueil et d'orientation de la Porte de la Chapelle pour éviter que des gens extérieurs s'introduisent sur le site. Passer la formalité d'une frontière devient alors un élément déterminant dans la construction, aussi provisoire soit-elle, d'un «*chez soi*». Au centre d'hébergement d'urgence les résidents sont libres de sortir et de rentrer comme ils le souhaitent. Cette possibilité de passer, de franchir facilement le lieu pourrait d'une part retirer le caractère «*sacré*» du lieu et d'autre par permettre de faire prendre conscience que de l'autre côté de ce seuil, qu'au bout de cette allée il y a un autre. Néanmoins, les personnes

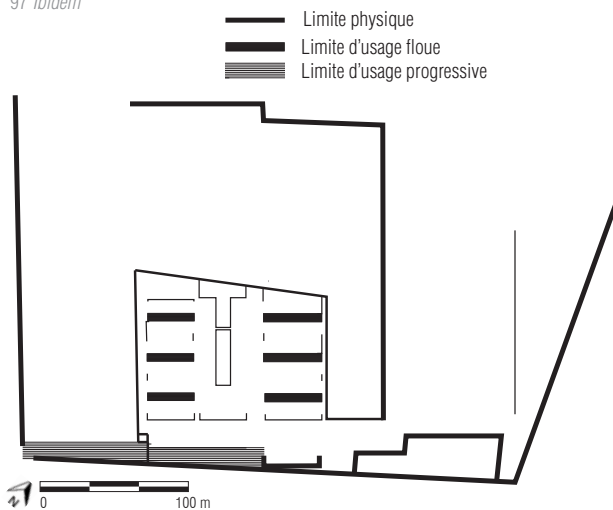
extérieures ne sont pas autorisées à entrer dans le centre. Emmaüs Solidarité, avec le concours de la ville d'Ivry-sur-Seine, tente d'associer le plus possible les habitants.

Du point de vue de l'accueilli, l'hospitalité doit se traduire spatialement et doit mettre en confiance. Les centres utilisent un langage compréhensible par tous comme des codes couleurs ou des pictogrammes. La prise en compte de l'hospitalité spatiale peut s'établir autour d'éléments repères. Ils deviennent alors le support d'un discours partagé entre accueillants et accueillis. La ville peut être une source importante d'outils qu'il est possible d'exploiter. Par exemple, la typologie de la rue reprise dans le CAO et CHU qui met en avant des dispositifs de «*frontage*» et l'espace commun comme un lieu potentiel d'interaction et d'expression des hommes

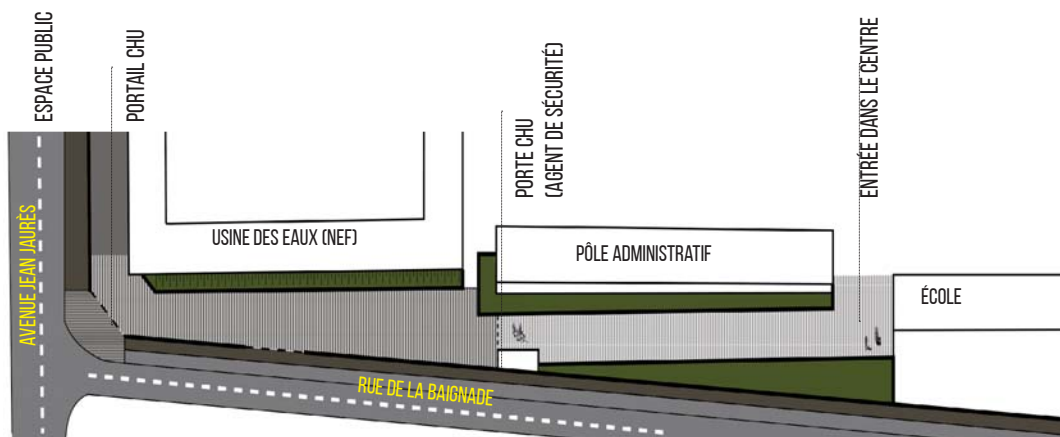
95 Régis DEBRAY est un philosophe, journaliste et écrivain français. Durant les années 60, il s'engage auprès de Che Guévara en Amérique du Sud où il est emprisonné et torturé.

96 R. DEBRAY, *L'éloge des frontières*, Paris, Gallimard, 2010

97 Ibidem



▲ Fig 50. Multiplicité des barrières et limites d'usages
Source : Thibault Verdon



▲ Fig 51. Limite d'usage, une hospitalité mise à distance
Source : Thibault Verdon

PARTIE III - DÉMARCHE DE PROJET, DU PRÉFABRIQUÉ À LA FABRIQUE DU LIEU



▲ Fig 52. Photographie de la jungle de Calais
Source : AFP, 2016

Le besoin humain d'habiter implique une forme de sentiment «à la maison» en habitant, même pendant un court laps de temps, un lieu que nous ressentons, qui nous appartient et auquel nous appartenons. Ce sentiment est endommagé par le déplacement et par l'incertitude des abris temporaires en cours de route. Dans cette situation troublée, le sens de l'abri est souvent réduit à sa fonction fondamentale de protection physique, tandis que ses rôles plus complexes en matière de sécurité et d'appartenance sont suspendus. Les abris d'urgence ne peuvent compenser cette rupture et les multiples incertitudes dans la vie des migrants forcés.

Comme l'a remarqué I. KATZ⁹⁸ dans son article «*Pre-fabricated or freely fabricated?*» Paru dans le magazine *Forced migration*, il existe deux formes de camps. «*Les camps préfabriqués ou les camps autoconstruits*»⁹⁹. Les deux comportent des particularités qui doivent être identifiées.

«*Le camp préfabriqué*» que l'on peut nommer «*programmé*», ou «*ex-nihilo*» se compose la plupart du temps de conteneurs et de structures modulaires diverses. Si la modularité a certains avantages en ce qui concerne les possibilités de déplacement et de réutilisation du camp, elle reste un facteur limitant la mise en place d'un «*chez-soi*». Leur aspect démontable et réutilisable ne permet pas d'ajustement, ni la conservation des traces d'appropriations.

Ainsi, dans quatre années, les traces laissées par les réfugiés et le CHU auront disparu, détruites ou déplacées au profit de quartiers d'habitation durable. Le caractère même de la construction «*en kit*» qui dans certains cas sont conçus pour mieux contrôler et mieux gérer dans une urgence, pourrait tendre à une absence de considération des réfugiés. Elle ne leur offre aucune possibilité d'intervention dans les phases de réflexions, ne laissant donc que très peu de place à la construction d'habitudes. Bien que le centre d'hébergement fournisse une aide aux réfugiés et un abri aux intempéries, la programmation réalisée dans l'urgence tend à réduire la part possible d'appropriation. Dans de nombreux cas à l'international et même en France, il s'agit d'espaces impersonnels ne laissant que peu de place à l'intimité. Néanmoins la position du centre d'hébergement pourrait nous montrer le contraire, en retrait de la ville, l'accès n'est pas autorisé aux personnes extérieures. Cependant, la conception de l'espace réduit les espaces d'intimité «*aux rues*» et aux chambres.

98 Irit KATZ est architecte et chercheur au Centre de recherche sur les conflits urbains de l'Université de Cambridge et Directeur des études en architecture et Bye-Fellow, Girton College.

99 I. KATZ, «*Pre-fabricated or freely fabricated?*» dans *Forced migration, shelter in déplacement*, Juin 2017, n°55

À l'inverse de structures préfabriquées, «*le campement auto-construit*» n'est pas issu de la réflexion d'un expert souvent occidental ou d'une démarche réglementaire. Par conséquent, il se construit avec les «*moyens du bord*», des objets trouvés et récupérés sur place de piètre qualité. Image d'un savoir-faire, ils pourraient donc être l'image de la culture d'origine et des modes de ses modes d'«*Habiter*». Ainsi, la manière de faire du bâtisseur de l'urgence que l'on retrouvait dans la jungle de Calais par exemple, reproduisait les schémas culturels acquis. (Fig 52.)

La qualité des lieux est intimement liée à sa dimension sociale et à la propension des habitants à se l'approprier, à en faire l'usage. Par là on entendra, à construire, à disposer eux-mêmes d'un aménagement dans lequel ils vont vivre un certain temps. Comme nous l'avions expliqué en amont, l'homme se réalise dans la construction de sa maison et par cet acte il se construit aussi une place dans la société. À défaut de pouvoir concevoir de nouveaux logements, il est indispensable de transformer l'espace commun du camp «*ex-nihilo*» en lieu. Pour cela, il faudra que l'espace devienne modulable, modifiable et permette des ajustements. Ainsi, il pourra offrir un support potentiel à l'appropriation. Nous pourrions reprendre et appliquer à notre situation cette phrase, «*l'architecture individuelle devrait exprimer les coutumes et la culture des personnes qui y vivent*,

il s'agit de créer une place dont l'architecture est ergonomique, intelligente, utile et sociale»¹⁰⁰. Donc, pour que l'espace commun du camp «*ex-nihilo*» se transforme en lieu, il faudra que l'espace et ses composants soient malléables, modifiables et faisant l'objet d'une démarche participative, par laquelle il serait envisageable de modifier le caractère impersonnel du site.

La création d'un espace hospitalier où les objets peuvent avoir une place précise, et forment un contexte rassurant, le mobilier, les couleurs, les matériaux sont ainsi liés à un désir de ménager des espaces propices à l'échange et au bien être de tous (T. PAQUOT, 2009). Il s'agit de procurer un cadre de vie correct propice au développement d'un lieu de sociabilité. À défaut de pouvoir instaurer une démarche rentable de production, faire naître des initiatives de production où les gens peuvent travailler et créer. À la rigidité de la forme préfabriquée, contrastera la souplesse et l'adaptabilité d'un aménagement issu de la co-construction de l'espace public. Toute tentative d'aménagement et d'accompagnement ne pourra se faire qu'en ayant pris en compte l'existant, la mesure de l'espace et ses habitants.

101 C. HANAPPE, «*A camp redefined as part of the city*» dans *Forced migration, shelter in déplacement*, Juin 2017, n°55

LE PROCESSUS DE FABRICATION DU LIEU

DÉMARCHE ET OBJECTIFS DU PROJET

Cette méthode de projet prend appui sur des chantiers collectifs et participatifs, permettant d'échanger les savoirs faire, des méthodologies de co-programmation assurant une justesse des solutions proposées et une multitude d'actions valorisant le savoir faire de chacun, de ses capacités et de responsabiliser. Par le FAIRE AVEC, il est envisageable de réunir les parties prenantes autour d'une action de construction et de libérer la parole, de favoriser l'échange sur un sujet commun. «*L'objet et l'intérêt de ces expérimentations urbaines n'est pas seulement dans le résultat, mais surtout dans le processus qui le génère et dans le nouvel environnement et les nouveaux comportements qu'il engendre*»¹⁰². L'approche participative est une expérience, d'où émerge une considération pour la «*maîtrise d'usage*». C'est-à-dire, ceux qui détiennent l'usage des lieux, une partie du savoir.

Le processus de projet s'axe sur quatre temps :

- Un temps d'observation et d'analyse entamé lors de ce mémoire. Si cette étape fait partie du processus de projet, pour respecter les temps courts de présence des résidents, cette phase est réalisée en amont sans intervention des résidents et des usagers. Néanmoins les résultats ont été exposés au gestionnaire
- Un temps de co-programmation / co-conception mettant en avant des outils de participation comme des focus groupes et le dessin pour dessiner ensemble des microprojets sur base de situations préalablement identifiées.

102 COLLECTIF ETC. «*Qui sommes nous ?*» [en ligne] URL : <http://www.collectifetc.com/qui-sommes-nous/>

- Un temps de co-construction, il s'agit du chantier et de toutes les étapes préliminaires intégrant au maximum les parties prenantes.

- Un temps de retour sur expérience. Il permet de valoriser le travail fourni par les parties prenantes, communiquer et requestionner le processus, la méthode en fonction des résultats obtenues.

L'ensemble s'organise autour d'un calendrier reprenant le détail de chaque étape (Annexe 1). Il permet de prévoir, une certaine temporalité. Néanmoins, il s'agit d'un processus itératif prospectif comprenant certaines étapes clés pouvant comporter des risques et prendre plus de temps que prévu.

Le processus de projet est conditionné par le temps de présence des résidents dans le centre.

Les objectifs du processus de construction :

1. Évoquer la mémoire récente et le futur du CHU. Ecrire collectivement l'histoire du lieu. Restitution plastique et exposition des idées, formalisation d'une mémoire collective et construction de références communes.

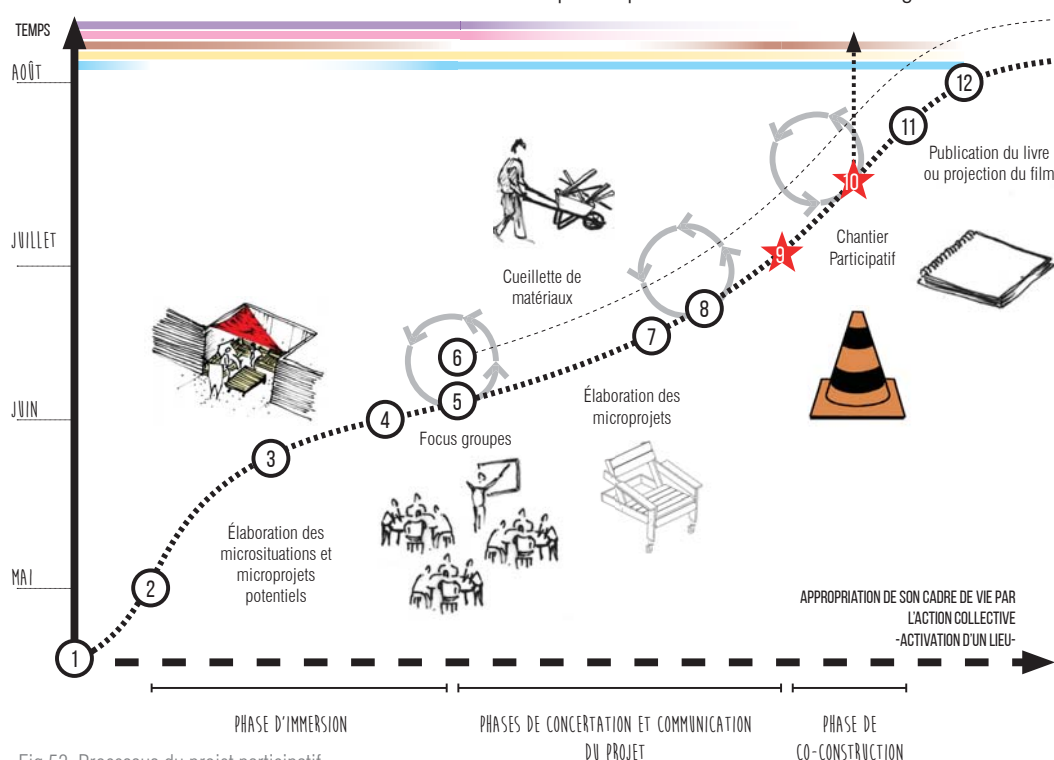
2. S'appropriier l'espace commun et travailler sur les usages possibles du lieu et en particulier révéler les potentiels fédérateurs de celui-ci. Qu'est-il possible de faire ici ? Comment investir l'espace du centre et comment faire de ce site un lieu convivial ?

3. Fédérer les résidents, les usagers et les habitants (bénévoles) autour d'un projet commun de construction et de vie du lieu en proposant un chantier participatif et ainsi développer l'appropriation autour de micro-situations.

4. Participer à l'accueil sur le court terme en développant des opus ou en écrivant d'autres chapitres de l'histoire du centre par de futurs projets avec d'autres résidents pour que le projet puisse servir à d'autres.

5. Faire de l'espace commun un lieu d'expérience pour l'amélioration du cadre de vie, autour d'une activité commune permettant d'apporter une autre temporalité, celle de la participation, du partage et de la réflexion.

6. Utiliser la démarche participative et l'activité productive pour valoriser le travail fourni par les parties prenantes et revaloriser l'image de soi.



▲ Fig 53. Processus du projet participatif

Source : Thibault Verdon

1. RECRUTER UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE 2. OBSERVATION ET ANALYSE DES USAGES COMMUNS 3. PROPOSITION DE MICRO SITUATIONS ET MICROS PROJETS POTENTIELS 4. DISCUSSION ET VALIDATION PAR LE GESTIONNAIRE 5. GRIBOUILLAGE ET TROUVAILLES 6. RECHERCHE DE FINANCEMENT & COMMUNICATION DU PROJET 7. RECHERCHE DE BÉNÉVOLES 8. COLLECTE DES MATÉRIEAUX 9. ACTIVATION DU CHANTIER, FÊTE D'INSTALLATION 10. CHANTIER 11. DISPOSITION ET USAGE 12. RETOUR SUR EXPÉRIENCE **Anthropologue Sociologue Architecte Paysagiste Emmaüs Solidarité**

RECRUTER UNE EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

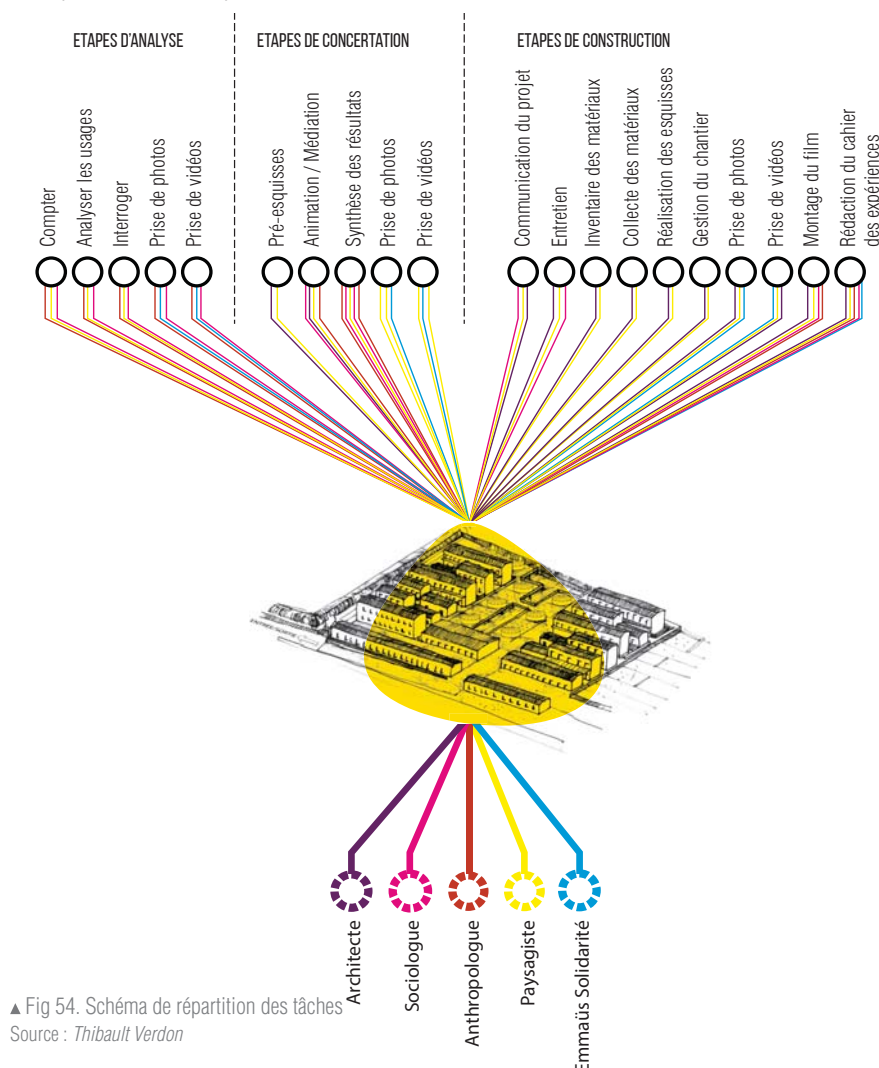
50

Si dans le cadre de ce mémoire le temps d'observation a partiellement été réalisé, la composition d'une équipe pluridisciplinaire offrirait un support intéressant pour mener à bien le processus de participation. Différentes compétences peuvent ainsi être mises à profit à différentes étapes du projet. Le statut associatif semble être une donnée commune à différents collectifs comme le collectif ETC créé en 2010 ou le Bruit du frigo en 1997.

La structure associative sans but lucratif, bénéficie par définition à l'intérêt général et n'est pas motivée par la nécessité d'un quelconque profit. Bien que limité d'un point de vue économique, elle semble faciliter les regroupements de compétences. Cette flexibilité caractéristique des collectifs qui valorisent les singularités des lieux agrègent souvent d'autres compétences pour mieux s'adapter.

C'est bien d'adaptation dont il est question ici. Le paysagiste seul ne peut mener un projet participatif et la nécessité de constituer un collectif s'impose donc. Malgré sa position transversale, les différentes étapes et la multiplicité des tâches à mener nécessitent des compétences particulières. Pour la mener à bien, de nombreuses compétences doivent être mises à profit à différentes étapes du projet. Chaque discipline offre des possibilités et des domaines qu'il est nécessaire de valoriser et d'utiliser.

Lors de l'explication de certaines phases du projet, «*le collectif*» remplace le «*je*» du paysagiste. Pour une bonne réalisation du processus, ce «*collectif*» devra se composer d'architectes, d'anthropologues, de sociologues et de paysagistes.



▲ Fig 54. Schéma de répartition des tâches
Source : Thibault Verdon

PRÉSENTATION DE LA MÉTHODE D'ANALYSE DES USAGES DE L'ESPACE COMMUN

Pour que naisse le projet et repérer ce qui s'affichera comme des manques, il était indispensable d'établir une méthode d'observation. Les résultats seront interprétés dans la phase de discussion des résultats de façon commune permettant de croiser l'ensemble

des observations faites sur site. Pour répondre au temps court de présence des résidents, l'étape de diagnostic ne fait pas appel à la participation des résidents.

ÉTAPE 1 : COMPTER

DESCRIPTION : Le comptage se fait sur une journée toutes les heures et par tranches de 5 minutes réparties sur quatre points d'observations différents. Les critères de comptage sont définis à l'avance. A savoir, le nombre d'hommes, de femmes et d'enfants lors d'un cours laps de temps dans le périmètre du CHU.

MÉTHODE : Cette étape s'articule autour de prises d'images régulières du même point de vue, de saisie des données par tranche horaire régulière. Le plan du centre est un support qui permet de localiser les hommes, les femmes et les enfants (dans la mesure du possible) avec précision. Le mobilier mobile et immobile est aussi relevé.

CONDITIONS CLIMATIQUE : TEMPS NUAGEUX AVEC ÉCLAIRCIES 25°C

RÉSULTATS : Dans un premier temps, des cartes sont produites. Elles permettent d'illustrer le nombre approximatif de personnes présentes au moment du relevé et l'occurrence de fréquentation du lieu sur une journée. L'illustration de ces résultats nous permettra de définir les premières caractéristiques spatiales du lieu.

Au vu de cette première intervention sur site, des tendances se font sentir. L'espace est en moyenne utilisé par une soixantaine de personnes. Ce nombre peut fluctuer en fonction des moments de la journée avec un pic d'activités au moment du repas. Cependant, il s'agit aussi de la période où les individus sont le plus mobiles.

Les hommes et les femmes n'utilisent pas l'espace de la même façon. Si ce cas n'est pas généralisable, certaines restent à proximité de l'habitation tandis que les hommes peuvent se regrouper de part et d'autre de l'espace commun.

Les enfants qui animent majoritairement l'espace restent globalement à proximité de leur famille sur la partie Est du centre. On notera aussi que certaines

personnes s'isolent.

Les yourtes font l'objet de points de rassemblement particulièrement au moment du repas et au cours de la journée des petits groupes d'individus restent à proximité.

On notera que des lieux annexes d'activités se sont développés aux extrémités du centre, il s'agit des lieux de prières et de séchage du linge.

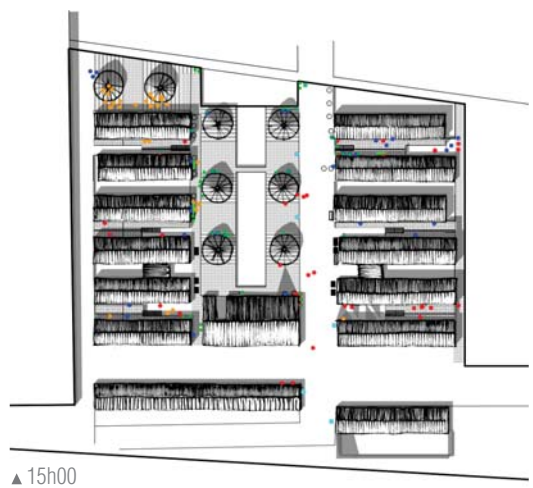
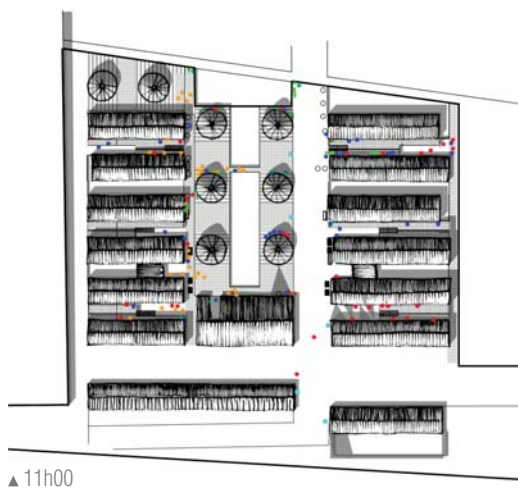
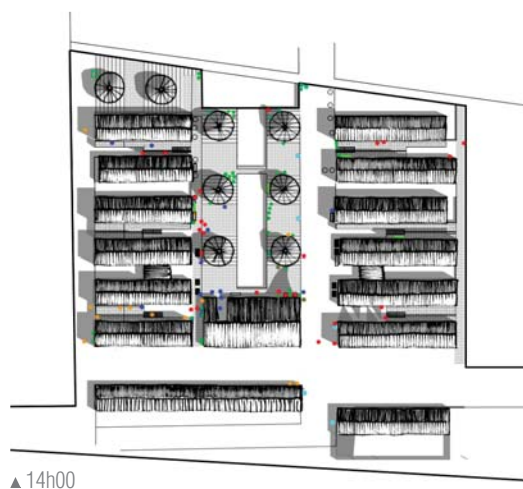
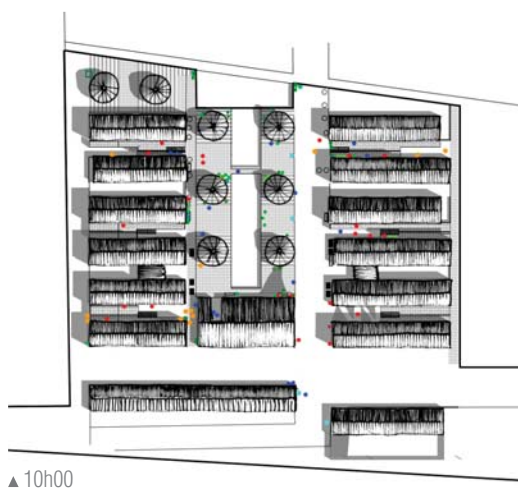
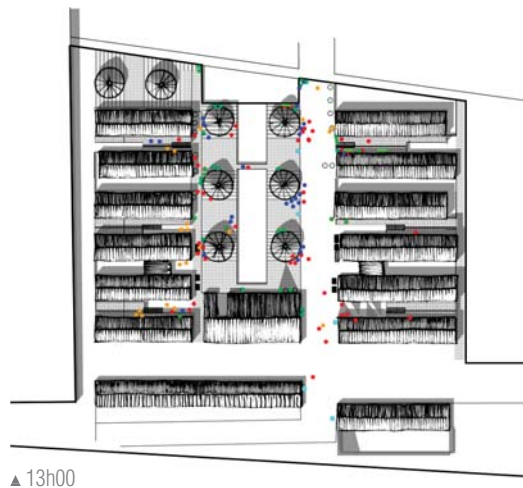
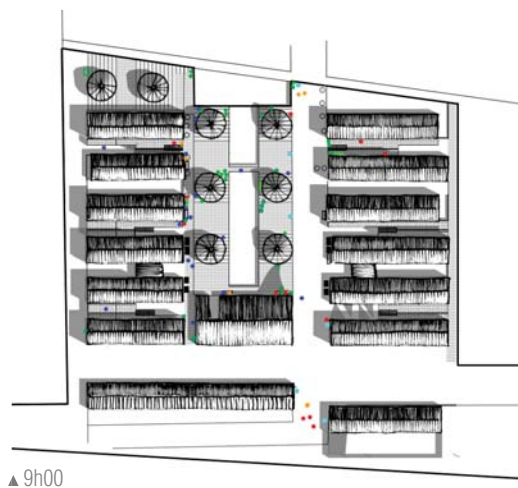
Les rues sont des lieux de regroupement des individus. Elles sont aussi marquées par une forte mobilité.

Sur la question du mobilier, de nombreux bancs fixes ont récemment été installés sur le pourtour de l'espace commun central. Sauf cas particulier, les regroupements de personnes sont accompagnés d'une assise.



▲ Fig 55. Affiche interdisant de faire sécher le linge sur les grilles du centre

Source : Thibault Verdon, Juillet 2017



▲ Fig 56. Inventaire et spatialisation des individus et des objets

- | | |
|---------------|---------------------|
| • Homme | Mobilier mobile |
| • Femme | — Banc |
| • Enfant | • Chaise |
| | □ Table |
| Mobilier fixe | ■ Poubelles |
| — Banc | Revêtement |
| ○ Chaise | ■ Caillebotis métal |
| • Jardinières | ■ Platelage bois |

ÉTAPE 2 : OBSERVER

DESCRIPTION : Observation des activités, les jeux d'enfants et des adultes, les lectures, s'ils écoutent de la musique, s'ils discutent à deux ou en groupe.

Trouver les indications de conflits, les ambiances dans le périmètre du CHU.

Observer les comportements, les isolements et les évitements, les comportements de protection des intempéries, du vent et du soleil.

MÉTHODE : Il s'agit d'une observation non participante, c'est-à-dire que l'observateur ne participe pas aux activités du groupe, il ne prend pas la parole et garde une certaine distance avec l'action.

RÉSULTATS : Dans un premier temps, il ressort des observations les signes d'usages les plus communs. Sur la carte ci-dessous nous pouvons voir l'ombre projetée des bâtiments et des yourtes sur l'espace.

Les signes d'usages communs : Les comportements et les usages sont guidés par les activités et la recherche d'ombre et les activités du centre. C'est-à-dire, le repas, les activités pour les enfants qui semblent être un répit sonore. Les usages varient en fonction du sexe des individus, les femmes qui logent dans la partie sud du centre restent entre elles, les familles, les frères et sœurs jouent entre eux. Des hommes assis par terre dos aux yourtes ne sont pas visible depuis l'entrée dans le centre. Sorte de surprise où l'on découvre les résidents en se retournant. Les gens discutent entre eux, mais rigolent très peu. Il n'y a aucune possibilité de jeux pour les adultes qui attendent. A ce manque de jeux s'ajoute qu'aucune table extérieure n'est prévue à cet effet. Les enfants jouent au ballon et font du vélo, de la trottinette.

Description des comportements : Regroupement de personnes parlant la même langue. Debout, assis, ou accoudées au garde corps quelques personnes s'isolent et écoutent de la musique mais sont le plus souvent au téléphone.

Certaines femmes se côtoient alors qu'elles sont de nationalités différentes, témoins d'une réclamation d'un prêt de shampoing.

Le ménage et la lessive sont des activités particulièrement présentes par le linge visible sur les grilles du centre et le nombre de personnes qu'il regroupe. S'il s'agit majoritairement de femmes, cette activité semble créatrice de lien social pour certaines d'entre elles. Malgré les étendoirs distribués et les affiches d'interdiction placardées par Emmaüs

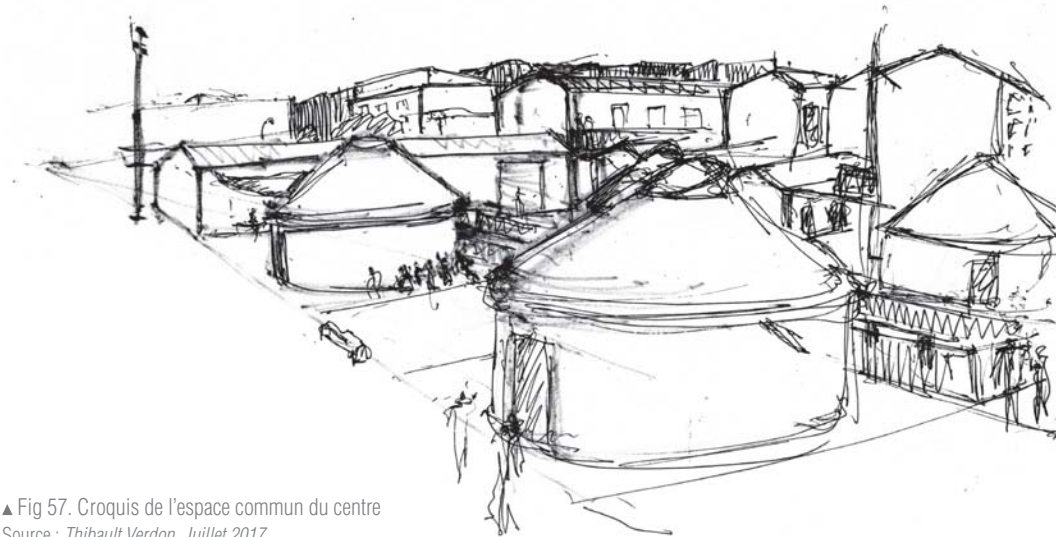
Solidarité, les vêtements sèchent sur les grilles du centre (fig 55.). Constat d'une pudeur évidente, la prise de photo est un élément gênant pour certains, ils tournent la tête ou se cachent le visage.

L'espace central en contrebas du centre est utilisé comme une poubelle, les enfants jettent des papiers, des cartons et beaucoup de gobelets se retrouvent ainsi dans cet espace qui est nettoyé régulièrement par une entreprise privée s'occupant du ménage des parties communes.

Il apparaît que l'heure du repas et la fin d'après-midi soient les moments où la fréquentation est la plus élevée. Sans doute est-ce à mettre en relation avec les activités des enfants et la chaleur qui durant l'été pouvait rendre inconfortable la pratique de l'espace. Néanmoins, le centre d'hébergement compte plus de 400 personnes qui ne se retrouvent pas toutes au même endroit au même moment. Il faut prendre en compte le fait que les résidents peuvent sortir et s'absenter pendant 5 jours maximum. Aussi le fait qu'ils passent beaucoup de temps dans leur chambre. Le désir d'intimité étant un élément important à prendre en compte et qui se traduit de différentes manières

Description graphique des trajectoires : les gens vont d'un point A à un point B. Absence de flânerie et les trajets les plus courants se font entre les logements et les points d'intérêts qui sont les yourtes, le centre médical et les sanitaires. Certaines personnes sortent faire des courses et reviennent avec des sacs de fruits et de légumes. Les déplacements sont particulièrement denses dans la partie Ouest du centre et dans les rues.

Si le centre est globalement rythmé par l'attente, des activités plastiques sont proposées aux enfants. On notera ainsi la présence d'une école où se trouve la majorité des enfants et des adolescents, la journée.



▲ Fig 57. Croquis de l'espace commun du centre
Source : Thibault Verdon, Juillet 2017

ÉTAPE 3 : INTERROGER

DESCRIPTION : Cette étape consiste à demander aux résidents leur avis, savoir ce qu'ils pensent de l'espace commun du centre et qu'ils réussissent à décrire les usages du lieu.

MÉTHODE : La méthodologie a été définie avant l'intervention et le dessin s'est révélé être un outil de communication commun. Les questions qui ont été posées aux résidents sont sensiblement identiques d'une interview à une autre. Quelles activités faites-vous dans le centre ? Où ? Que faites vous la journée et le soir ? Que faisiez-vous auparavant ?

concernées par la qualité de l'espace, une description graphique du lieu vécu. Néanmoins, cette étape n'a pu aboutir par manque de temps sur place et donc une réticence des personnes à s'ouvrir, à faire confiance. Si le dessin m'a permis de me faire comprendre pour quelques points, aucun résident n'a voulu prendre le crayon. Les résultats obtenus sont plus informel et issus d'autres moments. Néanmoins une femme a bien voulu répondre à ces questions ouvertement et a témoigné de son inquiétude face à l'absence d'espace couvert et de l'approche de l'hiver. L'espace de faible dimension a aussi été relevé

RÉSULTATS : En théorie, lors de cette étape nous aurions dû obtenir la parole, les récits ainsi qu'un relevé des manques et les expériences des personnes



▲ Fig 58. Photographie de la rue centrale du centre vers l'entrée
Source : Thibault Verdon, Mai 2017

ANALYSE ET DISCUSSION DES RÉSULTATS

Les résultats obtenus apportent de nouveaux éléments et viennent confirmer l'analyse théorique réalisée en amont. Le lieu est en construction et des marques d'appropriations sont visibles. La lecture de ces marques par l'observation ou le comptage a permis de mieux cibler les manques et les lieux fédérateurs. Elle permet ainsi d'en révéler les signes d'appropriation.

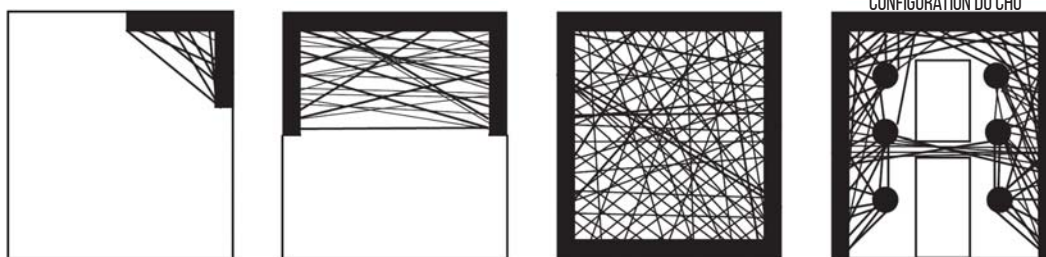
LES COMPORTEMENTS : L'espace et sa spatialité régissent les comportements. La division du centre par quartier a pour effet de séparer les usages en fonction de la catégorie de personnes. C'est-à-dire que les femmes seules restent entre-elles, les couples font de même et les parents aussi. Toutefois, les enfants ne subissent pas ce phénomène de sectorisation. Ainsi, les hommes qui se regroupent au dos des yourtes situées sur les parties Ouest ou Est sont principalement des personnes vivant dans les quartiers correspondant. En effet à chaque yourte correspond un quartier, ceux-ci pouvant expliquer l'appropriation qui en est faite. A cette analyse, il faut rajouter que l'espace central pouvant jouer

le rôle d'élément commun est un trou, un espace vide en décaissé sur plus d'un mètre et entouré de barrières. Les barrières ne sont jamais franchies même par les enfants. Ce qui devrait être un espace commun est en réalité un «*espace poubelle*» reflétant l'interdiction. A la présence de débris en point bas, nous pourrions faire le rapprochement avec certaines villes et villages d'Afrique et du Moyen Orient où les déchets se retrouvent en points bas souvent dans les rivières et cours d'eaux. Alors, l'appropriation qui en est faite pose question et l'intégration d'un projet en point bas paraît délicate. A ce titre l'organisation des points d'intérêts sur le pourtour de l'espace commun devrait permettre une utilisation complète de l'espace commun. Ceci-dit, il accentue la séparation des usages en fonction de la catégorie de personne.

Entre homme et femme, les comportements sont différents. Si quelques femmes se trouvent dans l'espace commun, la majorité se situe à proximité de l'habitation.



▲ Fig 59. Photographie de la fin de l'espace central «en creux» récupérant de nombreux déchets
Source : Thibault Verdon, Juillet 2017



▲ Fig 60. Schéma de la répartition des usages en fonction de la répartition des activités sur le pourtour de l'espace
Source : Thibault Verdon, 2017

Plus les activités sont réparties sur le pourtour de l'espace et plus il est animé. L'espace central du centre vécu comme une barrière physique scinde la répartition des usages

LES USAGES : Le manque de fonction des espaces est particulièrement visible. Néanmoins cette absence de rôle a permis aux résidents de leur en attribuer un. La répartition des usages se fait logiquement en fonction de la présence d'une structure offrant un abri aux intempéries et au regard. Les yourtes et les bâtiments sont les seules structures pourvoyant un peu d'ombre. Il faut rajouter que les yourtes sont les réfectoires et les seuls endroits où internet est accessible, la chaleur qui y règne les rendent inconfortables et étouffantes. Sans doute ces opportunités ont un lien avec la présence continue de personnes aux abords des yourtes. Si des vélums ont été installés par le gestionnaire, ces interventions restent marginales.

La position des individus majoritairement adossés aux yourtes est à rapprocher d'un mécanisme de défense et à la recherche de l'ombre. Nous avons repéré que des groupes d'hommes se formaient à l'ombre des yourtes assis par terre. Les yourtes sont posées sur un platelage en bois. Les quelques centimètres qui dépassent servent d'assise informelle. Aussi, il s'agit du seul endroit où la nature du sol paraît plus isolante et confortable.

Les activités qui se tiennent en place publique sont ce que l'on pourrait nommer des relations sociales. En effet, les gens se croisent, discutent, se saluent, jouent parfois au ballon, ils entretiennent de ce fait des activités de groupes. Ces types d'activités se manifestent spontanément. Néanmoins, ces situations ne sont ni mises en scènes ni catalysées par un aménagement spécifique. Pourtant ces activités qui ne sont liées à aucune obligation, sont

un élément indispensable pour la construction d'un espace public. Aussi de nombreuses activités sont organisées par Emmaüs Solidarité qui déplore «*le manque de modularité de l'espace*».

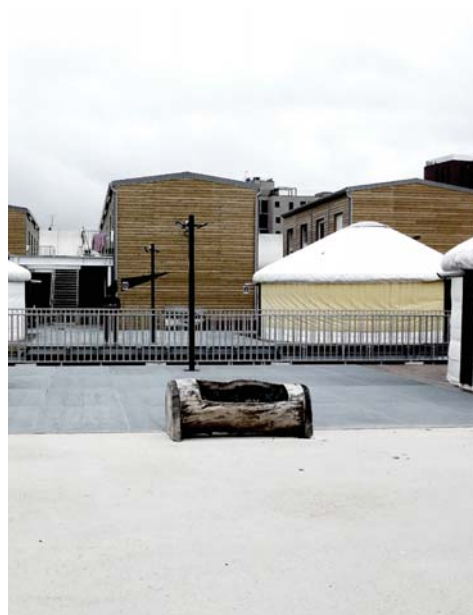
L'heure du repas est un temps important à l'échelle du centre. Les yourtes qui font office de réfectoire ne peuvent accueillir l'ensemble des résidents. Alors l'observateur est témoin d'un va et vient entre les chambres et les espaces de distribution de la nourriture. Cependant, peu de personne mangent dehors. Le seul endroit où il est possible d'assister à un repas est l'espace de «*frontage*» entre les bâtiments appelé «*rue*». La configuration des chambres ne permet ni de faire la cuisine ni d'utiliser cet espace comme un lieu de vie commune. On notera que l'absence de table limite fortement les usages possibles.

Les espaces entre deux, sont particulièrement importants puisqu'ils permettent un retrait de la vie publique et accueillent d'autres usages comme le stockage des étendoirs en plastique souvent, des chaussures, des tapis, des serpillières, des lits pour bébés, des sacs (fig 49.).

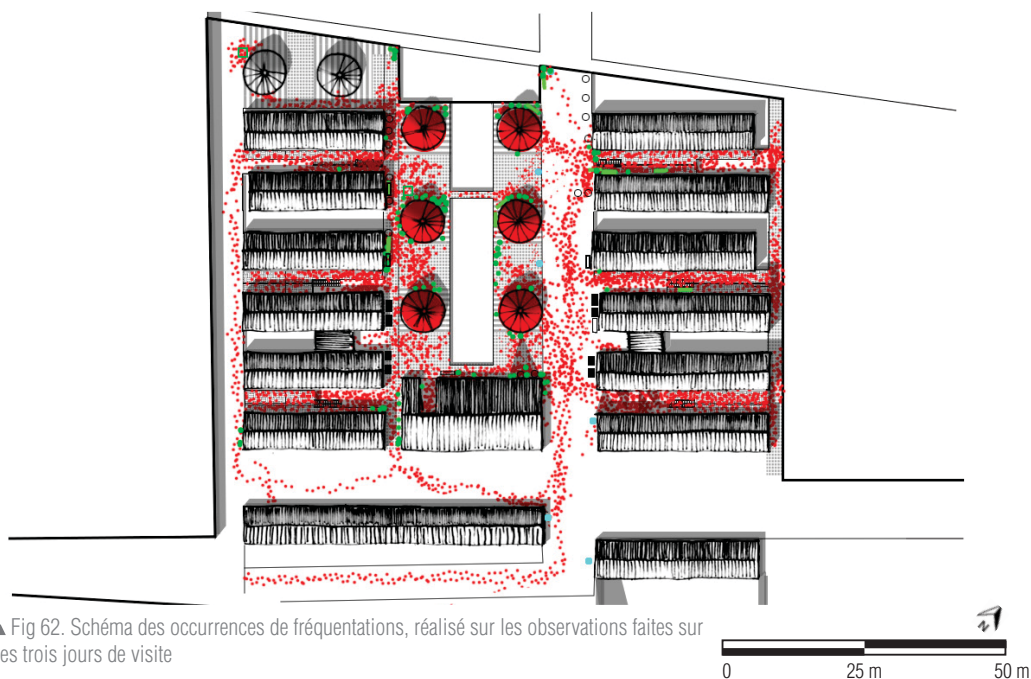
MOBILIER : Le mobilier informel comme les marches des escaliers qui distribuent le premier étage des bâtiments ou le platelage en bois sont des marques d'appropriations importantes. Tout comme savoir pourquoi le mobilier formel n'est pas utilisé. Si de nombreux bancs ont récemment été ajoutés, ils ne sont que très peu utilisés. Cette utilisation est liée à leur position, (pour la plus part en plein soleil), mais aussi à leur immobilité. Confectionnés dans des troncs d'arbres coupés, ils ne permettent pas d'être déplacés facilement. Le mobilier qui peut être bougé est utilisé en permanence, certaines personnes

s'assoient à même le sol. La carte ci-dessous montre une tendance des résidents à se regrouper à l'ombre et à la présence de mobilier déplaçable. Il s'agit là de sièges formels libres d'accès. Les deux tables présentes servent de mobilier informel. Sans doute, le manque d'assises en est la cause.

Des jardinières ont été disposées sur la partie Est du centre, leurs disposition tente de marquer la limite entre l'allée centrale et des sortes de placettes exposées aux intempéries et au soleil dépourvus à l'heure actuelle de fonctions.



▲ Fig 61. Photographie du mobilier taillé dans des troncs d'arbres (bancs et jardinières)
Source : Thibault Verdon, Juillet 2017



▲ Fig 62. Schéma des occurrences de fréquentations, réalisé sur les observations faites sur les trois jours de visite

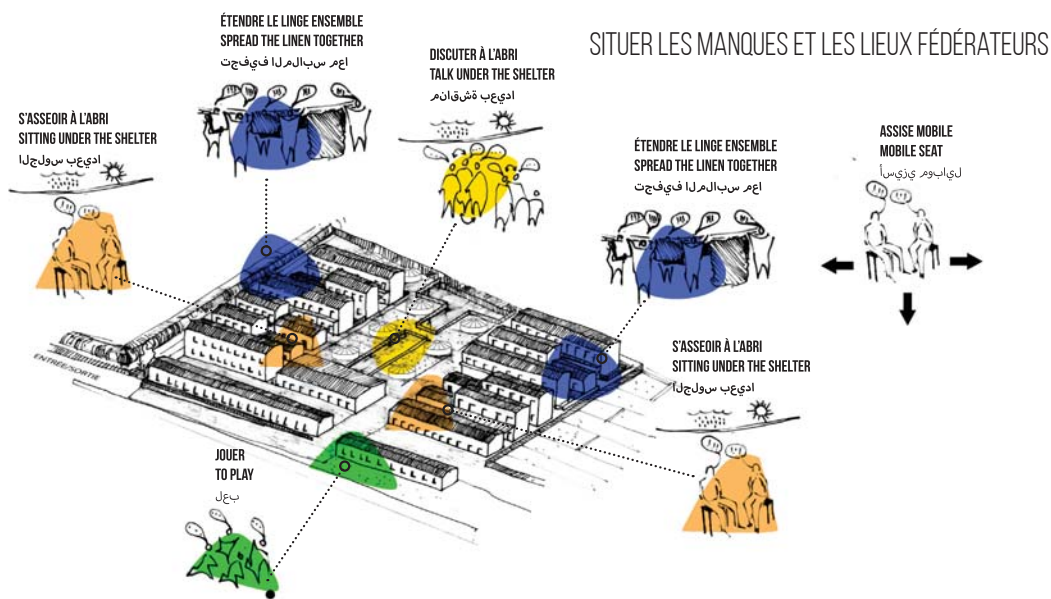
LES LIMITES DE LA MÉTHODE : Si le dessin a permis de se faire comprendre dans certains cas, par exemple pour demander où les gens avaient acheté leurs produits et s'ils les cuisinaient, globalement cette étape a été un échec. Les résidents par peur ou pudeur n'ont pas voulu répondre franchement aux questions qui leur étaient posées. Dans ce contexte précaire et étant donné le traumatisme vécu, il n'y aura rien d'étonnant à penser que les interviewés ont peur de perdre ce qu'ils ont. La création de la carte mentale n'a donc pas pu voir le jour. Néanmoins, certaines réponses ont pu être apportées lors d'entretiens informels. Par exemple, l'espace est ressenti comme petit mais rassurant.

Sans doute aurait-il fallu que je sois accompagné par des anthropologues et des sociologues pour compléter cette première approche et entamer une enquête approfondie sur les «savoirs faire» et les vécus de chacun. Le temps sur place est sans doute trop faible, il aurait peut-être été judicieux de passer plus de temps sur place, plusieurs jours consécutifs. Cette possibilité ne m'a pas été offerte par Emmaüs Solidarité qui contrôle les entrées dans le centre. Malgré des tentatives répétées pour savoir ce que

pensaient les réfugiés de l'espace qu'ils utilisent tous les jours, seulement une personne a répondu franchement sur les six interrogées. Cette phase est pourtant indispensable à la phase d'Immersion

Cette expérience met en avant l'importance d'avoir une figure rassurante comme le personnel encadrant d'Emmaüs.

Lors de l'étape de comptage, il a été très difficile de maîtriser les flux qui peuvent être intenses lors du repas ou lorsque les activités plastiques des enfants se finissent. Les enfants sont extrêmement mobiles et le fait qu'Emmaüs mette à disposition des vélos et des trottinettes décuple leurs capacités de déplacements. Le choix des positions même sur des temps de 5 minutes étaient handicapant. La configuration des lieux ne permet pas d'appréhender l'espace d'un seul regard et certaines activités n'ont pas pu être cartographiées comme les activités de *Football* et de *Volley Ball* qui se déroulent souvent dans la cour de l'école le soir venu, comme le témoigne le Dr BRENGARD (psychiatre du Samu social).



▲ Fig 63. Carte interactive, situant des micro-situations potentielles
Source : Thibault Verdon, 2017

À la suite de l'étape d'observation des lieux particuliers se dessinent des espaces qui peuvent être vus comme des lieux fédérateurs. Pour reprendre la citation de M. LUSSAULT et P. BOUCHAIN, «*Nul lieu ne fait lieu s'il n'offre pas de relations à l'autre démultipliées*». Alors l'identification de micro-situations potentielles ressort comme une évidence. Comment le paysagiste peut-il créer du lieu si ce n'est en aidant à ce que

les signes d'appropriations même fugaces puissent prendre forme et être révélés.

La carte ci-dessus pourrait être utilisée comme point de départ dans un processus participatif. Elle reprend des fonctions attachées à des espaces particuliers préalablement déterminés. Les zones et les fonctions ne sont pas figées mais aiguillent les discussions.

Dans le cadre de ce mémoire, la méthode de projet proposée est basée sur la solidarité et ne prend pas directement en compte la notion de revenu. Pourtant la question de la rémunération est une problématique récurrente des projets participatifs. En effet les projets participatifs ne sont que très peu rémunérés en rapport coût / temps. La naissance du projet ne résulte pas d'une demande des habitants ou d'une maîtrise d'ouvrage comme cela a pu être le cas pour certains projets participatifs initiés par le collectif le Bruit du Frigo au travers des ateliers d'urbanisme utopiques et les lieux impossibles en 2008. Si la démarche de co-construction a été présentée tardivement au gestionnaire, il aurait nécessité dans le cas d'une intervention concrète de présenter la démarche au gestionnaire en amont.

Ne faisant pas l'objet d'une commande précise, ce mémoire se base sur une intuition, une envie et un désir d'améliorer l'existant, de participer à la construction de l'accueil de femmes, d'hommes et d'enfants. Néanmoins, pour valider la pertinence des propositions, une rencontre a été organisée avec A. AGUEDO chef de service d'Emmaüs Solidarité et G. DE PREVAL coordinatrice socioculturelle du CHU. Lors de cette réunion la faisabilité d'un projet de co-construction a été présentée et a reçu toute l'attention des gestionnaires.

Les premières esquisses servent d'aide à la projection, à donner une idée de ce à quoi pourrait ressembler une micro-situation, un micro projet.

Le regard du gestionnaire doit permettre d'établir une faisabilité des éléments constructibles et permettre d'explorer la faisabilité du processus de co-construction organisé autour d'événements communs.

Cette première étape a permis de répondre aux questions suivantes :

- Qui doit ou peut participer?
- Le processus peut-il être un outil thérapeutique?
- Quelles peuvent être les modalités d'interventions, les jours et les lieux?
- Quels sont les moyens humains et matériels envisageables?
- Quels moyens pour intéresser les parties prenantes?
- Quels projets peuvent voir le jour?

Pour chaque manque identifié une solution est proposée. Ces solutions se basent sur un même principe : un objet pouvant être facilement construit et permettant de participer à la construction du lieu et démultipliant les relations aux autres. Ces éléments doivent correspondre au caractère éphémère du lieu et doivent être facilement constructibles. La question d'imposer une construction, un projet n'est pas envisageable. A l'exemple du mobilier imposé par Emmaüs qui ne trouve par forcément l'utilisation escomptée. Ces premières intentions ont été présentées à Emmaüs Solidarité. Néanmoins, on établira une hiérarchie dans les constructions en fonction du coût et des moyens humains et financiers à mobiliser. (Annexe 2)

Des cages de mini-foots et filet de volley-ball:

Le sport est un outil universel de rencontre et de partage. Il s'agit d'une activité régulière pratiquée par les résidents et un moment de partage important. La faisabilité de remise en état d'un bassin de filtration pour en faire un terrain de sport à l'extérieur du centre est très onéreuse, plus de 80 000 € d'après un devis réalisé par Emmaüs. La possibilité de créer un marquage au sol et des cages amovibles pourrait permettre de formaliser une activité sportive sans limiter l'utilisation des espaces comme dans une cour de récréation.

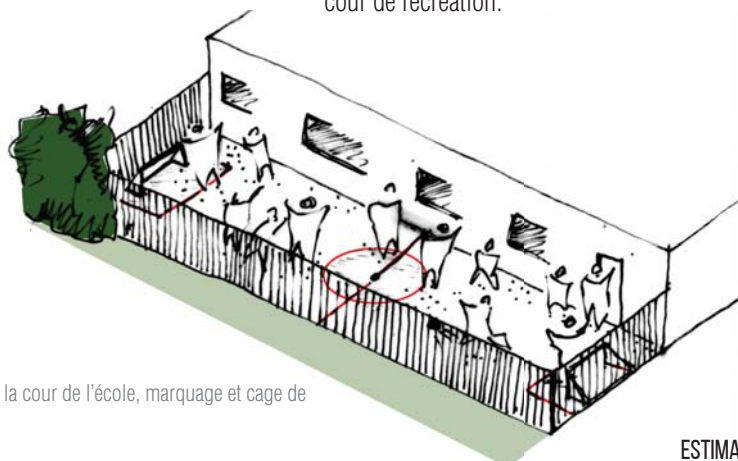


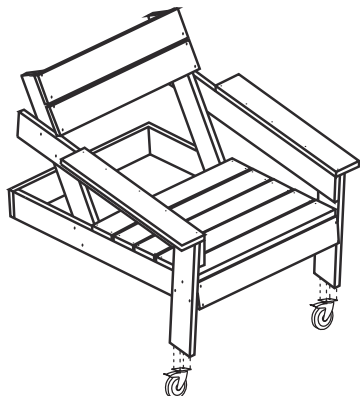
Fig 64. Terrain de sport dans la cour de l'école, marquage et cage de mini foot. ►

Source : Thibault Verdon, 2017

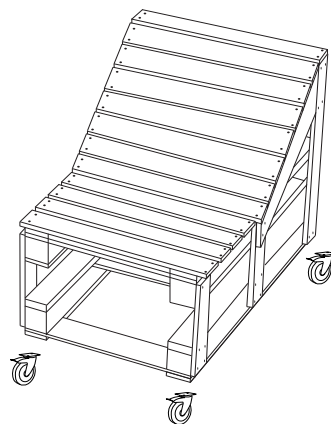
ESTIMATION : 90 €

Du mobilier mobile : Le constat est le suivant, le mobilier le plus utilisé dans le centre, ce sont les chaises et les bancs déplaçables. Rendre l'espace plus préhensible que le modèle d'espace public actuel. Offrir la possibilité aux résidents de disposer

eux même de leur espace favorisera sans doute son appréhension. La création d'un mobilier plus adapté aux espaces extérieurs peut aussi contribuer au dessin d'un espace plus confortable et hospitalier.



▲ Fig 65. Exemple de chaise type 'chaise Bordelaise' à construire à partir de palettes
Source : Arc en rêve, 2010

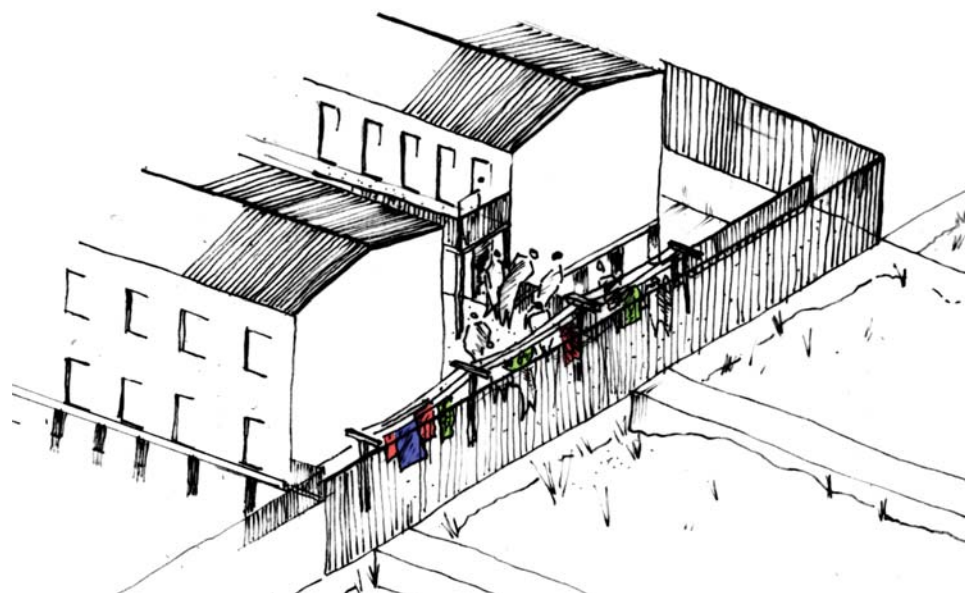


▲ Fig 66. Exemple de chaise type 'chaise longue' à construire à partir de palettes
Source : Thibault Verdon

ESTIMATION : 55 €

Des étendoirs communs : répondant au besoin des résidents d'étendre leur linge, la construction d'un étendoir commun pourrait être un vecteur de lien social autour d'une activité commune. Un rôle social important sans doute l'un des rares lieux où

les femmes peuvent se regrouper. La qualité des étendoirs pliables distribués par Emmaüs ne facilite pas leur utilisation et l'interdiction d'étendre des éléments comme des tapis aux grilles semble ne pas être forcément respectée.



▲ Fig 67. Étendoir en limite du centre, quartier des femmes et couples isolés
Source : Thibault Verdon, 2017

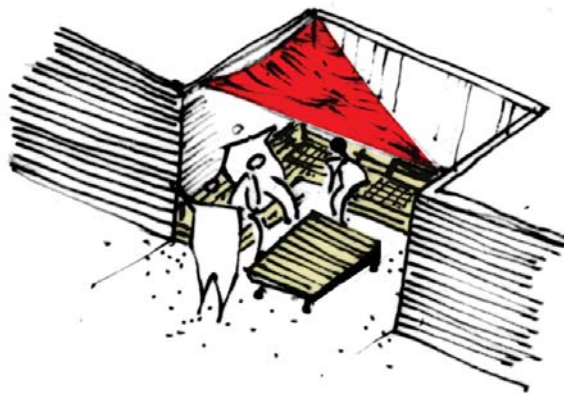
ESTIMATION : 200 €

Des vélums : Le centre propose peu d'abris, les yourtes qui ne peuvent accueillir tout le monde, les chambres qui sont des lieux exclusifs et les rues qui sont pour certaines à l'abri du soleil restent exposées aux intempéries. A l'exemple des rues couvertes qui

permettent de se protéger des intempéries, on dérivera donc cette utilisation pour faire une extension de la yourte et de lieux plus intime pour proposer des espaces abrités.

Un salon: le salon ou les salons répondent principalement au manque de lieux extérieurs pouvant recevoir des usages récréatifs. On notera l'absence de tables ou de possibilité de réunion autour d'un lieu commun intime. Dans certaines conditions les yourtes ne permettent pas à toutes les personnes de

se réunir. La proposition d'un autre espace extérieur trouve ici sa source. La possibilité de transformer des espaces en périphérie de l'espace commun inutilisé actuellement pourrait ainsi être envisagée.

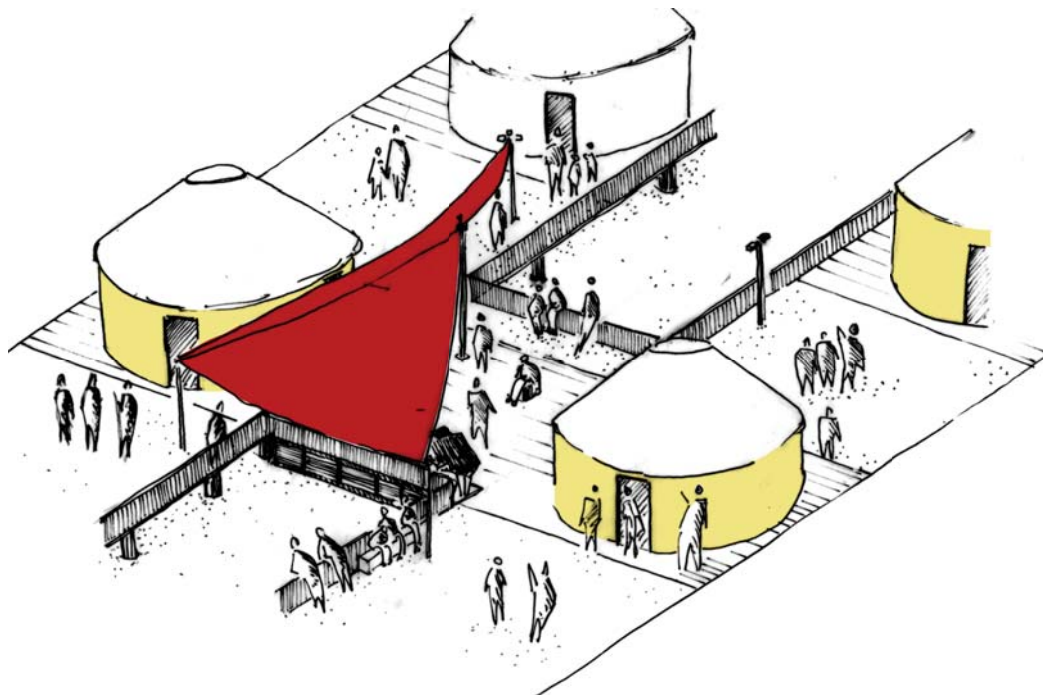


▲ Fig 68. Salon abrité et intime dans une invagination de l'espace central
Source : Thibault Verdon, 2017

ESTIMATION : 400 €

Une placette centrale abritée: En réponse à l'analyse d'un espace scindé et pour concilier les usages une place centrale et couverte pourrait recevoir un mobilier commun et un espace à l'abri des intempéries. Cet espace pourrait matérialiser un lieu de rencontre et de partage en donnant de l'épaisseur

à la passerelle (fig 60.) qui joint les deux parties du centre. De plus il pourrait être envisageable de réutiliser du sable disponible dans certains bassins de filtration sur la parcelle d'Emmaüs pour créer un bac de plantation et ainsi introduire du végétal dans le centre qui en est aujourd'hui dépourvu.



▲ Fig 69. Placette centrale abritée
Source : Thibault Verdon, 2017

ESTIMATION : 5000 €

PHASE DE CONCERTATION ET DE COMMUNICATION DU PROJET

GRIBOUILLAGE ET TROUVAILLES, LA CO-CONCEPTION

62

Démarche : L'étape de discussion est une phase préalable et indispensable à la co-construction du lieu. En s'appuyant sur les ressources humaines locales et les potentiels d'usages du lieu préalablement identifiés (cf méthode d'observation et d'analyse), il s'agit de garantir la pertinence du projet et d'accompagner au mieux les mutations à venir.

Objectifs : La mission est de nourrir la programmation de l'espace commun du lieu, par une mise en débat d'idées et de fonctions. Pour parvenir à cet objectif, nous devons mettre en relation l'ensemble des avis et observations sur des fonctions et des espaces donnés. Il s'agit d'installer ensemble des micro-situations élaborées avec les idées et les envies des habitants du centre d'hébergement d'urgence. L'enjeu est donc là : donner la parole aux résidents et aux personnes utilisant l'espace commun et proposer des outils pour qu'ils puissent prendre la parole.

Méthode : Afin de répondre aux mieux aux problèmes soulevés et au contexte d'urgence (temps de séjours de quelques mois) cette étape du projet doit se dérouler en plusieurs temps.

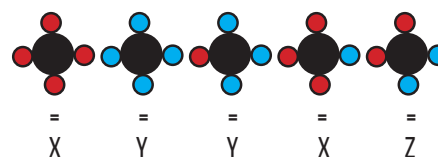
En effet, même si le temps du centre est régi par l'attente, les réfugiés sont particulièrement sollicités (rendez-vous à la préfecture, avec les médecins, les psychiatres et Emmaüs). Les discussions doivent se réaliser sur plusieurs jours pour permettre aux résidents d'assimiler les informations qui leur sont données, dessiner leurs idées et pouvoir les corriger le cas échéant. De ce fait, l'étape se déroulera les samedis de chaque semaine sur un mois. Pour éviter toute frustration, la possibilité pour les résidents de ne pas atteindre la phase de construction doit être émise dès le début des ateliers.

Dans un premier temps, les résidents et le personnel du centre doivent être informés du processus en cours, des tenants et des aboutissants du projet pouvant aller jusqu'à la construction mais aussi l'intérêt de leur regard, de leurs expériences du lieu pour les personnes à venir. La possibilité pour toute personne de quitter le groupe est offerte pour deux raisons : la première, les résidents ne savent que quelques jours à l'avance s'ils sont réorientés dans un centre d'accueil de demandeurs d'asiles (CADA); la seconde, la participation se base sur le volontariat et

le plaisir de participer, des résultats ne pourront être obtenus s'il s'agit d'une contrainte. La présentation des lieux de réflexion et des micro-situations se fait à partir des observations, analyses et entretiens de terrains (Cf méthode d'observation et d'analyse). Chaque lieu est représenté par une couleur une fonctions (fig 63.).

Les résidents volontaires ne sont pas sélectionnés mais la proposition d'assister aux ateliers leur est faite lors des Conseils de Qualité de Vie Sociale organisée par Emmaüs. L'organisation des ateliers de concertation prend la forme de «*focus groupes*» dans une salle mise à disposition par Emmaüs solidarité dans l'enceinte du centre. Ces groupes de discussions de cinq ou six personnes doivent permettre de limiter la timidité et de partager les idées (le nombre de personnes autour de la table devra être pondéré en fonction du nombre de participants). C'est pourquoi il sera nécessaire que ces groupes soient hétérogènes mélangeant à la fois le personnel du centre (bénévole d'Emmaüs et du Samu Social) aux résidents hommes, femmes et adolescents. Néanmoins, la mixité homme / femme n'est pas une chose acquise dans le centre. Amener à la mixité entre les résidents permet d'approcher les notions civiques d'égalité mais aussi d'assurer une pertinence des réponses reflétant l'intérêt général. Un risque majeur serait que les résidentes se mettent en retrait et ne puissent faire valoir leurs idées. Sans doute, le regroupement de groupes homogènes différents dans une même salle peut aussi poser des problèmes.

Ainsi, en fonction de la composition des groupes homogènes ou hétérogènes, les résultats pourraient être différents.



Ainsi, au fil des semaines, la composition des groupes pourrait être changée ou ajustée en fonction des observations faites au moment des ateliers. La barrière de la langue pouvant poser un problème entre les individus, il serait intéressant de disposer de traducteurs ou de personnes maîtrisant l'anglais.

A chaque table, à chaque groupe correspond une fiche projet faisant référence à un lieu et un thème (fig. 70) sur laquelle pourront être notées les explications, réflexions et les idées concernant un thème / une micro-situation. Le dessin tient donc un rôle essentiel dans cette phase où des personnes ne parlent potentiellement pas la même langue. Un plan du centre sur lequel sont repris les points préalablement identifiés. A chaque projet correspond

un code couleur qui permet de le situer. Durant cette phase de discussion, le dessin devient un langage. Les personnes sont amenées à dessiner des propositions et apporter des corrections, apporter leur regard pratique des choses.

Les dessins réalisés par le collectif ne seront communiqués qu'au dernier rendez-vous et pourront donner lieu à un débat.

TON IDÉE / YOUR DRAWING / كتركف

THÈME / THEME / عوضوم

QUOI ? / WHAT? / اذاמר :

Histoires ? Anecdotes ? / Stories ? / قهياتك ؟ خيراتالنا

COMMENT ? / HOW ? فيك :

Matériaux ? Moyens ? / Ressources ? / طسولنا ؟ اداوملنا

POUR QUI ? / FOR WHOM ? ؟ نمل :

Adultes ? Enfants ? Tout le monde ? / Adults ? / Children ? / Evryone ? / رابكلنا ؟

▲ Fig 70. Fiche de gribouillages
Source : Thibault Verdon, 2017

Dans un second temps, les trouvailles sont transformées en projet réalisable. Il s'agit là d'une étape de production à distance pour intégrer les idées et les formes à des propositions opérationnelles. Ces propositions et les principes de montages sont publiés lors d'une fête. Cette occasion permet de présenter l'organisation des événements à venir. Les résultats obtenus lors des ateliers sont mis en page et exposés sous la forme de panneaux visible à l'accueil, dans les réfectoires et le centre de soins.

Notre posture: La position du paysagiste/modérateur doit être en retrait des discussions. Sans y prendre formellement part, il doit expliquer le projet et le cadre de l'exercice tout en spécifiant le but à

atteindre. C'est à dire, qu'il joue le rôle de médiateur. Au regard du nombre de groupes, le paysagiste ne peut être le seul dans cette tâche et l'ensemble des architectes, anthropologues, sociologues devront participer comme régulateur et médiateur. Il s'agit d'un travail qui doit être porté par un collectif assisté de traducteurs.

En considérant qu'une personne «non experte» peut dépasser son intérêt individuel et élaborer un projet collectif. L'intégration de l'usager et de ces connaissances vécues du lieu rendent ce collaborateur primordial à l'aménagement de son cadre de vie. Cette étape amorce de «faire culture ensemble» qui devra faire l'objet d'une synthèse polyculturelle.

Démarche: Les étapes de financement et de communication sont indissociables. L'une se nourrit de l'autre et permet de communiquer la démarche de projet. La démarche de financement s'appuie à la fois sur les moyens mis à disposition par Emmaüs Solidarité (ne s'élevant pas au dessus de ...) et des moyens extérieurs. Pour faire exister le projet, recueillir des fonds est nécessaire. Par manque de moyens, ne pouvant compter sur un financement du gestionnaire il est nécessaire de trouver des alternatives. Notre démarche s'insère dans une logique d'insertion et de désacralisation du centre. L'intervention de bénévoles extérieurs au centre devrait favoriser les rencontres et participer à la création du nouveau lien social autour d'un projet commun : celui de la construction de l'accueil.

Objectifs : Le financement du projet doit permettre de payer du matériel de construction dont la qualité est indispensable à la construction d'éléments devant recevoir du public et jouer un rôle de soutien. Si Emmaüs Solidarité dispose de certains outils, il sera nécessaire d'acheter du matériel de sécurité et de construction de type quincaillerie à la fois pour les résidents et les bénévoles. La somme récoltée devra aussi permettre de payer les «à côté» qui sont la plus value de ce type de démarche, c'est à dire les outils de communications affiches (fig 72.) et «flyers», mais aussi les fêtes qui forment des jalons et rythment le processus de participations. Il s'agit d'éléments moteurs permettant de créer du lien et introduire une autre dynamique que celle du travail. Favoriser l'implication du public par le financement.

Méthode :

- Réalisation de détails quantitatifs et estimatifs permettant d'avoir un ordre d'idée des coûts à envisager. Les détails ci-dessous présentent des microprojets ante-concertation et servent d'exemples. (Annexe 2)
- Utilisation des plateformes de financement participatif. Néanmoins, sur ce type de plateforme, l'argent n'est disponible qu'une fois la totalité de la somme fixée par le créateur du projet est intégralement récoltée. Cette étape peut donc prendre un temps indéterminé et créer un frein au lancement du projet.

Pour pallier le risque de retard de lancement, il sera nécessaire de trouver des alternatives aux financements et travailler sur la récupération de matériaux divers.

- La mise en place d'un chantier ouvert au public ne semble pas être possible étant donné le contexte de protection et de mise à l'abri. Si l'appel aux bénévoles demeure une donnée essentielle de la méthode, il y a deux façons de procéder. La première serait d'utiliser l'association Emmaüs Solidarité qui comprend plus de 200 bénévoles offrant ainsi une certaine garantie sur la motivation des personnes concernées. La seconde consisterait à la mise en place d'un questionnaire «*volonté des volontaires*» devant permettre de prendre la mesure des motivations des *bricoleurs volontaires* (fig. 71). Le principal frein de cette étape est le temps. Néanmoins, elle permettrait de s'orienter principalement vers les acteurs locaux. L'appel aux bénévoles passe par l'utilisation de différents médias. Le CHU est un lieu particulier qui évolue dans un contexte particulièrement protégé. De ce fait, la mise en relation de personnes vulnérables et de personnes extérieures doit être contrôlée. La surface dédiée au chantier est restreinte (moins de 100 m²), de ce fait le nombre de bénévoles doit être mesuré et limité à 5 personnes car il faut y ajouter le nombre de résidents encore indéterminé et les autres usagers. Toutefois, l'espace ne pourra pour des questions de sécurité et de praticité dépasser le nombre d'acteurs à 20. La sélection des bénévoles doit donc être réalisée. Un questionnaire a été réalisé à cet effet et offre un support à des entretiens semi-dirigés.

Le but de ces entretiens est de jauger la motivation des bénévoles et d'identifier ce que peut apporter chaque *bricoleur volontaire*. Ils pourront être reçus dans une salle mise à disposition par la mairie, une maison de quartier, à l'extérieur du centre, un lieu neutre où les intervenants paysagistes et architectes avec le personnel d'Emmaüs pourront présenter le projet et l'organisation des travaux. On peut aussi imaginer que les personnes finançant le projet soient consultées en priorité.

LES VOLONTÉS DE VOLONTAIRES

RÔLE SOCIAL

Quel rôle pensez-vous jouer dans le projet ?
Quelles sont vos motivations ?

CONTACT :

RESSOURCES HUMAINES

Quelles sont vos compétences ?

RESSOURCES TECHNIQUES

De quels moyens matériels disposez vous et pourriez vous mettre à disposition du projet ?

TEMPORALITÉ

Combien de temps pensez vous être disponible ? pour une session, plusieurs, toutes ?

▲ Fig 71. Questionnaire « Volontés de volontaires »
Source : Thibault Verdon, 2017

- La communication du chantier participatif vise deux objectifs : le premier, de faire connaître la démarche et aider au décroisement du centre. Le second, d'incarner un outil de recherche de bénévoles. Pour ce faire, une affiche de communication (fig. 72) et des « flyers » doivent être créés, imprimés et distribués aux missions et associations locales. La fête communale « Ivry en fête » qui s'est tenue les 26 et 27 juin 2017 représente un bon moyen de sensibilisation et de partage de l'information. L'utilisation de réseaux sociaux est un moyen efficace pour toucher un grand nombre d'acteurs. La création d'une page Facebook par exemple permettrait aux personnes ayant financé

mais aussi aux intéressés de suivre l'avancée des travaux. Profiter de l'émergence ces dernières années de nombreuses associations de soutien aux migrants comme Le Bureau d'Accueil et d'Accompagnement des Migrants, Utopia 56, le comité de soutien aux migrants de porte de la Chapelle... Ces associations communiquent principalement par les réseaux sociaux et comptent pour certaines près de 16 000 membres sur Facebook. La communication sur le processus et le résultat obtenu devra faire l'objet d'une réflexion particulière. Il s'agit d'effectuer un retour à Emmaüs solidarité mais aussi à la mairie de Paris et aux personnes participant à la construction.



▲ Fig 72. Affiche d'appel au «Bricoleurs volontaires»
Source : Thibault Verdon, 2017

Posture : Le paysagiste / médiateur et le collectif, doivent assurer la communication du projet qu'il porte à l'extérieur du centre et maîtriser les coûts de constructions. Un rôle de décloisonnement du projet entre les différents acteurs. La stabilité est un élément indispensable dans le processus de co-construction car, elle est nécessaire pour mener à bien le projet.

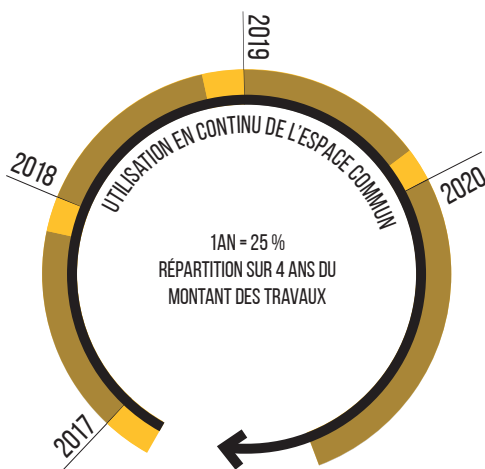
Néanmoins, la stabilité n'est qu'éphémère dans le centre d'hébergement. Si les réfugiés peuvent être réorientés vers d'autres centres à tout moment, la présence de personne extérieur doit être un marqueur de stabilité sans doute nécessaire à ce moment de pose qu'incarnent le centre et le processus participatif.

LES ÉTAPES DU CHANTIER

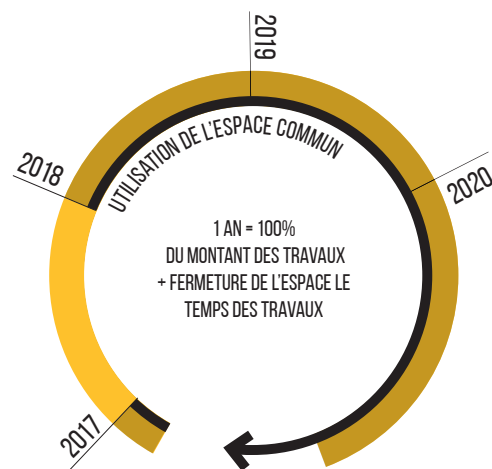
Démarche : Le rythme du chantier est un élément primordial de la démarche de co-construction. Le choix entre une action intense ou diffuse doit être réalisé car elle conditionne la gestion du chantier, l'utilisation des ressources et leur financement. D'un

point de vue financier, le choix d'un rythme échelonné et régulier laisse le temps de trouver des subsides et remet en question le financement du projet de maîtrise d'œuvre classique.

SCHEMA DE CONSTRUCTION EN CHANTIERS PARTICIPATIFS



SCHEMA DE CONSTRUCTION EN MAÎTRISE D'ŒUVRE CLASSIQUE



Au lieu de dépenser tout le budget accumulé en une fois, il s'agit de le répartir. Car l'action de co-construction ne peut être bénéfique pour une seule personne, il est important d'établir des échéances, de revenir régulièrement sur les quatre années d'existence du centre. Ces modalités d'action peuvent permettre d'investir les temps morts de l'espace et bénéficier à plusieurs personnes. Si la co-construction permettait à certains, à un instant donné de leur séjour de s'approprier l'espace, de nouveaux arrivants pourront ainsi bénéficier de cette démarche sociale.

La répartition du financement sur quatre années permettrait donc plus de souplesse et d'envisager un éventuel (re)financement de certains projets en fonction des moyens qu'ils nécessitent. Le nombre de projets est donc lié à cette temporalité : quatre projets pour quatre temps différents. Cette démarche plus souple semble nécessaire pour répondre à l'évolution des besoins des réfugiés.

La méthode pourra ainsi être améliorée. Néanmoins, si certains projets de petite ampleur ne nécessitent pas de discussion, pour d'autres infrastructures plus importantes, les phases de discussion ne pourront

être enlevées car elles font partie intégrante de la démarche de projet et d'implication des résidents. Si des éléments sont présentés dans ce mémoire comme potentiellement réalisables, il ne s'agit que de théorie et ils ne prendront sans doute pas cette forme.

Objectifs : L'action de construire permet de fédérer autour d'un projet commun qui rompt les habitudes et fait sortir de l'attente, il s'agit aussi de responsabiliser et offrir des libertés. Ainsi, le projet participatif peut être affilié à une démarche thérapeutique de reconstruction de la confiance en soi et d'ouverture à l'autre.

La construction est un acte culturel. Les parties prenantes qui construisent contiennent l'idée d'un objet qu'ils produisent ensemble, il s'agit donc d'un objet culturel issu de différentes cultures. Puisque l'on ne peut construire tout seul, l'action de construction devient un acte collectif, positif de production et éducatif. L'objectif de l'opération est de faire de ce moment de partage un lieu de transmission et d'échange. Cet objectif définit clairement la position de la démarche de co-construction donner et recevoir autour du «faire avec». Le chantier est donc un moyen

pour les résidents de devenir acteurs de leur séjour. Au sein du centre, les résidents sont sous contrôle et soumis à un système de dépendance. On leur dit quand et où manger, où dormir et où s'asseoir. Si cette dépendance est obligatoire au fonctionnement du CHU, le temps d'une activité il est possible de rompre ce mécanisme

L'objectif de la participation permet aussi de garantir une certaine pérennité des ouvrages construits. Car «on prend toujours plus soins des objets quand on les a vus se construire»¹⁰³.

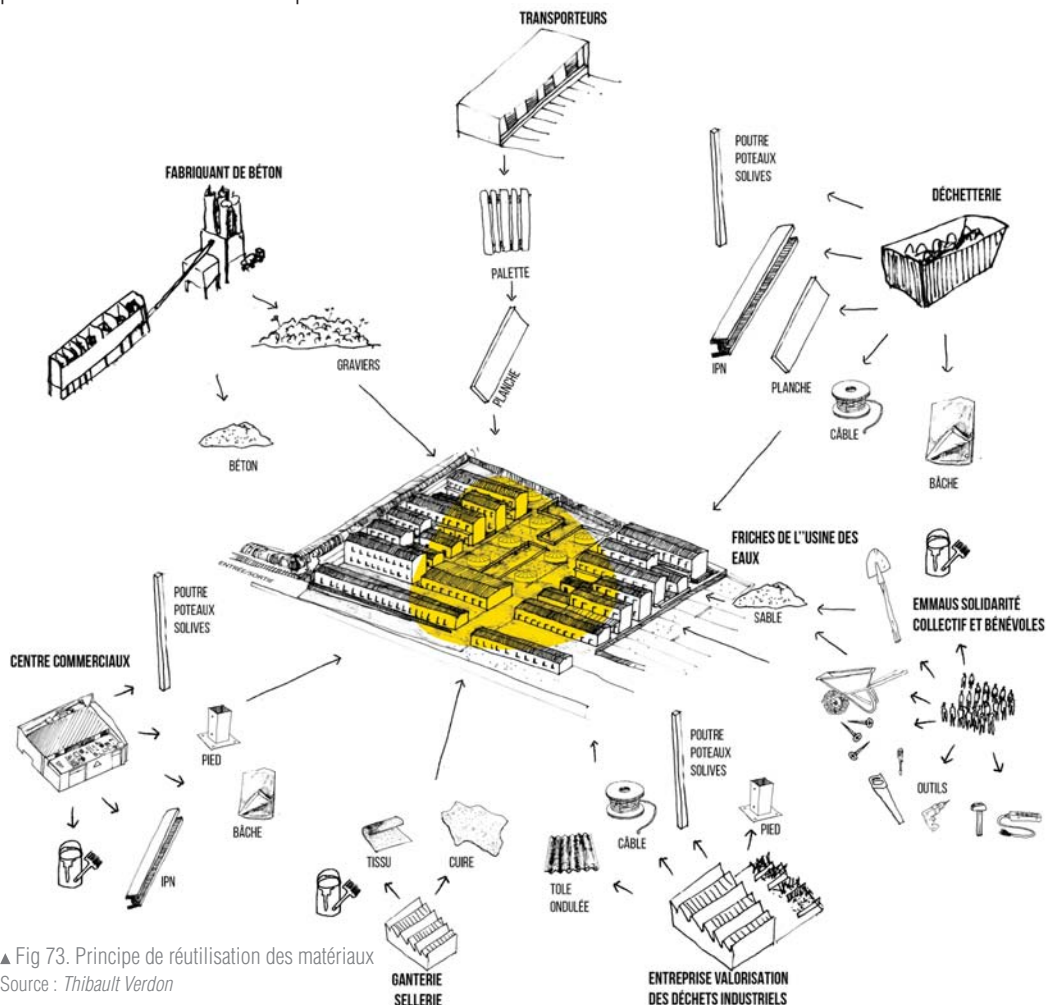
Posture : Lors de projets participatifs, les résidents peuvent être amenés à manipuler certains objets dangereux. En se basant sur les enquêtes et les savoirs faire des résidents, le collectif encadrant

se doit de veiller à une prise de risque minimale. C'est pourquoi, il en va de la responsabilité du concepteur de dessiner des objets réglementaires et de veiller à l'utilisation correcte du matériel. La division des chantiers par poste permettra cette maîtrise. Néanmoins, le poste de découpe sera animé par une personne compétente, faisant partie du collectif encadrant. La pluridisciplinarité est donc un élément indispensable pour mener à bien cette phase construction. Si les personnes «*expertes*» sont présentes pour guider, elles participent aussi aux travaux engagés et permettent alors de gérer et pallier les difficultés techniques. Chaque phase de chantier devra faire état d'une remise en question, d'une auto-critique mettant à jour les potentialités et les menaces. La posture du concepteur est bien là, entre bienveillance et responsabilisation.

COLLECTE DE MATÉRIAUX

La collecte ou récolte des matériaux vise dans un premier temps à répondre aux besoins en matériaux. La réutilisation du maximum d'éléments de fabrication devrait réduire les coûts de construction. Dans un second temps, elle permet de se rendre compte du potentiel de la ville et de l'importance de redonner

vie à des éléments inutilisés ou jetés. Cette étape s'inscrit donc dans une logique de développement durable et part du postulat que les matériaux peuvent se réincarner dans une économie circulaire.

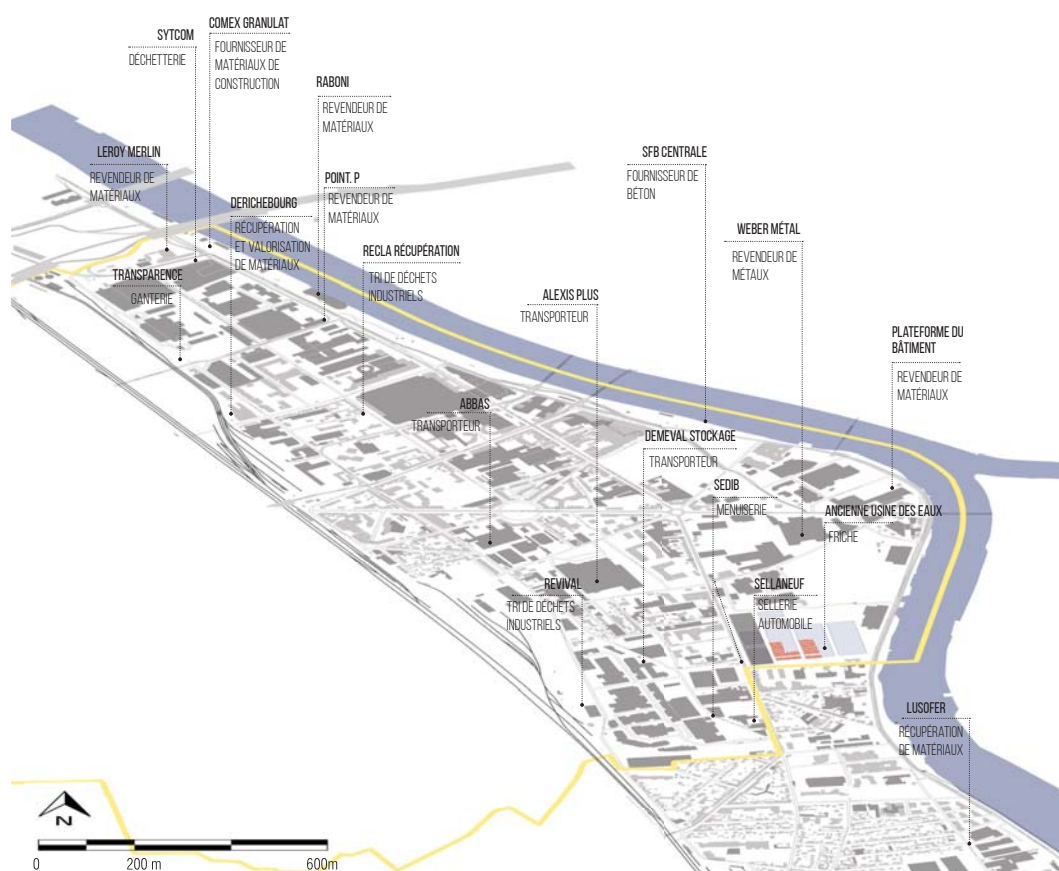


▲ Fig 73. Principe de réutilisation des matériaux
Source : Thibault Verdon

Cette démarche alternative devrait permettre de réduire les coûts de mise en œuvre des projets et répondre aux éventuelles difficultés de financement qu'éprouve l'association Emmaüs Solidarité. Parce qu'utiliser les lieux c'est avant tout les connaître, l'appropriation de la ville. Les collectes de matériaux sont aussi un outil de découverte ou de redécouverte de la ville et du quartier. Parce qu'utiliser les lieux c'est avant tout les connaître, l'appropriation de la ville ne peut se faire ne peut se faire qu'au travers la pratique de celle-ci. Leur permettre l'accès à certains lieux encore inconnus par faute de temps, parcourir la ville, s'y perdre prendre des raccourcis serait faire un premier pas vers l'«Habiter».

La récolte de matériaux est donc primordiale pour la construction du mobilier. La cueillette devra être productive et s'établir sur plusieurs jours pour accumuler les matériaux nécessaires à plusieurs constructions, plusieurs fois. En se basant sur une liste préétablie par le collectif, un inventaire précis des matériaux valorisables récoltés devra être entrepris par les résidents après chaque collecte.

La position du centre dans le quartier industriel d'Ivry Port offre de nombreuses opportunités à saisir. Le type de matériaux dépendra des projets dessinés avec les habitants. Cependant, un inventaire des entreprises et des industries de proximité a été réalisé (annexe 3). Sur le plan ci-dessous sont notées les infrastructures de récupérations de matériaux, les entreprises de revente de matériaux et les entreprises pouvant utiliser des matériaux intéressants. Il reprend uniquement les matériaux nécessaires pour le projet. De plus il ne tient pas compte de la qualité d'entreposage de matériaux influençant fortement leur résistance. La possibilité d'achat de certains matériaux techniques n'est pas à exclure car certains éléments techniques de fondation ou de soutènement doivent être solides.



▲ Fig 74. Inventaire des entreprises et des possibilités de récupérations du quartier d'Ivry Port
Source : IGN (Scan IGN25)

La proximité et les dimensions des éléments récupérés conditionneront le nombre de personnes mobilisées. Dans le cas d'une collecte de proximité, plusieurs résidents armés de leurs bras et de leur brouette pour faire les allers et retours entre les lieux de collectes et de stockages (fig 75.) (Le centre dispose d'un Hangar pouvant être utilisé pour stocker tout le matériel nécessaire. Il s'agit du bâtiment industriel de l'ancienne usine des eaux).

Dans le cas d'éléments trop lourds, trop grands ou trop loin, une fourgonnette ou un camion pourra être mis à disposition soit par Emmaüs, par le collectif ou par les services techniques de la Ville d'Ivry-sur-

Seine, réduisant de ce fait le nombre de personnes transportables à trois (nombre de place disponibles dans un camion)

Chaque déplacement, donne lieu à une sorte de transhumance, qui devra être encadrée par une personne compétente permettant de juger de la qualité des matériaux. Il peut s'agir d'un architecte ou d'un paysagiste. Le contrôle de la qualité doit être particulièrement minutieux pour toutes structures devant accueillir des personnes et devant répondre à des normes de sécurité. Par exemple pour une placette.



▲ Fig 75. Hangar de stockage d'Emmaüs Solidarité sur la parcelle de la friche de l'ancienne usine des eaux
Source : Thibault Verdon, Juillet 2017

INSTALLATION DU CHANTIER, L'ACTIVATION

L'installation du chantier donne lieu à une fête, sorte d'activation, il s'agit d'un moment convivial où les bénévoles rencontrent les usagers du centre. Cette première étape permet de définir les différents postes au sein desquels les participants vont pouvoir intervenir comme ils le souhaitent. La création de postes permet d'attribuer une fonction à tous les participants et limite les risques de mise à l'écart.

Le choix du site de construction pourra évoluer changer en fonction des observations lors des premières journées de chantiers. Il semble que l'espace central en creux (fig 76.) ait de nombreux atouts. L'action de construction nécessite l'utilisation d'outils pouvant être dangereux pour les adultes et les enfants. Il est donc indispensable que le chantier ou au moins les étapes à risque, se fassent dans un lieu sécurisé. Les barrières qui le bordent en limite l'accès. De plus, la mise en place du chantier à cet endroit pourrait participer à la



▲ Fig 76. Vue de l'espace central «en creux»
Source : Thibault Verdon, Juillet 2017

préfiguration de nouveaux usages de cet espace aujourd'hui sans fonction.

Aussi, il est important que l'ensemble des usagers puissent témoigner de l'avancement des travaux. Les commentaires et les interactions entre les résidents sont autant d'échanges et de valorisation du travail accompli. Construire sous les yeux des résidents pourrait inciter certaines personnes à participer.

LE DÉMONTAGE

Les postes de démontage et de découpage se dérouleront principalement dans l'espace en creux au centre de l'espace commun. Dans de nombreux projets de co-construction, le bois est le matériau le plus utilisé. Facilement disponible, peu coûteux, il est aussi une matière qui se travaille facilement. La majeure partie de notre intervention repose sur la récupération de matériaux valorisés au travers du projet. De ce fait nous serons dépendants des opportunités. Nous émettrons certaines réserves à l'utilisation du métal qui nécessite des moyens importants et dangereux comme des postes à souder et des disquesuses.

Les palettes qui fournissent des planches devront être démontées, une notice de démontage (fig 77.) sera fournie pour limiter les risques et les pertes de matériel. (Annexe 4)

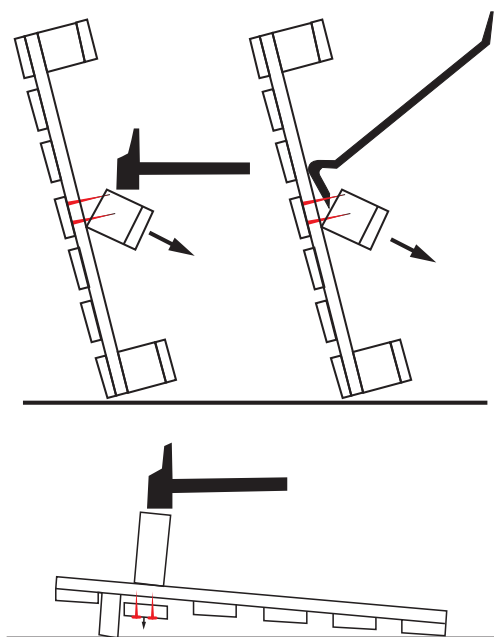
LE MONTAGE

Les résultats des découpes et du démontage des palettes, le poste de montage permet aux équipes de bénévoles et d'usagers, de construire les éléments soit en suivant les notices (annexe 4), soit en étant guidé par un animateur. Pour les éléments les plus complexes comme la placette, le montage se fera alors ensemble et les tâches seront réparties en fonction des «*savoirs faire*» de chacun. Des outils nécessaires à la réalisation des modules sont mis à disposition des bricoleurs amateurs.

De l'ouvrier des infrastructures routières à l'étudiant en passant par l'ingénieur aéronautique et le militaire,

LA DISPOSITION

A l'issue de la construction, le mobilier est disposé selon l'envie des participants. Cette étape de disposition permet au projet de se construire sur le terrain et garantit la modularité des éléments construits. Par exemple, des roulettes peuvent être mises à disposition des bricoleurs pour qu'ils puissent déplacer plus facilement un mobilier



▲ Fig 77. Principe de démontage d'une palette

Source : <http://debricole.free.fr>

Pour le découpage, des scies à main et des mètres seront distribués. Le matériel potentiellement dangereux sera utilisé avec des gants et des lunettes de protection. Dans le cas d'éléments plus importants comme des poutres ou poteaux, une scie sauteuse est nécessaire.

les professions différent. A l'heure actuelle, le recensement des professions des résidents n'est pas une nécessité pour Emmaüs qui fait de la santé et de la situation administrative des réfugiés une priorité.

Le montage ne pourra s'effectuer dans l'espace central du centre pour des raisons de place mais aussi de praticité. En effet, l'accès de cette zone se fait par des escaliers. Pour ne pas avoir à porter les éléments construits jusqu'en haut et limiter le risque d'accident, il sera préférable de réaliser le montage sur un terrain plan.

pouvant peser lourd. De plus, cette nécessité répond à l'analyse effectuée en amont, qui démontre que le mobilier déplaçable est beaucoup plus utilisé que les éléments fixes. Ainsi l'on peut imaginer que des salons plus intimes puissent prendre forme dans les recoins du centre.

LA DÉCORATION DES ÉLÉMENTS CONSTRUITS

Chaque journée de chantier se termine par le rangement et le nettoyage des zones de travaux, la récupération des outils et des éléments de quincaillerie comme les vis et outils pouvant blesser les enfants.

Pour être efficace, une conciergerie devra être désignée. Elle se base sur le volontariat. Ces personnes auront

LE RANGEMENT & INVENTAIRE PAR LA CONCIERGERIE

La dimension provisoire du centre pose la question de la finition des éléments construits. L'importance de la démarche étant de redonner de la liberté, redonner de l'indépendance et de la responsabilité, nous pourrions penser que le caractère éphémère du centre limite l'importance de la finition.

Lors des phases de construction des éléments projetés par les acteurs, la possibilité que les résidentes se mettent en retrait est à prendre en compte. La présence de femmes parmi les volontaires ou le personnel encadrant ne pourrait peut-être pas suffire

à charge de ranger le matériel au lieu de stockage et compter le nombre de matériaux restant. Cette estimation de la consommation permettra de prévoir et d'engager le cas échéant d'autres collectes ou des réapprovisionnements complémentaires.

face à la force de présence de certains hommes peut-être plus entreprenant et sachant faire. Pour tenter de pallier cette éventualité, il est nécessaire de proposer des activités où les femmes pourraient participer. La confection des décorations et des finitions des microprojets doit être envisagée sérieusement comme une étape à part entière du processus.

Par exemple, le mobilier en palette n'est pas forcément confortable, la confection de coussins pourrait donner lieu à des activités de tissage. La décoration pourrait quant à elle donner lieu à des ateliers de peintures.

RETOUR SUR LE PROCESSUS, UN FILM ET/OU UN CAHIER DES EXPÉRIENCES

Démarche : Notre démarche se base sur la dimension partageable du projet comme un processus itératif. Publication d'un outil de restitution qui remet les résidents au centre de la logique de projet. Cette action de formalisation d'un retour sur le chemin parcouru serait un moyen de remettre en question la position de l'expert face à une maîtrise d'usage devenue par la force des choses expertes et ambassadrices d'un mode de penser le projet.

Objectifs : Mettre à disposition un retour sur expérience, ce que la méthode a apporté à la fois aux bénévoles, aux résidents et aux gestionnaires. Il s'agit donc de publier le protocole en mettant en garde sur l'exclusivité d'un processus qui reste adapté au lieu et aux gens qui l'habitent. Le projet est quelque chose d'évolutif et la publication d'un document à destination du grand public et des acteurs concernés pourrait entraîner d'autres projets, une autre façon de voir les centres d'hébergements d'urgences, une autre façon d'approcher l'aménagement des lieux d'urgences. Cet outil peut prendre différentes formes: la publication d'un livret ou d'un film. L'avantage du film est qu'il pourrait être projeté lors d'une réunion publique après la clôture d'un chantier.

Néanmoins, le livret vu comme un «*cahier d'expériences*» pourrait mettre en évidence l'apport

de la méthode pour des personnes qui ont subi le traumatisme de l'exil et faire l'objet d'une autocritique mettant en avant les points à améliorer ou à garder. Il peut ainsi être un support, un outil pour des discussions et des débats visant à approfondir et ajuster ce qui a déjà été fait, c'est-à-dire la construction du lieu avec les habitants dans un contexte particulier. Qu'il prenne la forme d'un film ou d'un livre, le travail de recueil d'écrit, de récits et de photos doit donner de la valeur à la parole des résidents, à leur histoire, de susciter un regard neuf sur le lieu de vie.

Étant donné que les chantiers peuvent survenir de façon régulière jusqu'au démantèlement du CHU, la publication ou la projection pourra être un moyen de clôturer une page, et d'ouvrir sur un autre futur nourri des expériences passées.

Le «*cahier des expériences*» peut être publié en une centaine d'exemplaires et peut être le support de discussion et de débats. Si ce cahier ne peut être rédigé dans le cadre de ce mémoire, certaines données pourraient y être reprises. Ces dernières nous permettraient de conclure un protocole qui devra de toute manière faire l'objet d'une reconsidération in-situ.

CONCLUSION

La démocratie participative permet à une micro échelle de toucher au fondement même de la démocratie à une échelle macro, en impliquant les habitants mais aussi toutes les parties prenantes qu'elles soient techniques ou politiques. Elles assurent une transversalité essentielle pour des secteurs et des zones à enjeux. Qui mieux que les usagers pour penser leur cadre de vie ?

La participation apparaît depuis 1998 dans la convention européenne de l'accès à l'information, la participation au public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement. Deux ans plus tard, en 2000, la convention européenne du Paysage remet en avant au travers de l'article 4, la prise en compte dans la politique du paysage, la mise en place obligatoire d'une participation du public. Elle remet au cœur du débat la position de l'habitant dans la société, qu'il soit un citoyen à part entière ou un réfugié en attente de statut précis.

Le projet, visant à faire participer différents acteurs, ne peut être envisagé comme linéaire. Il doit être échelonné dans le temps et itératif, c'est-à-dire pouvant se questionner en permanence. La souplesse nécessaire à ce type de projet montre bien la différence avec un projet courant de « *Maîtrise d'œuvre* » missionné par une Maîtrise d'ouvrage.

La volonté de réaliser un tel projet doit se décider en amont et doit se nourrir du désir de partage avec toutes les parties prenantes. Comme le dit P. Bouchain, la démocratie participative vise à « *dynamiser la démocratie plutôt que s'en défaire* »¹⁰³.

Dans ce mémoire, je me pose la question de ce qui sera mon futur métier : quel paysagiste je souhaiterai être ?

Comme participant à l'application et la création de nouvelles méthodes de construction de la ville à différentes échelles, en venant à la rencontre de tous les usagers de l'espace public, permettre de créer le débat et d'entamer une démarche de concertation sur des sujets précis relevant soit d'une analyse commune ou d'un problème identifié en amont par des élus ou des habitants, soit d'une nécessité perçue comme une évidence. Cette démarche ne remet pas en cause notre travail de concepteur mais dévoile une

nouvelle facette du métier de paysagiste tel que je le vois, c'est-à-dire devenir un facilitateur, un médiateur à une échelle locale.

Ce mémoire a donc participé à la remise en question de mon futur métier où la position de l'habitant/résident/usager dans l'espace et la société est remise au centre des préoccupations. Faire naître une nouvelle dynamique de projet et contribuer à une « *valorisation individuelle et collective par l'action concrète* »¹⁰⁴ me semble être une belle perspective. C'est aussi relativiser et mesurer ce que le territoire, la ville et l'espace nous proposent pour correspondre le plus possible à la situation des réfugiés et demandeurs d'asile, tout en mesurant et tenant compte des spécificités d'usages et des lieux pour exalter les possibilités. Peut-être est-ce une condition indispensable pour faire émerger une hospitalité potentielle ?

Toujours est-il que conclure ce mémoire me paraît difficile, car en réalité beaucoup reste à faire et si les bases ont été posées, il serait intéressant d'aller plus loin pour valider la méthode et la faire évoluer, lui faire prendre vie.

103 P. BOUCHAIN, « *Architecture foraine : provoquer l'inattendu* », France culture, 2017 [en ligne] URL : <https://www.franceculture.fr>

104 SAPROPHYTES « *Méthode* » [en ligne] URL : <http://www.les-saprophytes.org/le-collectif/methode/>

OUVRAGES ET ARTICLES

- AGIER M., *Anthropologie de la ville*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010
- AUGÉ M., *Le non-lieu, introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Le Seuil, 1992
- BESSE J.M., «*Habiter, Un monde à mon image*», Paris, Flammarion, 2013
- BRINCKERHOFF JACKSON J., *À la découverte du paysage vernaculaire*, Arles, Actes Sud/ENSP, 2003
- Conseil de l'Europe, *Convention européenne du paysage*, Article 1, Florence, 2000
- COQUELIN A., *Le site et le paysage*, Paris, Presses Universitaires De France, 2007
- DEBRAY R., *L'éloge des frontières*, Paris, Gallimard, 2010
- DELABAERE D., *La fabrique de l'espace public, Ville, paysage et démocratie*, Paris, Ellipse, 2010
- DONADIEU P., *La Société paysagiste*, Arles, Actes Sud, ENSP, 2002
- FRÉMONT A., *La Région, espace vécue*, Paris, Flammarion, 1999
- HABERMAS J., *L' espace public : Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1978
- HANAPPE C., «*A camp redefined as part of the city*» dans *Forced migration, shelter in déplacement*, Juin 2017, n°55
- INGOLD T., *Une brève histoire des lignes*, Zones Sensibles, Paris, 2011
- KATZ I., «*Pre-fabricated or freely fabricated?*» dans *Forced migration, shelter in déplacement*, Juin 2017, n°55
- LAZZAROTTI O., *Habiter. La condition géographique*, Mappemonde, Paris, Belin, 2006
- LUSSAUT M., *De la lutte des classes à la luttes de places*, Paris, Grasset & Fasquelle, 2009
- PAQUOT T., *L'espace public*, Paris, La Découverte, 2009
- SALIGNON B., *Qu'est-ce qu'habiter*, Paris, Ed. La Villette, 2010
- Déclaration universelle des droits de l'homme*, Article 1, 1948
- THIBAULT J.P et al., *Petit traité des Grands Sites Réfléchir et agir sur les hauts lieux de notre patrimoine*, Arles, Icomos France /Actes Sud, 2009
- TOUSSAINT JY. et al., *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2001

EXPOSITIONS ET AUTRES OUVRAGES CONSULTÉS

- Atelier public du PEROU à la Colonie, *Considérant Paris / Pour une école des situations*, Novembre 2016
- CAMBOT S., *Villes nomades : Histoires clandestines de la Modernité*, Paris, Association Culturelle Eterotopia France, Rhizome, 2016
- DE GOURCY C., *L'accueil comme horizon de la migration*. Dans : les Annales de la recherche urbaine, N°94, 2003, L'accueil dans la ville
- Exposition *Constellation.s*, Arc en rêve, Bordeaux, Août 2016
- FRIEDMAN Y., *L'architecture de survie : Une philosophe de la Pauvreté*, Paris, L'éclat, 2003
- FRIEDMAN Y., *Comment vivre avec les autres sans être chef et sans être esclave*, 2016
- Habiter le campement, *Citer de l'architecture*, Paris, Août 2016
- WEBBER. M.M., *L'urbain sans lieu ni bornes*, France, L'Aube, 1996
- WIECZOEK D., *Camillo Sitte et les débuts de l'urbanisme moderne*, Bruxelles, Pierre Mardaga, 1981

ARTICLES ET SITES INTERNET

- BONESIO L. , « *Paysage et sens du lieu* , *Éléments* [en ligne] n°100, 2001 URL : <http://grece-fr.com/?p=3923>
- BOUCHAIN P. , « *Architecture foraine : provoquer l'inattendu* », France culture, 2017 [en ligne] URL : <https://www.franceculture.fr>
- Code de l'action sociale et des familles , Article L345-2-2 [en ligne]. URL : www.legifrance.gouv.fr
- COLLECTIF ETC. « *Qui sommes nous ?* » [en ligne] URL : <http://www.collectifetc.com/qui-sommes-nous/>
- Convention de Genève, article 33, 19518 CNTRL. « *Réfugié* » [en ligne]. URL : <http://www.cnrtl.fr/definition/r%C3%A9fugi%C3%A9>
- CNTRL. « *étranger* » [en ligne]. URL : <http://www.cnrtl.fr/lexicographie/%C3%A9tranger>
- CNTRL. « *migrant* » [en ligne]. URL : <http://www.cnrtl.fr/definition/Migrant>
- CNTRL. « *Réfugié* » [en ligne]. URL : <http://www.cnrtl.fr/definition/r%C3%A9fugi%C3%A9>
- CNTRL. « *mmigré* » [en ligne]. URL : <http://www.cnrtl.fr/definition/immigr%C3%A9>
- CNTRL. « *Abri* » [en ligne]. URL : <http://www.cnrtl.fr/definition/abri>
- CNTRL. « *Hospitalité* » [en ligne]. URL : <http://www.cnrtl.fr/definition/hospitalit%C3%A9>
- Directive Européenne n°2003-9 du 27 janvier 2003 DU CONSEIL relative à des normes minimales pour l'accueil des demandeurs d'asile dans les Etats membres [en ligne] URL : www.legifrance.gouv.fr
- Documentation française « *Allemagne 2015-2016 : la gestion de la crise des réfugiés* » [en ligne] URL : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr>
- France Terre d'asile, Questions-Réponses « *Info Migrants* » [en ligne]. URL : <http://www.france-terre-asile.org/demandeurs-d-asile-col-280/infos-migrants/demandeurs-d-asile#Q1>
- HCR, Situation en Europe [en ligne]. URL : <http://www.unhcr.org/fr-fr/urgence-europe.html>
- Hypergeo « *Espace public* » [en ligne] URL : <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article482>
- InfoMigrant « *Le plan du gouvernement* » [en ligne] URL : <http://www.infomigrants.net/fr/post/4125/que-propose-le-plan-migrants-du-gouvernement>
- LAROUSSE « *Abri* » [en ligne]. URL : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/abri/221>
- LEROUX N. « *Qu'est-ce qu'habiter ? Les enjeux de l'habiter pour la réinsertion* », Vie sociale et traitements [en ligne] 2008, n° 9 URL : <http://www.cairn.info/revue-vie-sociale-et-traitements-2008-1-page-14.htm>
- LUSSAULT M. et BOUCHAIN P. à l'occasion du festival « *La Saveur de l'Autre* », Calais, 2017
- Ministère de l'intérieur « *Garantir le droit d'asile, mieux maîtriser les flux migratoires* » [en ligne] URL : <https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Info-ressources/Actualites/L-actu-immigration/Garantir-le-droit-d-asile-mieux-maitriser-les-flux-migratoires>
- Office fédéral des statistiques « *Statistiques* » [en ligne] URL : <http://www.bamf.de/EN/Infothek/Statistiken/Statistiken-node.html>
- OFPPA, « *Présentation Générale* » [en ligne]. URL : <https://www.ofpra.gouv.fr/l-ofpra/presentation-generale>
- PHILIPPE L. , « *Territorium urbis, Le territoire de la cité romaine et ses divisions : du vocabulaire aux réalités administratives* », Revue des Études Anciennes, Tome 95, n°3-4. 1993 [en ligne] URL : www.persee.fr/doc/rea_0035-2004_1993_num_95_3_4546
- PRATS M., THIBAUT J.P., 2003, « *Qu'est-ce que l'esprit des lieux ?* » Symposium scientifique ICOMOS La mémoire des lieux : préserver les sens et les valeurs immatérielles des monuments et des sites, Victoria Falls, Zimbabwe, 28-31 octobre 2003. [En ligne] : <http://www.international.icomos.org/victoriafalls2003/papers/A1-4%20-%20Prats%20-%20Thibault.pdf>
- Préfecture de la région-île de-France « *Accueil, hébergement et suivi administratif des migrants à Paris et en Île-de-France* » [en ligne] URL : <http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/content/download/21741/150732/file/Fiche%20presse%204%20mai%202016.pdf>
- SAPROPHYTES « *Méthode* » [en ligne] URL : <http://www.les-saprophytes.org/le-collectif/methode/>
- STOCK M. et al. *Théorie de l'habiter. Questionnements. Habiter, le propre de l'humain*, La Découverte, [en ligne] 2007 URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-00716844>
- URBAIN J.D. « *La trace et le territoire* », Actes Sémiotiques, 2014, n° 117 [en ligne] URL : <http://epublications.unilim.fr/revues/as/5277>

TABLE DES FIGURES

76

Fig 1. Parcours du demandeur d'asile.....	p. 10	Fig 41. Construction du centre d'hébergement d'urgence, vue sur les pilotis de fondations.....	p. 37
Fig 2. Évolution de l'immigration et visas délivrés par la France de 2012 à 2016.....	p. 11	Fig 42. Blocs de pierres disposés sous le pont du périphérique disposés par la mairie de Paris (Porte de la Chapelle).....	p. 38
Fig 3. Des tentes à l'entrée du centre d'accueil et d'orientation (Porte de la Chapelle).....	p. 12	Fig 43. Vue sur les grilles du centre d'accueil et d'orientation et les abris auto-construits par les demandeurs d'asile.....	p. 38
Fig 4. Schéma de la répartition des migrants sur le territoire parisien.....	p. 13	Fig 44. Espace public aux abords du centre d'hébergement d'urgence.....	p. 41
Fig 5. Projet global d'accueil des réfugiés et demandeurs d'asile.....	p. 13	Fig 45. Espace public rue Jean Jaurès.....	p. 41
Fig 6. «Bulle» ou pôle accueil du centre d'accueil et d'orientation (CAO) de Porte de la Chapelle (Paris XVIII ^e arrondissement), un élément marquant du paysage.....	p. 14	Fig 46. Placette rue Jean Jaurès.....	p. 41
Fig 7. Ancien hangar SNCF transformé en pôle d'hébergement du centre d'accueil et d'orientation (CAO) de Porte de la Chapelle (Paris XVIII ^e arrondissement).....	p. 14	Fig 47. Allée d'entrée du centre d'hébergement d'urgence d'Ivry-sur-Seine.....	p. 43
Fig 8. Organisation du centre d'hébergement d'urgence d'Ivry-sur-Seine.....	p. 15	Fig 48. Esplanade d'entrée du centre d'accueil et d'orientation de porte de la Chapelle.....	p. 44
Fig 9. Campement sous le boulevard périphérique, boulevard Ney, Porte de la Chapelle (Paris XVII ^e arrondissement de Paris).....	p. 18	Fig 49. Coursive du quartier des couples.....	p. 45
Fig 10. Espace central du centre d'hébergement d'urgence d'Ivry-sur-Seine su pilotis.....	p. 21	Fig 50. Multiplicité des barrières et limites d'usages.....	p. 46
Fig 11. Peinture d'Armand GUILLAUMIN, Soleil couchant à Ivry, 1873.....	p. 21	Fig 51. Limite d'usage, une hospitalité mise à distance.....	p. 46
Fig 12. Coupe schématique de la confluence Seine-Marne, entre le coteau de Longboyau et coteau de la Marne.....	p. 22	Fig 52. Photographie de la jungle de Calais.....	p. 47
Fig 13. Carte de la commune d'Ivry-sur-Seine et zone inondable.....	p. 22	Fig 53. Processus du projet participatif.....	p. 49
Fig 14. Carte de la ville d'Ivry-sur-Seine.....	p. 23	Fig 54. Schéma de répartition des tâches.....	p. 50
Fig 15. Carte des environs de Paris dressée par le Service Géographique de l'Armée, XIX ^e	p. 23	Fig 55. Affiche interdisant de faire sécher le linge sur les grilles du centre.....	p. 51
Fig 16. «Environ de Paris» levé par l'Abbé de la Grive, XVIII ^e	p. 23	Fig 56. Inventaire et spatialisation des individus et des objets.....	p. 52
Fig 17. Carte des projets urbains de la commune d'Ivry-sur-Seine.....	p. 24	Fig 57. Croquis de l'espace commun du centre.....	p. 54
Fig 18. Carte de densité de population.....	p. 24	Fig 58. Photographie de la rue centrale du centre vers l'entrée.....	p. 54
Fig 19. Carte de la population active.....	p. 24	Fig 59. Photographie de la fin de l'espace central «en creux» récupérant de nombreux déchets.....	p. 55
Fig 20. Vue sur la cheminée de la compagnie parisienne de chauffage urbain.....	p. 25	Fig 60. Schéma de la répartition des usages en fonction de la répartition des activités sur le pourtour de l'espace.....	p. 56
Fig 21. Carte des barrières physiques.....	p. 25	Fig 61. Schéma des occurrences de fréquentations, réalisé sur les observations faites sur les trois jours de visite.....	p. 57
Fig 22. Carte des centralités du quartier d'Ivry Port.....	p. 26	Fig 62. Photographie du mobilier taillé dans des troncs d'arbres (bancs et jardinières).....	p. 57
Fig 23. Cheminée en brique des anciennes des usines BHV.....	p. 26	Fig 63. Carte interactive, situant des microsituations potentielles.....	p. 58
Fig 24. Cheminée de l'usine de traitement des déchets SYCTOM.....	p. 27	Fig 64. Terrain de sport dans la cour de l'école, marquage et cage de mini foot.....	p. 59
Fig 25. Bâtiments administratifs de l'ancienne usine des eaux fermée en 2010.....	p. 27	Fig 65. Exemple de chaise type 'chaise Bordelaise' à construire à partir de palettes.....	p. 60
Fig 26. La Nef allongée de l'ancienne usine des eaux.....	p. 27	Fig 66. Exemple de chaise type 'chaise longue' à construire à partir de palettes.....	p. 60
Fig 27. Hangars de stockage d'Emmaüs Solidarité.....	p. 27	Fig 67. Étendoir en limite du centre, quartier des femmes et couples isolés.....	p. 60
Fig 28. Atelier des Musées de Paris.....	p. 27	Fig 68. Salon abrité et intime dans une invagination de l'espace central.....	p. 61
Fig 29. Cheminée de l'usine CPCU.....	p. 27	Fig 69. Placette centrale abritée.....	p. 61
Fig 31. Hôtel-restaurant «Chinagora», à la confluence de la Seine et de la Marne.....	p. 27	Fig 70. Fiche de gribouillages.....	p. 63
Fig 32. Vide et bâtis dense et organisé en centre ville.....	p. 28	Fig 71. Questionnaire «Volontés de volontaires».....	p. 65
Fig 33. Un paysage urbain peu structuré et marqué par l'industrie.....	p. 28	Fig 72. Affiche d'appel au «Bricoleurs volontaires».....	p. 66
Fig 34. Empilement des échelles, du territoire au lieu.....	p. 29	Fig 73. Principe de réutilisation des matériaux.....	p. 68
Fig 35. Le centre d'hébergement, une emprise particulière.....	p. 30	Fig 74. Inventaire des entreprises et des possibilités de récupérations du quartier d'Ivry Port.....	p. 69
Fig 36. Plan du projet «Ivry-Confluence».....	p. 30	Fig 75. Hangars de stockage d'Emmaüs Solidarité sur la parcelle de la friche de l'ancienne usine des eaux.....	p. 70
Fig 37. Barrières et grillages disposés par la mairie de Paris sous le pont du métro. (En direction de la Station Jaurès Ligne N°2).....	p. 31	Fig 76. Vue de l'espace central «en creux».....	p. 70
Fig 38. Rue centrale du centre d'hébergement d'urgence depuis l'entrée.....	p. 32	Fig 77. Principe de démontage d'une palette.....	p. 71
Fig 39. Entrée du centre d'hébergement d'urgence en retrait par rapport à la rue.....	p. 34		
Fig 40. L'«Habiter» comme processus par LAZZAROTTI, 2006.....	p. 35		

ANNEXES

ANNEXE 1 : PLANIFICATION DU PROJET

ANNEXE 2 : DÉTAIL QUANTITATIF ET ESTIMATIF DES MICROPROJETS POTENTIELS

CHAISE TYPE CHAISE DE JARDIN	CONSTRUCTION	UNITÉ	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL TTC
45 minutes	MOYENS HUMAINS				
	Architecte	H	1/2		
	Paysagiste	H	1/2		
	Volontaire extérieur	H	1		
	Résident	H	1		
	Personnel du centre	H	1/2		
	MOYENS MATÉRIELS				
	Planche (180x10x2 cm)	u	7	4,5	31,5
	Vis à bois	u	64	0,05	3,2
	Roulette	u	4	5	20
TOTAL					55

CHAISE TYPE CHAISE DE LONGUE	CONSTRUCTION	UNITÉ	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL TTC
45 minutes	MOYENS HUMAINS				
	Architecte	H	1/2		
	Paysagiste	H	1/2		
	Volontaire extérieur	H	1		
	Résident	H	1		
	Personnel du centre	H	1/2		
	MOYENS MATÉRIELS				
	Planche (180x10x2 cm)	u	7	4,5	31,5
	Vis à bois	u	64	0,05	3,2
	Roulette	u	4	5	20
TOTAL					55

TABLE TYPE TABLE BASSE	CONSTRUCTION	UNITÉ	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL TTC
45 minutes	MOYENS HUMAINS				
	Architecte	H	1		
	Paysagiste	H	1/2		
	Volontaire extérieur	H	1		
	Résident	H	1		
	Personnel du centre	H	1/2		
	MOYENS MATÉRIELS				
	Palette Europe (120x80x15 cm)	u	2	20	40
	Tasseau de bois (120x5x5 cm)	u	4	2,94	11,76
	Planche pour fond (240x30x2,5 cm)	u	1	10	10
	Vis à bois	u	35	0,05	1,75
	Roulette	u	4	5	20
TOTAL					80

DES CAGES DE FOOT	CONSTRUCTION	UNITÉ	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL TTC
60 minutes	MOYENS HUMAINS				
	Architecte	H	1		
	Paysagiste	H	1/2		
	Volontaire extérieur	H	1		
	Résident	H	1		
	Personnel du centre	H	1/2		
	MOYENS MATÉRIELS				
	Tasseau de bois (120x5x5 cm)	u	12	5	60
	Vis à bois	u	20	0,05	1
	Filet mailles (0.5x0.5 cm)	m²	1,5	10	15
	Adhésif de marquage au sol	u	1	10	10
TOTAL					85

ÉTENDOIR	CONSTRUCTION	UNITÉ	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL TTC
60 minutes	MOYENS HUMAINS				
	Architecte	H	1		
	Paysagiste	H	1		
	Volontaire extérieur	H	1		
	Résident	H	1		
	Personnel du centre	H	1		
	MOYENS MATÉRIELS				
	Platine de fixation en acier emboîtable (15x7x7 cm)	u	2	10	20
	Poteau bois (180x7x7 cm)	u	3	8	24
	Vis à bois	u	35	0,04	2
	Vis à béton tête hexagonale	u	8	0,60	5
	Fil de fer	ml	20	5	100
	Crochet métallique	u	5	1	5
TOTAL					160

SALON	CONSTRUCTION	UNITÉ	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL TTC
45 minutes	MOYENS HUMAINS				
	Architecte	H	1/2		
	Paysagiste	H	1/2		
	Volontaire extérieur	H	1		
	Résident	H	1		
	Personnel du centre	H	1/2		
	MOYENS MATÉRIELS				
	Palette	u	9	20	180
	Matelas en mousse polyuréthane	u	4	40	160
	Tasseau bois (90x3.5x3.5 cm)	u	8	3	24
	Vis à bois	u	30	0,05	1,5
TOTAL					400

PLACETTE CENTRALE	CONSTRUCTION	UNITÉ	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL TTC
4 jours	MOYENS HUMAINS				
	Architecte	H	2		
	Paysagiste	H	1		
	Volontaires extérieurs	H	5		
	Résidents	H	6		
	Personnel du centre	H	3		
	MOYENS MATÉRIELS				
	FONDATION				
	Platine de fixation en acier	u	25	20	500
	Pilotis bois (180 x 15 x 15 cm)	u	25	35	875
	Plots en béton	m3	0,75	100	75
	Tire fond en acier 12 cm	u	50	5	250
	Goujon de fixation	u	100	5	500
	PLANCHER				
	Poutre bois (175x10x10 cm)	u	10	15	150
	Poutre bois (225 x10x10 cm)	u	4	20	80
	Lambourde bois (225x 7x 4,5 cm)	u	18	5	90
	Platelage bois (240x 14,5x2,7 cm)	u	45	7	315
	Fixation poutres (10 X 0.150 X 0.75 cm)				
	BAC DE PLANTATION				
	Tasseau pour cadre et structure (240x7x-7cm)	u	26	9	234
	Plaque tôle ondulée en acier galvanisé L. 200 cm l. 90 cm	m²	18	8,75	157,5
	Géotextile type 'Bidim' 100g/m²	m²	21,5	0,8	17,2
	Sable	m³	5	40	200
	Terre végétale	m³	2	22	44
	TOIT				
	Mât aluminium 500cm (diam. 15 cm)	u	1	150	150
	Mousqueton de fixation	u	4	5	20
	Ressort bâche	u	4	10	40
	Vélums 320 g/m² (500 x 500 x 800 cm)	u	2	600	1200
	Vélums 320 g/m² (500 x 500 x 500 cm)	u	1	500	500
				TOTAL	5400

MATÉRIELS	UNITÉ	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL TTC
Notice de montage	u	20		
Brouette	u	4	14	56
Gant	u	20	2	40
Pelle	u	3	25	75
Visseuse	u	3	50	150
Perceuse	u	1	70	70
y compris forets bois et béton				
Scie-sauteuse	u	1	70	70
y compris lames bois et métal				
Scie à main	u	3	15	45
Lunette	u	20	1	20
Marteau	u	4	10	40
Pince	u	3	15	45
Cordeau à tracer	u	1	5	5
Mètre	u	4	5	20
Tréteau	u	4	25	100
			TOTAL	736

ANNEXE 3 : INVENTAIRE DE MATÉRIAUX VALORISABLES DISPONIBLES

	TISSUS			TERRE		GRANULAT				MÉTAL			BOIS					PLASTIQUE						
	Filet	Toile	Cuir	Compost	Terreaux	Terre végétale	Sable	Grave	Béton	Gravier	Câble	Tôle ondulée	Pieds de poutres	Visserie	IPN	Planche	Palette	Poutre	Poteau		Solives	Bâche	Vélin	Peinture
DÉCHETTERIE																								
SYCTOM	✓	⊙	⊙	⊙	⊙	✓	⊙	✓	⊙	⊙	✓	✓	⊙	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	⊙	⊙
ENTREPRISES DE RECYCLAGE DE DÉCHETS INDUSTRIELS																								
Derichbourg	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	✓	✓	⊙	⊙	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	⊙	⊙
Reclas récupération	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	⊙	⊙
Lusofér	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	⊙	⊙
REVIVAL	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙			✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	⊙
ENTREPRISES DE CONFECTION																								
Tranceparance SELLEANEUF	⊙	✓	✓	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	✓	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙
SEDIB	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	✓	✓	✓	✓	✓	✓	⊙	⊙	⊙
ENTREPRISES DE VENTES DIRECTES																								
SFB CENTRALE	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	✓	✓	✓	✓	✓	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	✓	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙
Cemex granulats	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	✓	✓	✓	✓	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	✓	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙
Raboni	✓	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	✓	✓	✓	✓	⊙	⊙	✓	⊙	⊙	⊙	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Leroy Merlin	✓	⊙	⊙	⊙	✓	⊙	⊙	⊙	✓	⊙	✓	✓	✓	⊙	⊙	⊙	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Weber métaux	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	⊙	⊙	⊙	✓	⊙	⊙	✓
Plateforme du bâtiment	✓	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	✓	⊙	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Point. P	✓	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	✓	⊙	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	⊙	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
ENTREPRISE DE TRANSPORT																								
Demeval Transport	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	✓	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙
Alexis plus	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	✓	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙
ABBAS	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	✓	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙
FRICHE																								
Usine des eaux de Paris	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	✓	⊙	⊙	⊙					✓								⊙	⊙	⊙

ANNEXE 4 : NOTICE DE MONTAGE

NOTICE DE MONTAGE - MODULE CHAISE LONGUE



2 Palettes
Paletts

تاصنم ل

50 Vis à bois
Screws

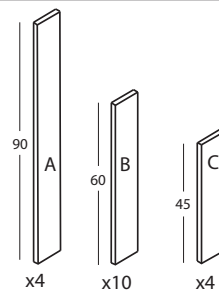
يغرب

1 Scie à main
Saw

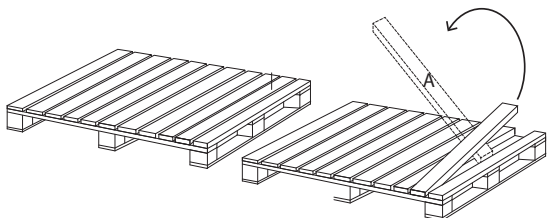
راشنم

1 Visseuse
screwdriver

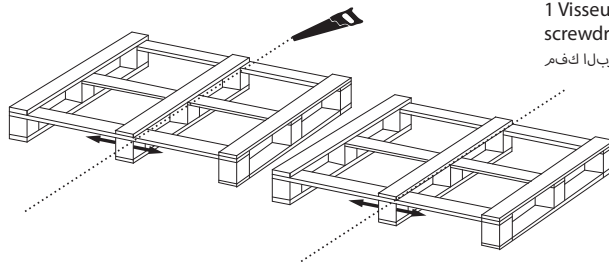
يغارب ل كقم



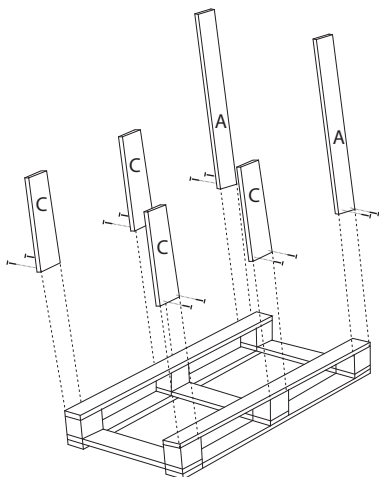
1



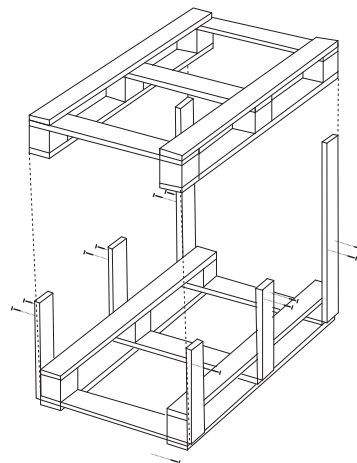
2



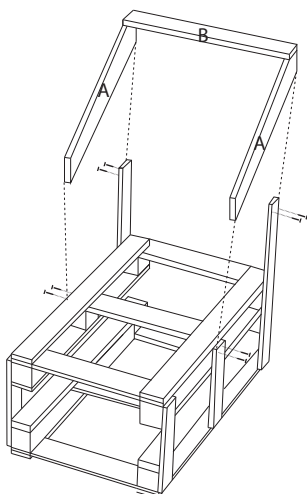
3



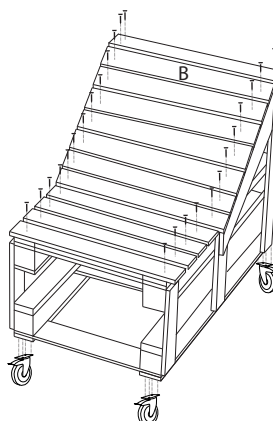
4



5



6



NOTICE DE MONTAGE - MODULE CHAISE DE JARDIN



2 Palettes
Paletts
تاصنم ل

64 Vis à bois
Screws

ي غرب

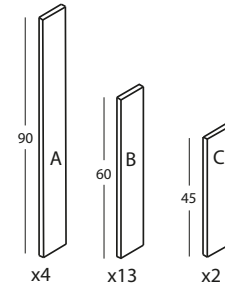
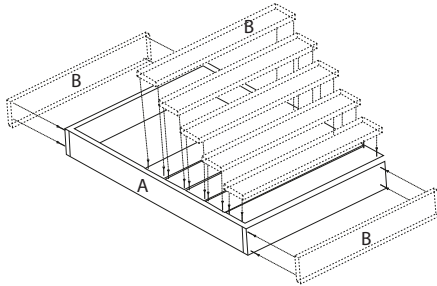
1 Scie à main
Saw

راشنم

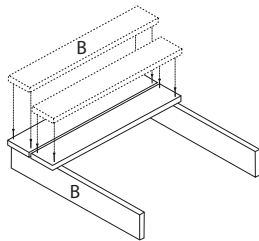
1 Visseuse
screwdriver

ي غارب ل ك فم

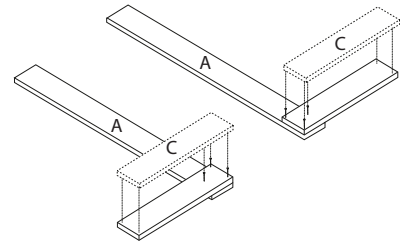
1



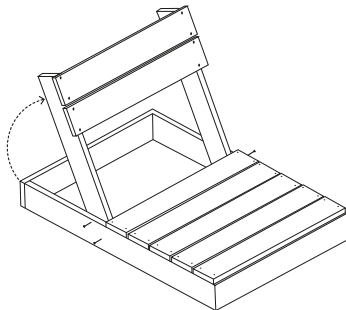
2



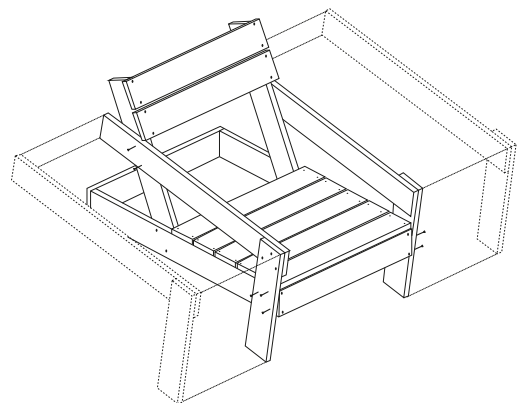
3



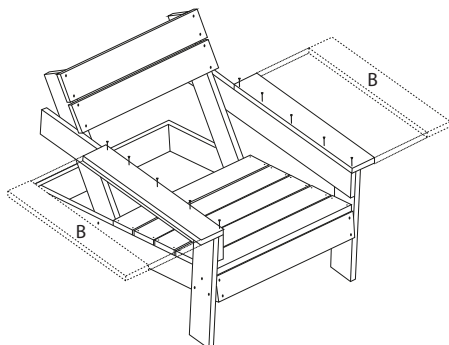
4



5



6



7

